

CLIO

CAHIERS - NUMERO 10



CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS

CAHIERS DE CLIO

1967 - N° 10

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN - Etienne HELIN -
Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS - Jacques LE GOFF
- Claire PREAUX - Albert SOBOUL - Jacques STIENNON -
Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Joset-
te DEBACKER - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE -
Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Nardo LENAERTS - Jenny
VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose
VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) : 300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO : 85 fr. b.

Paiements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, Bruxelles 3.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.
--

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, av. Dossin de St-Georges, Bruxelles 5.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique.

CAHIERS DE CLIO

TRIBUNE LIBRE

« DEFENSE ET ILLUSTRATION DE L'HISTOIRE ».

BREVES REFLEXIONS D'UN JEUNE HISTORIEN.

De toutes les sciences de l'homme, l'histoire, sans conteste, est la plus vieille, et celle qui forgea la première ses méthodes. Elle conquiert sa rigueur et sa précision du même pas que les sciences de la nature : l'Europe du XVIII^e siècle la vit peu à peu ajuster son champ d'observation et se dégager à la fois du récit politique et des considérations morales ; à la fin du XIX^e siècle, elle crut pouvoir même, comme les autres disciplines scientifiques, atteindre à la vérité absolue. Si bien qu'elle est parvenue, beaucoup plus tôt que toutes les autres sciences que nous appelons aujourd'hui humaines, à une analyse rationnelle des actes de l'homme en société. Mais du fait de cette précocité, l'histoire paraît aujourd'hui, à qui n'y regarde pas d'assez près, comme prise d'une certaine sclérose. C'est un ancêtre, on lui voit des rides ; il semble qu'elle soit démodée et largement dépassée par des disciplines plus alertes, moins guindées, fières de leurs méthodes toutes fraîches et de leurs objectifs stimulants : la psychologie, la sociologie, la démographie... L'histoire serait-elle une science morte ? Morte ? Certes pas, si nous revenons aujourd'hui sur elle, c'est qu'elle intéresse encore les intellectuels et les attaques régulières dont elle est l'objet sont la meilleure preuve de sa vitalité. En effet, de toutes les disciplines qui composent notre enseignement, l'histoire est certes l'une des plus décriées. Lorsque ces attaques se brisaient sur les remparts d'un enseignement conformiste, il n'y avait pas grand-chose à redouter, mais à un moment où la réforme de l'enseignement est sur toutes les lèvres, il importe de veiller à ce qu'une place honorable lui soit conservée dans le futur. D'ailleurs, que reproche-t-on à l'histoire ?

Au niveau de l'enseignement, les critiques sont nombreuses. D'abord, l'histoire n'est pas assez tournée vers le présent ; ainsi on peut lire dans le « Manifeste pour l'éducation nationale » paru dans les Cahiers Pédagogiques d'avril 1963 : « Dans nos classes, on parle trop souvent du passé et pas assez du présent et de l'avenir. L'école bien sûr est faite pour transmettre aux générations montantes l'héritage des générations disparues. Mais au moins qu'on fasse la part entre le passé et le présent, que l'on montre les ressemblances autant que les différences. »

Ensuite, autre critique, l'histoire n'est trop souvent qu'érudition où l'essentiel est mal dégagé de l'accessoire, les grandes dates noyées dans les chronologies interminables. Au diable, comme dit Goethe, « une histoire qui ne fait qu'instruire sans augmenter l'activité de l'esprit ». Au diable, en effet, l'histoire des règnes et des batailles, des courtisanes et des généraux. Votre histoire, c'est celle des princes, ce n'est pas celle des hommes.

Enfin, suprême critique, l'histoire est une discipline beaucoup trop complexe pour l'esprit des élèves. Il ne viendrait à l'idée d'aucun responsable ministériel de mettre la philosophie au programme des classes de 6^{me} : l'histoire est au même rang, son enseignement est une aberration ; le cours d'histoire ne peut être, à l'exclusion des grandes classes, qu'un récit plus ou moins imagé d'intérêt très limité ; dans le meilleur des cas, un exercice pour la mémoire ; dans le pire, un jeu de l'esprit inintelligible aux enfants.

Ainsi l'histoire est-elle vraiment utile ? Comme le faisait remarquer Marc Bloch, « les révolutions successives des techniques ont démesurément élargi l'intervalle psychologique entre les générations ». L'homme de l'âge atomique se sent très loin de ses ancêtres, il en conclut volontiers qu'il a cessé d'être déterminé par eux : pour mettre en marche une dynamo est-il nécessaire de connaître les idées de Volta sur le galvanisme ? Pour comprendre les grands problèmes humains de l'heure est-il bien nécessaire d'en savoir les antécédents ? En définitive, selon ses détracteurs, l'enseignement de l'histoire n'est plus de saison.

A un degré supérieur, ce n'est plus l'enseignement de l'histoire, mais l'histoire elle-même qui est mise en cause : « activité sans profit comme sans solidité », « précieux superflu de la connaissance et article de luxe », « produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré ». L'histoire, comme le constate Paul Valéry, n'est en somme qu'une opinion, qu'une discipline qui ne parvient pas à se créer une méthode scientifique propre ; le moment reste attendu où des définitions et des conventions nettes mettront un terme à cet état de considération passive et d'observation désordonnée. L'histoire ne peut revendiquer tout au plus que le rang d'un art, respectable certes, mais n'ayant rien à voir avec une démarche rigoureuse de l'esprit. Création poétique, l'histoire a droit à notre intérêt esthétique, mais pas à notre attachement intellectuel.

Le plus grave est que toutes ces critiques ne sont pas gratuites, elles cherchent à se concrétiser, à prendre forme et à ne plus faire de l'historien ou plutôt du professeur d'histoire, qu'un maître accessoire dont beaucoup pourront se passer.

Aussi est-il nécessaire de regarder un peu en nous, de nous poser un cas de conscience et d'analyser notre discipline. Peut-être que les critiques dont nous sommes l'objet ne sont pas toutes injustifiées. Le moment est sans doute venu de repenser notre enseignement, si nous voulons lui conserver une place satisfaisante dans l'éducation de demain.

Il est des moments où le doute s'installe au cœur des meilleurs ; je me souviens d'un soir où l'un de mes collègues me confia, sans doute un peu fatigué : « J'en ai assez de faire de l'histoire, d'enseigner les batailles et les aventures amoureuses des rois ; j'aimerais être jardinier ; au moins j'enseignerais les fleurs et les petits oiseaux ». En dehors des prolongements humains de cette phrase, le problème de notre discipline est bien là ; il est des secteurs de l'histoire qui ne présentent d'intérêt ni pour l'élève ni pour le professeur. Il faut faire notre profit des critiques qui nous sont adressées ; un certain type d'histoire doit avouer sa faillite, c'est l'histoire purement événementielle qui n'est trop souvent qu'érudition. Déjà Voltaire, au XVIII^e siècle, écrivait : « Après avoir lu trois ou quatre mille descriptions de batailles et la teneur de quelques centaines de traités, j'ai trouvé que je n'étais guère plus instruit au fond. Je n'apprenais là que des événements... C'est beaucoup pour ma curiosité ; c'est pour mon instruction très peu de choses », et il continuait parlant d'une histoire plus large embrassant de multiples domaines : « On saurait ainsi l'histoire des hommes, au lieu de savoir une faible partie de l'histoire des rois et des cours. » L'histoire événementielle prête d'autant plus à la critique qu'elle est trop souvent le refuge de l'érudition, de ce mécanisme intellectuel qui consiste, par exemple, à dater, à affiner la précision chronologique, à réduire les marges d'incertitude et, avec une sagacité presque policière, à entourer chaque événement de toutes ses circonstances, de ses causes et de ses prolongements. A d'ailleurs vouloir si bien emprisonner la réalité, à en rechercher tous les aspects jusqu'au moindre détail, on finit par en oublier l'essentiel. Paul Reboux a bien eu raison dans ses pastiches de tourner en ridicule ce historiens qui pour raconter la fuite de Louis XVI, se croyaient obligés de préciser le nom des chevaux qui tiraient la berline royale. A un degré supérieur, Marc Bloch a bien montré que « l'objet de l'histoire est par nature l'homme. Derrière les traits sensibles du paysage, les outils ou les machines, derrière les écrits en apparence les plus glacés et les institutions en apparence les plus complètement détachées de ceux qui les ont établies, ce sont les hommes que l'histoire veut saisir. Qui n'y parvient pas ne sera jamais, au mieux, qu'un manœuvre de l'érudition ». « Un manœuvre de l'érudition », ne nous y trompons pas, l'appellation est bien péjorative. Certes, l'érudition peut offrir un intérêt, mais tout au plus comme un moyen, jamais comme une fin en soi. Or, c'est une fin qu'il faut proposer aux élèves, et l'histoire événementielle ne peut en être une. Les dates et les événements sont nécessaires, mais seulement comme cadre à une étude plus riche.

Dans un autre registre, lorsque l'historien est attaqué parce que son enseignement est trop tourné vers le passé, il faut reconnaître qu'il y a là une critique à laquelle il est difficile de répondre. Par essence, l'histoire est l'étude du passé, mais il ne faut pas que cette étude devienne exclusive ; il faut ouvrir notre enseignement, l'aérer, lui donner des perspectives plus larges ; en un mot, le vivifier ; l'histoire est la science des hommes dans le temps ; elle n'est pas la science des

hommes d'un autre temps. Ainsi, il faut d'abord insister sur l'actualité de l'histoire, le présent ne se comprend jamais vraiment sans références au passé ; les origines des situations actuelles renvoient automatiquement aux situations antérieures. « Celui qui voudra s'en tenir au présent, à l'actuel, ne comprendra pas l'actuel » écrivait Michelet. La qualité maîtresse de l'historien doit être la faculté d'appréhension du vivant. Au risque de paraître hérétique, il ne faut pas hésiter à affirmer que l'histoire n'a d'intérêt qu'en fonction de ce qu'elle apporte aux générations présentes, aux hommes de 1967. Si l'histoire mérite notre attention, c'est parce qu'elle nous permet une meilleure connaissance du présent, parce qu'elle oriente notre action. Comme l'écrit Nietzsche : « Nous avons besoin de l'histoire pour vivre et pour agir. » Dès lors, l'histoire ne sera plus le domaine de ceux qui entrent dans l'avenir à reculons, mais au contraire de ceux qui, riches de leur expérience, se présentent de face, un peu comme le premier de cordée avance sur la paroi, fort de la corde qui le relie aux grimpeurs derrière lui. Le vieillard qui n'a plus que des souvenirs est étranger à l'histoire.

Ainsi comprise, nous voulons bien entrer en lice pour défendre notre discipline ; hors de cela, nous refusons un combat dans lequel nous ne mettrions pas toute notre énergie ni tout notre cœur. Ce que nous voulons, c'est une histoire qui soit vraiment une science humaine — deux mots qui sonnent si merveilleusement lorsqu'on les accole — une science toujours plus riche qui intégrerait des perspectives sociales, économiques, sociologiques et politiques ; une histoire du citoyen, de l'humaniste, du philosophe. Quelle discipline aurait autant de prétention ?

L'histoire, loin d'être un luxe superflu, est essentielle à l'homme ; elle n'est pas pour lui quelque chose d'extérieur mais, comme le dit Raymond Aron, « l'essence de son être ». La vie de l'homme s'inscrit dans un certain devenir ; or, il faut donner un sens à cette vie, un sens qui, sans exclure les autres, sera d'abord historique. Ainsi l'histoire, loin d'être l'enregistrement figé du passé, prend un sens dynamique, vivant ; en elle s'inscrit la vie des hommes et leurs progrès. Le passé ne pèse pas sur le présent comme une sorte de fatalité. Au contraire, le passé tutélaire préserve de mieux en mieux les générations présentes des dangereux errements ; le passé influe sur le présent instable pour le régler. C'est par l'histoire que l'homme peut exercer son désir perpétuel de dépassement inhérent à sa nature et qui explique l'apparition graduelle de valeurs humaines de plus en plus hautes. L'histoire joue donc spontanément un rôle humanisant. Alain pense que le propre de l'histoire est d'établir les grandes séries orientées qui ont fait de l'homme, à partir de son animalité primitive, un être civilisé. Excluant l'accessoire, l'histoire n'embrasse que les grandes inventions et découvertes, les progrès successifs qui dans tous les domaines apparaissent comme une manifestation de la perfectibilité humaine.

Ainsi, école de tolérance, l'histoire est disponibilité, ouverture à autrui ; elle a un rôle de premier plan à tenir dans la formation des

hommes qui par elle apprendront à mieux se connaître. L'histoire nous incite à comprendre avant de juger, à expliquer avant de condamner. Si les esprits étaient plus conscients du caractère relatif de tous les faits historiques, ils seraient moins aptes à accepter les prétendues leçons de l'histoire ; ils seraient mieux armés en face de certaines propagandes ; ils ne décrèteraient pas dans l'absolu quelle ou quelle doctrine politique est la bonne.

Formatrice du citoyen, l'histoire doit en fin de compte nous aider à mieux vivre ; c'est dans cette perspective qu'elle trouve ses fondements et sa raison d'être. Toute discipline, tout enseignement, qui ne débouchent pas sur un certain art de vivre sont illusoires, inutiles même. Marc Bloch, déjà, écrivait : « Il n'est point niable qu'une science nous paraîtra toujours avoir quelque chose d'incomplet si elle ne doit pas tôt ou tard nous aider à mieux vivre ». C'est parce que nous sommes persuadé que l'histoire répond à cette nécessité qu'aujourd'hui nous sentons notre action légitime.

Conquête progressive, tendue vers ce mieux-être dont tout homme rêve et qui est le bonheur, l'histoire mérite bien toute notre attention. Il est des idées qui ne demandent pas que l'on meure pour elles, mais que l'on vive pour elles.

Jean A. GILI,
(Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université
de Nice.)

DIALOGUE AVEC LES PHYSICIENS

LE CARBONE 14.

Pourquoi parler ici du ^{14}C ? D'abord parce que les « Cahiers de Clio » sont placés sous ce symbole — et surtout parce que l'histoire ne peut ignorer les sciences et les techniques. Elle en a besoin ; elle se doit donc d'essayer de les comprendre pour les utiliser afin de devenir de plus en plus une science — humaine sans doute, mais une science tout de même.

Le XXe siècle a vu la science de la nature faire le pas décisif qui a consisté à découvrir au-delà de l'atome considéré jusqu'alors comme le résultat ultime de la division de la matière comme limite infranchissable — le monde des particules élémentaires.

Nous pouvons, dès 1945, nous poser la question : quel degré d'envahissement la physique nucléaire va-t-elle prendre dans la vie ordinaire ?

A en juger par l'évolution actuelle, la contribution de la science atomique à l'histoire de la civilisation semble devoir être importante.

Nous apprenons presque chaque jour la naissance d'une nouvelle méthode d'études des propriétés de la matière à l'aide des radio-éléments.

Les applications sont innombrables, et certaines peuvent être « au service de l'histoire et de l'archéologie ». Parmi elles : le ^{14}C (1).

Rapidement, rappelons ce que c'est que la radio-activité.

— Décomposons le mot :

radio = radius = rayon

activité = puissance d'agir.

Un corps radio-actif est un corps qui « émet des rayons »

— Qu'est-ce que « l'activité » d'un corps ? : c'est le nombre de rayons qu'il émet pendant l'unité de temps (une seconde) l'activité étant le Curie (Ci)

— Pour comprendre la méthode du ^{14}C , il faut, croyons-nous, comprendre ce que c'est que la *décroissance radio-active*.

Prenons un exemple simple, celui de la décroissance pure, correspondant à une substance radio-active laissée à elle-même.

(1) Faut-il écrire ^{14}C ou C^{14} ? Le chiffre 14 indique le nombre de particules du noyau. Il y a quelques années, on inscrivait le chiffre derrière le symbole. Or, il a été convenu, actuellement, de réserver cette dernière place aux chimistes. C'est pourquoi la tendance actuelle penche vers la notation « ^{14}C ».

Nous constatons que son activité décroît. Nous pouvons comparer le phénomène à celui d'une ville dont la population décroît sans augmenter, ni par les naissances, ni par aucun apport étranger — ou à celui d'un réservoir qui se vide et ne se remplit pas.

L'analogie plus compliquée serait celle d'une population qui décroît, tout en ayant des apports nouveaux, ou celui d'un réservoir qui se vide, tout en se remplissant, et où un équilibre peut parfois être atteint. (C'est le cas où le réservoir reçoit autant d'eau qu'il en déverse.) Une substance radio-active peut être en équilibre quand le nombre d'atomes qui disparaissent est égal au nombre de ceux qui se forment.

La décroissance simple suit la loi mathématique dite exponentielle. C'est-à-dire que l'activité met toujours le même temps pour tomber à la demi de sa valeur. Le temps que met la substance pour atteindre la demi de la valeur de l'activité s'appelle la *demi-vie*.

Exemple :

pour le phosphore (^{32}P), la demi-vie est de 15 jours ;

pour l'uranium (Ur), la demi-vie est de ± 4.102 années ou 4 milliards d'années;

pour le radium (Ra), la demi-vie est de 1.600 ans ;

enfin pour le ^{14}C , la demi-vie est de 5.568 ans.

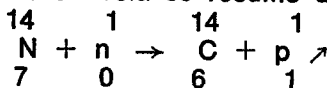
Les substances à très grande durée de vie, comme l'Uranium, permettent de dater des phénomènes à l'échelle de milliards d'années (âge de la terre ± 4 milliards d'années).

Voyons maintenant le rôle de l'isotope ^{14}C de masse 14 du carbone dans la détermination des âges des événements remontant à 15 ou 20.000 ans.

Des savants ont essayé de créer des isotopes artificiels et de les incorporer ensuite aux éléments stables qui entrent dans la composition des organismes vivants. Or, la nature le fait depuis des millénaires. Et c'est précisément parce que le ^{12}C stable, qui entre pour 15 % dans la composition chimique de la matière vivante, est accompagné de traces de ^{14}C radio-actif qui se trouve dans la nature, que l'on a pu créer la méthode de datage.

Le ^{14}C est uniformément réparti dans le monde $^{(2)}$, et il est continuellement produit à partir de l'azote, dans la haute atmosphère, par l'action du rayonnement cosmique $^{(4)}$.

Voyons ce qui se passe : cela se résume dans la réaction :



(2) Isotopes : qualifie des atomes ayant la même couche d'électrons et de protons, mais un nombre différent de neutrons. Ils ne diffèrent que par leurs propriétés physiques. Il en existe pour presque tous les éléments, et les éléments naturels sont souvent composés de nombreux isotopes.

(3) Il y a 80 à 100 tonnes de ^{14}C dans l'atmosphère.

(4) Rayonnement cosmique : est composé, dans la haute atmosphère, de particules éjectées par les étoiles et par le soleil, particules de natures très différentes, en particulier de particules neutres.

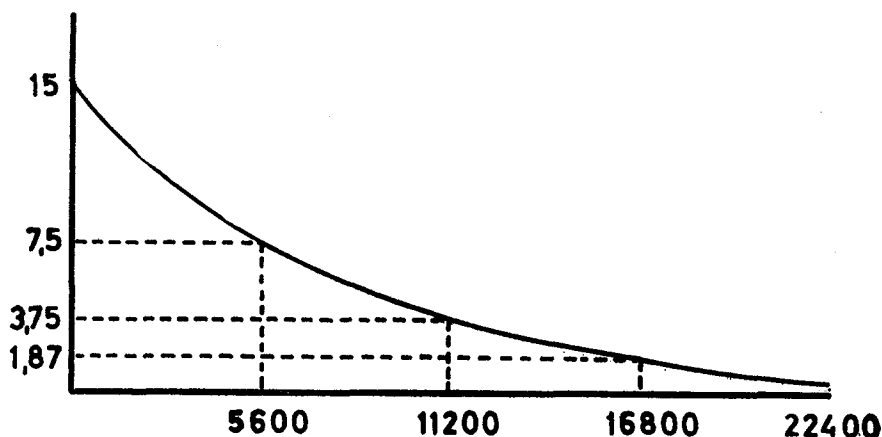
L'azote capture un neutron, il y a formation de ^{14}C et rejet d'un proton. Il y a une sorte d'équilibre dans la matière vivante, car la production du ^{14}C est constante et sa disparition aussi.

Le mélange de carbone stable et radio-actif est normalement assimilé par les êtres vivants. Ceux-ci contiennent donc des traces de ^{14}C radio-actif en équilibre, puisque constamment renouvelé. Lorsque l'organisme meurt, il n'assimile plus de ^{14}C , et l'équilibre est rompu. L'activité du ^{14}C dans l'organisme ne peut que décroître. L'horloge atomique est déclenchée. Si nous possédons une partie de ce qui a été un être vivant (squelette, bois, peau, toile), les atomes radio-actifs de cet objet décroissent selon la loi indiquée.

Au bout de 5.600 ans environ, il ne restera plus que la moitié de ^{14}C , puis après 5.600 ans, c'est-à-dire 11.200 ans, le quart — 5.600 après, soit 16.800 ans, le huitième, etc...

Le professeur W. F. LIBBY, de l'Université de Chicago, utilisant un appareil du type « Geiger Muller », a découvert en 1946, cette méthode de mesurer le temps passé.

Si l'on connaît le taux de désintégration du ^{14}C contenu dans une matière vivante, (désintégration qui est captée par le compteur « Geiger Muller) et qui pour le ^{14}C est de 15,2 impulsions par mn et par gramme de C naturel, on comprendra que le nombre d'impulsions enregistrées donnera l'âge de l'échantillon. Par exemple, si on obtient après plusieurs essais, 3,8 impulsions, l'échantillon sera daté : 11.200 ans.



Les impulsions enregistrées par le compteur sont des rayons β (électrons).

Il est évident que cette méthode rencontre des difficultés. La radio-activité ici est très faible, beaucoup plus faible que celle due à la présence ambiante de corps radio-actifs naturels et du rayonnement

cosmique. D'où la grande difficulté des mesures, puisque le comptage s'opère au milieu d'un « brouillage intense ».

La limite de cette méthode ne peut dépasser 20.000 ans (30.000 selon d'autres).

Nous devons signaler que tout repose sur une hypothèse : le flux du rayonnement cosmique doit être resté le même depuis des époques reculées. Les physiciens ont pour cette hypothèse une preuve indirecte dans le fait que pour certains échantillons de bois analysés par le radio-carbone, on trouve la même date que par d'autres méthodes.

Exemple : le bois des sarcophages égyptiens, pour lesquels l'accord se fait toujours et prouve que le rayonnement cosmique n'a pas varié depuis 10.000 ans.

De plus, il faut appliquer cette méthode avec beaucoup de précautions en ce qui concerne les squelettes et les fragments d'os, car le phénomène de minéralisation a lieu pour les ossements ⁽⁵⁾.

Les échantillons doivent aussi être « préparés », nettoyés, afin d'éliminer le carbone « souterrain », c'est-à-dire non-radioactif, qui n'a pas reçu les rayons cosmiques (carbonate, etc...).

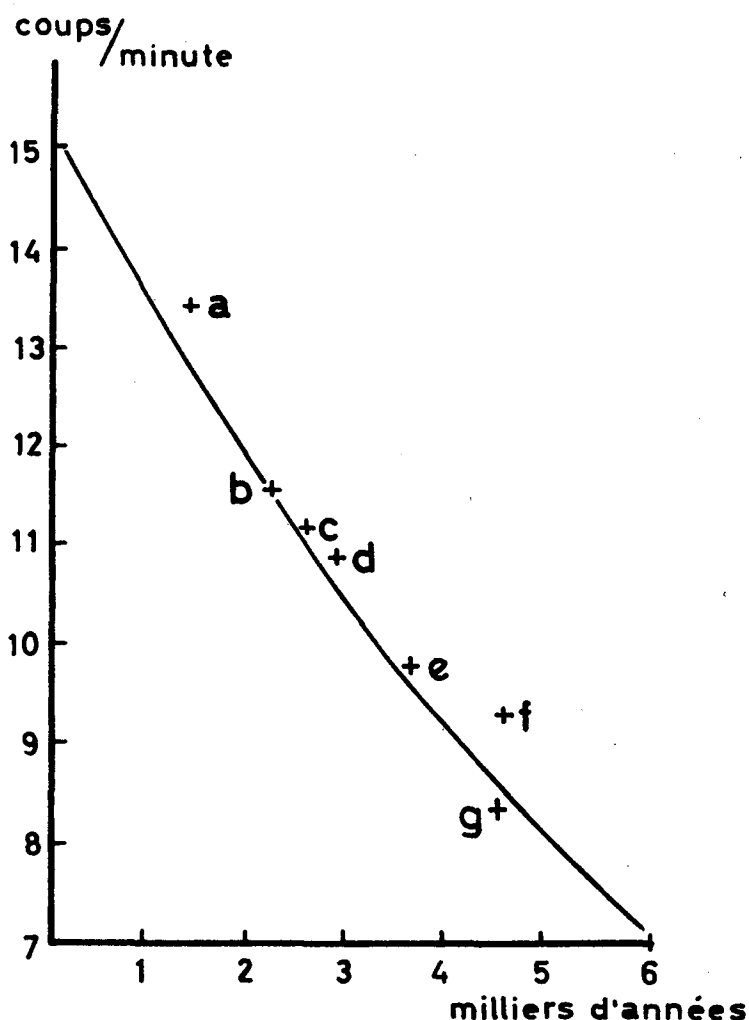
Il faut en plus utiliser des écrans « purs » pour le comptage. L'objet à dater est soumis au compteur à deux reprises pendant 20 à 22 heures ; les « pulsations » sont relevées toutes les heures, soit par un système de photographie automatique, soit par un système mécanique de perforation sur cartes I.B.M.

Prenons maintenant quelques exemples précis et célèbres de mesures effectuées et publiées. Il y en a plusieurs centaines et le choix est difficile.

1) Série de mesures effectuées par MM. Libby et Arnold :

- bois de pin - U.S.A. - grotte (1931) = 1.420 ans
- parquet - Syrie - Age 2.575 - 2.615 ans
- sarcophage - époque Ptolémée = 2.280 ans
- séquoia gigantea abattu 1874 = 3.000 ans
- cèdre du Liban - sur un bateau funéraire Sésostris III = 3.800 ans
- cyprès de la tombe de Snéfrou (IVe dynastie égypt.) = 4.575 ans.
- acacia = 4.650 ans.

(5) Si les carbones du sol pénètrent dans l'échantillon, les mesures risquent d'être faussées, car ils peuvent contenir du ¹⁴C qui sera ajouté au radiocarbone primitif, ce qui « rajeunirait » la substance étudiée.



Courbe représentant pour des échantillons d'âge connu, la radioactivité en nombre de désintégrations par minute et par gramme de carbone (verticalement) en fonction de l'âge en années (horizontalement).

- a. Bois de Pin (+ 580)
- b. Ptolémée (— 330)
- c. Parquet (— 700)
- d. Bois rouge (— 1000)

- e. Sésostri (— 1800)
- f. Bois d'acacia (— 2.500)
- g. Snefrou (— 2.400)

La courbe tracée est celle qui suit la loi de la décroissance du carbone 14, compte tenu de sa période de 5.670 ans. Les points sont ceux attachés aux valeurs expérimentales des 7 échantillons. Si l'horloge radiocarbone ne suivait pas la loi escomptée pour une raison quelconque, ces points seraient en dehors de la courbe. Le fait qu'ils soient au contraire presque parfaitement répartis sur cette courbe indique que la méthode donne exactement ce que l'on en attend.

2) Mystère du déluge : nous savons que plusieurs glaciations se sont succédé depuis 600.000 ans. Les conditions climatiques ont varié. Le ^{14}C peut étudier la dernière glaciation : 12.000 ans et dater avec exactitude le niveau des mers.

Le travail a été effectué à partir de coquillages retrouvés dans divers étages alluvionnaires du Mississipi.

Nous apprenons qu'il y a 17.000 ans, les mers étaient à 50 mètres au-dessous du niveau actuel.

La mer Adriatique était donc réduite, et de grandes surfaces étaient libres, qui sont actuellement à 100 ou 140 m. sous les eaux.

La France, l'Angleterre, l'Irlande ne faisaient qu'un. Saint-Nazaire et La Rochelle se trouvaient à 150 km de la mer. Il y a donc tout lieu de croire qu'une tranche de la préhistoire nous est complètement cachée.

Puis, brusquement, ce fut la catastrophe, un réchauffement fit fondre les glaces. Les eaux envahirent les terres, la fonte des glaces satura l'atmosphère et des pluies diluviennes s'abattirent sur la terre à cette époque.

Dans le « Critias » de Platon, on trouve : « En une seule nuit, des » pluies extraordinaires, délitant le sol qui la couvrait (l'Acropole), la » laissèrent dénudée. Des tremblements de terre s'étaient produits en » même temps que cette chute d'eau prodigieuse, qui fut la troisième » avant la destruction qui eut lieu au temps de Deucalion...

» ...Mais auparavant, à une autre époque... l'Acropole s'étendait » jusqu'à l'Eridan et à l'Ilissos. Elle était complètement revêtue de » terre et, sauf sur quelques points, elle formait une plaine à son sommet. »

« ...Avant tout, rappelons-nous qu'en somme il s'est écoulé neuf » mille ans depuis la guerre qui, d'après les prêtres égyptiens, éclata » entre les peuples qui habitaient au-dehors par-delà les colonnes » d'Héraclès et tous ceux qui habitent en deçà. »

Ces faits seraient survenus 9.000 ans avant Platon, c'est-à-dire à 11.500 ans d'aujourd'hui. Les mesures du ^{14}C corroborent fortement la version de Platon.

3) La grotte de Lascaux en Dordogne : des charbons de bois trouvés sur le sol et qui ont servi à faire les dessins des murs des cavernes, ont été analysés et donnèrent 15.500 ans à 900 ans près.

4) La préhistoire et l'évolution de l'homme :

- Des mesures faites à partir d'objets trouvés sur des habitats Paléo-Indiens font remonter l'antiquité de l'homme américain à 9.900 ans, à 700 ans près.
- Des morceaux de charbon de bois trouvés dans des campements de chasse du peuple Yuma donnent 10.600 ans à 3.000 ans près,
- Des débris calcinés trouvés à Stonehenge, près de Salisbury en Grande-Bretagne, ont été analysés et donnent 1.848 (± 215) avant Jésus-Christ.

5) On sait les polémiques engagées autour des fameux manuscrits de la Mer Morte découverts dans une grotte en Palestine. Le ^{14}C a tranché la question en assignant 2.000 ans à ces documents. Les manuscrits étaient enroulés dans des enveloppes de toile, et ce sont ces enveloppes qui ont été soumises au compteur.

6) Le géochimiste J. L. Kulf de l'Université de Columbia a essayé de mesurer des échantillons d'eau de l'Atlantique, prélevés à des profondeurs différentes.

7) Création d'une science précise : la géochronologie. Le ^{14}C est surtout intéressant pour le quaternaire récent.

En 1955, 2.000 déterminations d'âge avaient été faites. Notons en passant qu'en 1959, il y avait 42 laboratoires au monde et qu'en 1966, il en a 76. Chaque laboratoire publie ses résultats régulièrement dans des revues spécialisées. En Amérique notamment, il existe l'« *American Journal of Science* » avec le supplément « *Radiocarbon* ». Des laboratoires existent aux U.S.A., à Dublin en Angleterre, à Gdansk, à Prague, à Hannover, à Caracas, à Tokio, à Stockholm, à Moscou, etc. A l'U.C. de Louvain et à l'Institut national du patrimoine artistique à Bruxelles, il existe aussi des départements de datage.

Parmi les nombreux datages faits aux U.S.A. et en Angleterre, nous en avons relevé quelques-uns :

- Cheveux trouvés, en 1896, à Nagado, au sud de l'Egypte = 5.000 ans
- Bois trouvé en Turquie, provenant d'une fortification = $3.650, \pm 360$
- Charbon de bois d'un village néolithique, à Jermo en Iran = 5.266 ± 450 ans
- De la boue prise dans un lac, au Canada, à travers une couche de glace = 8.323 ± 400
- Un os de bison, au Texas = 9.883 ans
- Du blé, trouvé dans une caverne au Nouveau-Mexique = 2.300 ans

La liste est trop longue, mais je pense que certains exemples de mesures faites en Belgique intéressent les historiens :

A Louvain, en 1966, des mesures ont été faites par MM. Capron et Crèveœur.

- 1) Bois trouvé à Neufchâteau, ± 1.820 ; à St-Hubert, ± 2.510 .
- 2) Echantillons trouvés à Gistel.
- 3) Tombes à Lommel ± 8.430 ; Bruges ± 1.080 .
- 4) Bois provenant de l'abbaye d'Orval : 1.260 avant Jésus-Christ.

Il semble d'après la thèse de M. Crèveœur qu'il ne soit pas intéressant de dater par le ^{14}C des échantillons de moins de 1.000 ans d'âge.

A l'Institut royal du Patrimoine Artistique⁽⁶⁾, le Dr I. Elskens et le Dr Gousset⁽⁷⁾ installent depuis 1963 un laboratoire du ^{14}C , où

(6) Parc du Cinquantenaire - Bruxelles - Belgique.

(7) Tous deux issus de l'U.L.B., le premier est professeur à l'U.L.B., le second travaille à l'Union Chimique Belge.

travaille une physicienne (U.L.B.) Mlle A. Schreurs, qui a bien voulu nous donner quelques renseignements.

Parmi les nombreuses datations :

- Charbon de bois, trouvé à Hamont (Prov. Limbourg) en 1962, 2.550 ± 180 .
- Charbon de bois trouvé à Neerpelt 2.467 ± 100 .
- Bois d'un puits romain à Oudenbourg = 1.863 ± 100 (W.VI.)
- Poutre trouvée dans une tombe mérovingienne à Beerlegem (W. VI.) 1.680 ± 180 .
- Bois trouvé à Lilloo (Anvers) provenant d'une poutre soutenant la tour de l'église = 93 ± 170 .
- Charbon de bois provenant de Ortona (Italie) = 1.959 ± 170 .
- Bois provenant d'un bateau Viking - Zole (W. VI.) pendant le nettoyage de l'Escaut = 1.259 ± 180 .
(Il est presque certain que deux incursions Vikings ont eu lieu dans la direction de Gand vers 850 et 819 après J.-C.)
- Bois provenant du château de Feluy (prov. Hainaut) = 121 ± 300 ;
= 87 ± 94 .

Il y a d'autres méthodes de datage basées sur la radio-activité. Il est évident que chacune d'elles mériterait d'être signalée aux historiens. Ceci n'étant pas mon propos ici, je me bornerai à en signaler quelques-unes, sans les expliquer :

- Teneur en hélium : on mesure au spectroscope la teneur en plomb et au photoscintillateur le nombre de particules émises par mg et par heure.
- Proportion des isotopes.
- La thermoluminescence.
- Teneur en fluorine (notamment pour les ossements).

(Ces diverses méthodes sont applicables pour des temps plus longs : 100.000 ans et ne sont pas encore exploitées suffisamment.)

Les conséquences de la découverte du ^{14}C pour l'archéologie, l'histoire, la circulation des Océans, se révèlent de toute première importance. Les historiens se doivent, comme nous l'avons signalé au début de cet article, d'être attentifs à toutes découvertes scientifiques et techniques qui leur permettront d'être de plus en plus précis et de se rendre compte que Clio ne peut vivre « Isolée » du monde.

BIBLIOGRAPHIE ⁽⁸⁾

1. CH. MARTIN : « *L'Horloge atomique* », Revue « *Atomes* », septembre 1952, Paris.
2. W.-F. LIBBY : *Radiocarbon dating*, revue Univ Chicago, Press, 1955.
3. RADIOCARBON CONFERENCE, Cambrigde, 1956.
4. V.-N. NAFMIAS : « *Exploration du temps* » dans *Grandes découvertes du XX^e siècle*. Larousse, Paris, 1956.
5. A. DE VRIES : *Radiocarbon dating*, Hessel, 1958.
6. M.-J. ACTKEN : *Physics and Archaeology*, Oxford, 1961.
7. CH. MARTIN : *L'Univers dévoilé* Coll. 10-18. Paris, 1961.
8. SYMPOSIUM D'ATHENES : *Radioactive dating* (International Atomic Energy), Vienne, 1962.
9. HISTOIRE GENERALE DES SCIENCES. P.U.F., Paris 1964. Tome II : « *Science contemporaine* », p. 501-502.
10. Dr BRATTWELL, E. HIGGS, J. CLARK : *Sciences and Archaeology*, Londres, 1963.
11. L.-J. BRIGGS et K.-F. WEAVER : Articles divers dans *National Geographical Magazine*, 1959.
12. THE SCIENTISTS AND ARCHAEOLOGY. Ed. E. Pyddoke, Londres, 1964.
13. E. GILOT, V. ANCION, J.-M. DEMEUR et J.-M. DOSSIN : *Datation par le Carbone 14*, Louvain, 1966. *Revue des Naturalistes*, p. 347.
14. M. CREVECŒUR, A. VANDERSCHRICHT, C. CAPRON. : *Bull. Cl. Sciences. A. R. Belgique*, 1959. « *Précisions sur les méthodes de datation* », p. 876-890.
15. J.-M. DOSSIN et J.-M. DEMEUR : « *Notes sur la détermination des âges par le radio-carbone* ». U. L. 1961. p. 106.
16. H. ROOSENS : Articles divers dans « *Archeologia Belgica* », 1959, 1961, 1962, 1965.

Josette DEBACKER.

NOTE. — Le professeur LIBBY disait en 1952 que les explosions atomiques (à l'époque, il y en avait eu 40) provoquent une radioactivité qui fausse les mesures ; les momies sont rajeunies par les bombes atomiques. Il est à craindre que cet effet désastreux ne s'accroisse au cours du temps.

⁽⁸⁾ Nous remercions Mlle Scheurs attachée à l'I.N.P.A., à Bruxelles, de nous avoir fourni les renseignements bibliographiques récents.

INFORMATION HISTORIQUE

LA MATIERE HISTORIQUE A L'ECOLE.

ESSAI DE TYPOLOGIE (2^e PARTIE).

1. - *L'Histoire politique.*

S'adressant en 1927 à des professeurs anglais, Charles Victor Langlois, après avoir assigné comme but raisonnable de l'enseignement de l'histoire de faire connaître le développement des sociétés humaines dont le passé contribue à la compréhension du présent, concluait : « L'histoire politique doit rester le principal matériau de l'éducation historique » ⁽¹⁾. Trente ans plus tard, Henri Irénée Marrou regrettait que l'histoire politique soit presque suffoquée par le foisonnement des recherches concernant les histoires spéciales ⁽²⁾. Ces opinions paraissent logiques si l'on considère que cette forme d'histoire fournit des cadres commodés pour situer les autres perspectives du passé ⁽³⁾ ; elles seraient dangereuses dans le cas où elles justifieraient la primauté absolue du politique, tenu pour moteur de l'histoire. Avouons que pendant de longues années cet écueil n'a pas toujours été évité. Quant au cadre chronologique que l'histoire politique, avec ses règnes, ses traités, ses batailles, ses constitutions, et le reste, tracerait avec tant de précision, avouons aussi qu'il rend difficile le processus d'intégration des histoires spécialisées qu'il est sensé faciliter ⁽⁴⁾. Les changements économiques et sociaux paraissent avoir un rythme d'évolution historique beaucoup plus lent, de même que le progrès scientifique et presque toutes les autres branches de l'activité humaine. Il est donc très difficile de les intégrer à l'histoire politique qui fait le plus fortement obstacle à une véritable intégration ⁽⁵⁾. Elire celle-ci comme dorsale d'un

(1) *The teaching of history in France*, dans *History*, t. XII, p. 197, Londres, 1928.

(2) *De la connaissance historique*, p. 62-63, Paris 1960. A cinq ans de distance, son opinion a fort évolué, cfr. n° 4.

(3) « L'histoire politique constitue la charpente de l'histoire ; en plaçant les événements dans leur ordre chronologique, elle fixe les jalons qui servent à assigner à tous les faits non politiques leur succession et leur espacement réel » ; Déclaration de Y. RENOARD au Congrès des sciences historiques de Paris ; cfr. C. PERRIN, *Chronique*, dans *Revue historique*, t. 234, p. 265, Paris, P.U.F., 1965.

(4) Chacun sait aujourd'hui que les vrais historiens ont cessé d'être uniquement sensibles aux problèmes politiques et s'attachent désormais à étudier dans le monde d'autrefois les mêmes problèmes d'ordre économique, social, démographique, etc. qu'étudient dans les sociétés actuelles les diverses sciences sociales ; dès lors, ils sont bien obligés de se mettre à l'école de celles-ci » ; H. I. MARROU, *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 165-166, Paris, P.U.F., 1965.

(5) K. VON FRITZ, *Les problèmes de la synthèse historique*, dans *L'histoire et ses interprétations*, p. 180-181, Paris, 1961. R. GROUSSET écrivait : « L'histoire vraie est du point de vue matériel, celle des techniques, masquée par l'histoire politique qui l'opprime, qui usurpe sa place et jusqu'à son nom. »

cours entraîne, d'autre part, un engagement auquel on ne peut se soustraire sans montrer l'avère de l'histoire politico-diplomatico-militaire, volontiers passé sous silence ou à peine effleuré, pour ne pas heurter la sensibilité (1). Le maître n'a-t-il cependant là rien à placer ?

Du point de vue pédagogique, jusqu'à 14 ans, l'histoire des institutions politiques ou des mouvements économiques ne retient guère les élèves (2). D'abord, ils préfèrent les choses (3) ; ensuite, ils éprouvent l'amour des aventures, de la découverte, de la violence belliqueuse. L'art militaire, les carnages, la tactique, les passionnent, du moins chez les garçons (4). Il s'opère ici comme un transfert psychique résultant de l'excès d'énergie des adolescents. Loin de se satisfaire de la pure fiction, ils trouvent dans la certitude du vécu un intérêt supplémentaire. Ce serait une faute contre la didactique, une faute contre la vérité historique, que de négliger les guerres (5). Mais il faut tirer les leçons de la guerre, contempler son aspect réel, dissiper les idées fausses, souligner la relativité des témoignages marquer le renversement de toutes les valeurs (6). Ni la haine ni la guerre ne sont des produits de l'histoire, celle-ci serait bien plutôt leur victime. Il serait vain et contraire au pacifisme même de négliger les guerres (7), mais loin d'être une fin en soi, leur histoire devient un moyen d'investigation historique et un procédé didactique. Les causes, les circonstances, les suites étant exposées de façon objective, on prendra toutefois attention à ne pas négliger au bénéfice de la situation de conflit les relations normales, pacifiques entre les peuples concernés : la violence ne constitue au total que l'exception. A l'intention des élèves plus âgés seront abordées les rivalités économiques ou idéologiques, l'économie de guerre ; on traitera des gouvernements et des finances ; les mouvements d'opinion, la propagande, les traits démographiques retiendront l'attention. En aucun cas, on ne se laissera submerger par le détail dont l'usage ne vient que soutenir l'exposé (8).

Pour sa part, l'étude de l'histoire diplomatique portera moins sur les dates et sur les faits, les principaux exceptés, que sur la prise

(1) On néglige, « pour ne pas effrayer », de faire état des visions concentrationnaires, d'exprimer les horreurs des tortures. On décrira des batailles sans blessures, des carnages sans effusion de sang. Sans sombrer dans le sadisme, serait-il pourtant excessif de constater que le typhus accompagnant les armées de Napoléon, fit plus de morts que les opérations militaires, ou que la variole a exterminé des peuples entiers aux Amériques.

(2) J. SAINT-VITEUX, *Histoire nationale à l'école primaire*, dans *Cahiers de pédagogie*, t. XIV, p. 140.

(3) « Les enfants ne s'intéressent point aux idées qui leur sont étrangères, mais seulement aux choses qu'ils ont besoin de connaître pour en tirer les idées qui formeront leur esprit » ; cfr. R. COUSINET, *Les principes du travail historique à l'école primaire*, dans *Esprit international et enseignement de l'histoire*, p. 104-105, Paris, 1922.

(4) *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 78, Londres, 1953.

(5) « Les guerres sont des événements fondamentaux, de grandes coupures. Leur explosion est l'aboutissement de tout un complexe. Leurs batailles sont des tournants. Leurs traités, les points de départ d'un ordre nouveau » ; cfr. R. SPECHLIN, *L'histoire et les intérêts des élèves*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 52-53, Paris, 1957.

(6) Cfr. Piero PIERI, *Dimensions de l'histoire militaire*, dans *Annales*, t. 18, p. 638, Paris, 1963. Sur la polémologie en général, les ouvrages de BOUTHOU.

(7) « Tout porte la trace de ces conflits : littérature, art, économie, institutions, démographie ; faut-il refuser de les voir », demande M. REINHARD, *Enseignement de l'histoire*, p. 101.

(8) Cette recommandation apparaît déjà en 1908 dans les *Instructions officielles françaises* ; cfr. F. COLLARD, *Méthodologie de l'enseignement moyen*, p. 433.

de conscience des peuples, sur les réactions réciproques, de plus en plus accélérées par la rapidité des moyens de communications⁽⁹⁾. Ainsi, derrière la politique, formant l'assise de la politique dans tous ses aspects, s'imposent chaque jour davantage les impératifs de l'histoire sociale et économique.

2. - *L'histoire sociale et économique.*

« Le tumulte et les clameurs meurent, les capitaines et les rois s'en vont, mais le prêtre dans sa paroisse, le forgeron à son enclume, le laboureur à sa charrue, le marchand, l'écuyer, conservent ferme la chaîne de l'histoire et, d'âge en âge, transmettent la tradition. Les rudes ancêtres villageois peuvent reposer ignorés, mais ils furent aussi sûrement les artisans de l'histoire que celui qui porte un peu du destin des nations ». Ce pasteur anglais anonyme⁽¹⁰⁾, plus près de nous, des instituteurs⁽¹¹⁾, des universitaires⁽¹²⁾ de plus en plus formels réclament pour le peuple la place qui lui revient : *la première*. En 1888, Gabriel Monod affirmait : « Pour bien faire comprendre le développement de l'humanité, il faut donner une place importante à l'histoire de la civilisation, des institutions, des mœurs, du commerce et de l'industrie ; à l'histoire du peuple, des classes ; faire comprendre autant que possible la psychologie du peuple et inspirer de la sympathie pour les efforts qui ont été faits pour accroître la justice, l'égalité, le bien-être, la liberté »⁽¹³⁾. Depuis cette époque, l'histoire sociale a gagné voix au chapitre⁽¹⁴⁾. Dans nos pays, il lui reste encore à confirmer sur le plan scolaire les succès remportés non sans opposition sur le plan scientifique. Les pays anglo-saxons, à dire vrai, s'appliquent davantage à placer l'histoire sociale, comme l'histoire économique, à la base de l'histoire générale⁽¹⁵⁾. Sacrifier la bonne vieille histoire militaire et politique ? Le cours y perdra en intérêt et en tout cas en pittoresque, protesteront les *dévots*. Le cours peut-être mais en tout cas pas l'histoire, répliqueront les *libertins* ; or, c'est elle, l'histoire, qu'il faut enseigner et non quelque fiction à propos d'histoire. N'insistons donc pas trop sur les violences dans l'histoire, sinon lorsqu'elles témoignent d'une crise fondamentale dans l'évolution⁽¹⁶⁾. Toute proche, plus concrète, voyons plutôt la société, les sociétés, dans leurs gestes. Paisons, pour rendre ceux-ci présents, dans l'incalculable

(9) Voir quelques suggestions de Me A. PAVARD, *Les problèmes posés par l'enseignement de l'histoire*, dans *Les Amis de Sévres*, t. XII, Paris, 1952. [Voir aussi les *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 44-48, Paris, 1957.]

(10) *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 165-166, P.U.F., 1965.

(11) Le Révérend J.H.B., de Plymouth ; cfr. *Teaching of local history*, dans *History*, t. 18, n° 69, p. 10, Londres, 1933.

(12) A. FONTAINIER, *L'histoire utile et vivante*, p. 14, Braine-l'Alleud, 1953. - E. MONLAU et R. PLANTE, *Méthode historique appliquée à l'enseignement primaire*, p. 24-25.

(13) Pierre LEON, In memoriam : Robert Schnerb, dans *Annales*, t. 18, p. 826, Paris, 1963. - P. LEUILLIOT, *Enseignement de l'histoire*, dans R. COUSINET, *Leçons de pédagogie*, p. 110-111, Paris, 1950. - L. GOLDMAN, *L'histoire et ses interprétations*, p. 52, Paris, 1961.

(14) Cfr. F.M. MAURETTE, *L'enseignement de l'histoire du travail*, Genève, B.I.T., 1929.

(15) C. PETER HILL, *L'enseignement de l'histoire*, p. 89-90, Paris, UNESCO, 1953.

(16) Voir ci-dessus. Il n'est, par exemple, pas possible de passer sous silence les horreurs dont la guerre est l'occasion ni surtout de les glorifier comme une inébranlable nécessité ou une fatalité.

arsenal de l'ethnographie et de l'anthropologie culturelle. A regarder vivre les peuples d'aujourd'hui aux divers stades de culture, nos enfants comprendront mieux la valeur du legs de leurs anciens et, assurément, jugeront avec plus de respect et de modestie les coutumes étrangères. Le caractère même rudimentaire de celles-ci apparaîtra, non comme le fruit de la stupidité, mais comme le résultat d'une merveilleuse conquête de l'intelligence humaine dans la poursuite d'un équilibre naturel indispensable à la survie⁽¹⁷⁾. Serait-il futile que nos élèves sachent que « la naissance et l'essor des grandes civilisations sont subordonnés à la culture du blé, du riz et du maïs »⁽¹⁸⁾ et que celle-ci dépend davantage au départ des conditions naturelles que de l'intelligence. Des voix s'élèvent pour nier cette futilité-là⁽¹⁹⁾. Dans cette vision, d'importants problèmes se posent toutefois dont le moindre n'est pas l'inadéquation des cadres chronologiques traditionnels de l'histoire politique : il faudrait établir une nouvelle périodisation fondée sur les genres de vie économique-sociaux⁽²⁰⁾. Celle-ci est sans doute d'autant plus souhaitable qu'elle concernerait l'ensemble de l'humanité et non plus seulement la frange occidentale de l'Europe. Que dire à cet égard de l'impréparation des enseignants dont l'éducation devrait être entreprise en priorité et de qui devrait être convertie la mentalité.

Nous n'ignorons pas en effet, que l'histoire sociale s'applique à la définition des catégories de population, à l'analyse des relations entre les classes ; à l'examen de l'ascension sociale ; au rôle de la richesse et de la propriété, de l'instruction et des talents, de la naissance dans le cadre des idées et des mœurs⁽²¹⁾ : c'est-à-dire à une matière riche et subtile tout autant que celle de l'histoire économique qui appelle une initiation aux conditions et caractères de la production, des échanges, de la répartition, de la consommation, du financement, de la monnaie. Aussi, le rôle du pédagogue, ici encore, sera-t-il non de toucher à tout, mais de tirer le meilleur parti des dispositions spontanées des élèves pour ces matières. Considérez, à cet égard, l'intérêt manifesté lorsque, avec des adolescents, il est traité de la satisfaction des besoins de nutrition : cueillette, ramassage, chasse, pêche, culture ; des collectivités sédentaires, de leur symbiose avec les nomades ; de l'expansion des espèces cultivées ; de la découverte des matières neuves, rares, précieuses ou remarquables ; de l'interdépendance économique des nations ; de la variété des types alimentaires ; à condition, certes, de s'aider d'un support documentaire original, d'une cartographie dynamique, dans la confrontation du passé

(17) Voir certains reportages filmés : « Les seigneurs de la forêt », « Le ciel et la boue ». Explorateur du Monde. Bondit et Argosoli.

(18) Mirko D. GRMEK, *Géographie médicale et histoire des civilisations*, dans *Annales*, t. 18, p. 1097, Paris, 1963.

(19) « Dès le second cycle, il faudrait initier les élèves au monde moderne en leur faisant connaître l'ensemble des conditionnements sociaux, démographiques, économiques, institutionnels, tout autant que géographiques » ; A. PROST, *Réflexions sur le contenu d'un enseignement rénové*, dans *Esprit*, sept. 1962.

(20) R. POULIGO, *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 49, Paris, 1957.

(21) M. REINHARD, *Enseignement de l'histoire*, p. 43, Paris, 1957.

avec un présent en action⁽²²⁾ intégrant toute connaissance utile à la compréhension du problème⁽²³⁾. Les pédants peuvent rire et se moquer ; mais, en explorant avec un pédagogue conscient, le contenu d'une garde-robe ancienne inventoriée par tel notaire, les élèves apprendront bien davantage et ils apprendront dans la joie. Examiner les matériaux utilisés, découvrir où et comment ils ont été produits, qui les a confectionnés, combien de temps ils devaient durer, à quel travail ils pouvaient se prêter, quel confort ils assuraient, pourquoi, comment, en quelles circonstances on les revêtait, comment ils étaient lavés, repassés, raccommodés, quelles implications sociales ils représentaient, autant de réalités dont la synthèse amène la vision d'une époque dont le style de vie différerait profondément du nôtre⁽²⁴⁾. Point d'intérêt frivole donc, mais un engagement direct dans le courant de la vie du passé : « Il importe moins à l'élève de connaître l'histoire que de l'apprendre, car c'est en l'apprenant qu'il forme son esprit et qu'il mûrit son intelligence. »⁽²⁵⁾.

3. - *L'histoire des techniques.*

A la date du 22 octobre 1914, on lit dans le *Journal* de Paul Lacombe : « L'histoire de la technique ne serait pas l'histoire universelle, mais à coup sûr la plus universelle des histoires puisque l'homme de tous les temps a été en grande masse un ouvrier »⁽²⁶⁾. Monsieur Louis Verniers, secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique de Belgique, notait la chose et rappelait en même temps l'opinion de Henri Bergson dans *l'Evolution créatrice* : « Dans des milliers d'années, quand le recul du passé ne laissera plus apercevoir que les grandes lignes, nos guerres et nos révolutions compteront pour peu de chose, à supposer qu'on s'en souvienne encore, mais de la machine à vapeur avec les inventions de tout genre qui lui font cortège, on parlera peut-être comme on parlera du bronze ou de la pierre taillée, elle servira à définir un âge »⁽²⁷⁾. Déjà au XVIII^e siècle, Voltaire s'indignait que l'histoire n'ait point retenu les noms des inventeurs de la charrue, de la navette, du rabot et de la scie. Combien plus grande n'aurait pas été sa colère s'il avait su comme on le sait aujourd'hui que loin d'avoir été continu, le progrès des techniques a connu bien des flux et des reflux, faute d'une conservation adéquate de ses manifestations.

(22) Cfr. C. PETER HILL, *L'enseignement de l'histoire*, p. 56, Paris, 53.

(23) Aux journées internationales pour l'enseignement de l'histoire à Lausanne, les recommandations insistent sur l'intégration du social, de l'économique, en confrontation avec le politique et l'idéologique, cfr. *Histoire et enseignement*, t. IX-X, p. 91, Louvain, 1960.

(24) Cfr. *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 51-52, Londres, 1953.

(25) E. H. DANCE, *L'enseignement de l'histoire*, dans *Revue analytique de l'éducation*, t. VII, n° 4, p. 3, Paris, 1955.

Jeter des ponts est essentiel ; cfr. H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. VIII-IX, N.N., 1952. - C. PETER HILL, o.c., p. 15, 16, 35. *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 78.

(26) Cfr. H. BERR, préface de J. de MORGAN, *L'humanité préhistorique*.

(27) L. VERNIERS, o.c., p. 32, 33, 36.

Aujourd'hui, notre monde technicien s'impose une conscience plus nette de l'importance de ses antécédents. Les hommes d'affaires américains mènent une enquête serrée sur le plan industriel pour rassembler toutes les sources capables d'éclairer sur les procédés, les tours de mains, les propriétés des inventions ou des fabrications les plus anciennes, même abandonnées depuis longtemps. Les livres techniques tout juste bons à caler un pied d'armoire voici vingt ans atteignent des cotes fabuleuses à la bourse de la bouquinerie. Le grand nombre des ouvrages récents sur l'évolution du travail et des techniques confirme cet intérêt⁽²⁸⁾. On peut d'ailleurs déplorer que dans nos milieux scientifiques il n'ait jusqu'ici trouvé que peu d'échos. Or, le monde du travail réclame de plus en plus de collaborateurs aptes à s'appliquer à toutes les situations nouvelles qui marquent et marqueront de plus en plus les carrières les plus normales. Il est donc bon que les futurs producteurs s'initient à l'évolution des procédés propres aux diverses activités humaines, tout autant d'ailleurs qu'ils suivent attentivement les développements de la science et de la pensée scientifique. En effet, la formation technique dans notre civilisation doit être complète, adaptée, humaine et communautaire ; l'*homo faber* doit être aussi *homo sapiens*, *homo artifex*, *homo religiosus*⁽²⁹⁾. L'histoire des techniques est indissociable des autres aspects de l'histoire générale et universelle. A juger de l'inclination des adolescents pour toute démonstration concrète des techniques (à l'aide par exemple de modèles réduits, de schémas, de maquettes démontables, etc.), on ne peut qu'encourager les maîtres à user de ce moyen pour amener un enseignement plus large. Cette recommandation ne concerne pas seulement les futurs techniciens, mais également les élèves des sections générales⁽³⁰⁾. Le contenu des publications illustrées spécialement éditées à leur intention nous renseignera largement sur leurs intérêts à cet égard.

4. - L'histoire des sciences.

Nul ne songera à nier la part croissante de la science dans le monde d'aujourd'hui. L'extension des moyens d'enseignement et le développement des techniques d'information portent les connaissances

(28) Parmi les principaux, H. L. PARIAS, *Histoire générale du travail*, 4 vol., Paris, N.L. de F., 1958-1962. - *Studi storici*, 2e année, 1961, n°s 3-4, *Studi sulla rivoluzione industriale*, Rome, 1962. - M. DAUMAS, *Histoire générale des techniques*, 4 vol., Paris, P.U.F., 1962 sv. - E. J. HOLMYARD, A. R. HALL, T. C. WILLIAMS, C. SINGER, *History of technology*, 5 vol., Oxford, 1954-1958. - F. RUSSO, *Histoire des sciences et des techniques*, bibliographie, Paris, 1954. - Des revues nouvelles sont nées : depuis 1959, *Technology and culture*, the international quarterly of the society for the history of technology, Detroit (Michigan), Wayne State University press. - *Contribution from the Museum of history and technology*, Washington, Smithsonian institution. - Depuis 1960, *Revue d'histoire de la sidérurgie*, publication du Centre de recherches de l'histoire de la sidérurgie, Nancy, Palais ducal. - Depuis 1961, *Documents pour l'histoire des techniques*, publication du Centre de documentation d'histoire des techniques, Paris. - On est entré d'ailleurs dans l'ère de la vulgarisation avec T. K. DERRY et T. L. WILLIAMS, *A short history of technology, from the earliest times to A.D. 1900*, New York, Oxford, 1961.

(29) Cfr. F. ANSELME, *Enseignement technique et formation humaine*, dans *Nouvelle revue pédagogique*, t. 15, n° 10, p. 585-590, Bruxelles, 1960.

(30) Cfr. *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 53, Londres, 1953. - S. BRUNET, *L'enseignement de l'histoire dans les sixièmes nouvelles au Lycée de jeunes filles de Lyon*, dans *L'Information historique*, août-octobre 1946.

en plus de lieux et dans plus d'esprits dont la contribution vient activer le flux du savoir. Les relations entre les peuples s'en trouvent bouleversées, et il n'est aucun domaine de la philosophie, de la morale, de la coutume, ou tout bonnement de la connaissance du passé⁽³¹⁾ qui n'en ressentent profondément l'influence. Ainsi s'affirme chaque jour davantage la place de l'histoire des sciences au sein de l'histoire générale, celle de la pensée scientifique comme celle de la connaissance scientifique⁽³²⁾. L'historien ne peut être que séduit dans cette partie de son domaine pratiquement inexplorée jusqu'ici, par les effets de la méthode et de la découverte scientifique sur nos modes de penser, spécialement à propos de la nature physique de l'homme et de l'univers⁽³³⁾. A l'inverse, les sciences : exactes, appliquées, économiques, expérimentales, naturelles, humaines aussi sans doute, ne peuvent qu'accueillir avec plaisir l'introduction de la méthode historique parmi leurs instruments. Celle-ci leur fournit, en effet, un incomparable moyen de comprendre le mouvement de la pensée scientifique. L'enseignement secondaire, en particulier, peut y trouver une source jaillissante de clarté pour les esprits encore nébuleux de ses élèves. Avant 1950 déjà, le *Congrès des humanités* émettait le vœu de montrer dans l'enseignement des sciences, comment celles-ci se sont créées et se créent, en y incorporant des références à l'histoire des sciences, l'histoire des civilisations, la vie actuelle⁽³⁴⁾. L'historien de métier ne peut évidemment pas se laisser évincer dans l'occurrence par le spécialiste de la branche : « La réflexion sur les sciences, écrit P. Malrieu, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, requiert l'intervention de l'historien⁽³⁵⁾ ». Il conclut, comme nous, à la nécessité d'une collaboration entre professeurs d'histoire et des autres sciences, avec appel possible au professeur de philosophie. Rares sont cependant ceux qui sont réellement préparés à cette tâche nouvelle. En Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, en U.R.S.S., aux U.S.A., grâce aux efforts de Georges Sarton, l'histoire des sciences est devenue une discipline universitaire. La France possède un *Institut d'histoire des sciences et des techniques* fort actif. Un centre de formation systématique d'historiens des sciences fait défaut en Belgique⁽³⁶⁾. De toute manière, des aides para-scolaires seront requises⁽³⁷⁾. Les professeurs y ajouteront les témoignages de leur bonne volonté, de leur imagination, les ressources de leur sens historique, la notion qu'ils se forment du progrès.

(31) La bactériologie peut expliquer l'énigme des Mayas et du déclin de leur civilisation : telles sont les conclusions du microbiologiste américain Valenta à la suite d'études menées sur des bactéries recueillies à Tikal, au Guatemala ; cfr. *Philadelphia bulletin*, 1962.

(32) Depuis 1958, le programme des cours en section scientifique B des humanités belges prévoit un *Cours d'histoire des sciences et civilisation*, en 3e et 2e années, un *Cours d'histoire des sciences et introduction à la physique moderne*, en 1re année. Ces cours sont à choisir parmi d'autres options obligatoires telles que 4e langue, musique, histoire de l'art, économie domestique, éducation physique.

(33) *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 68.

(34) R. COUSINET, *L'enseignement de l'histoire*, p. 130.

(35) *Enseigner la science*, dans *Education nationale*, année 1960-1961, n° 6, p. 5-6, Paris, IPN, 1961.

(36) Cfr. l'enquête faite dans les Universités et les milieux de l'enseignement secondaire par le Comité belge d'histoire des sciences, secrétariat : B. MOERMAN-de MEYER, Bibl. centrale de l'Université, Rozier 9, Gand.

(37) M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 309-310, Florence, 1963. - *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 67, Londres, 1952.

Il ne s'agira pas de noyer les élèves dans les détails d'une histoire intellectuelle fort complexe. On ne leur demandera pas de citer les titres des œuvres des grands inventeurs de vérité, ni d'exposer en résumé le menu de leurs découvertes. Il s'agira simplement d'habituer les adolescents, même de 13 à 16 ans, à la réflexion sur l'histoire de la pensée. Ils peuvent saisir celle-ci à partir d'un petit nombre d'exemples liés à l'enseignement scientifique. C'est moins l'invention du thermomètre qui importe au XVIII^e siècle, que la révolution mentale qui amène la notion de mesure de la température⁽³⁸⁾. Montrer aux élèves de combien d'efforts se dégagent les théorèmes et les lois tout élaborés dans leurs livres de classe, les aidera à comprendre à quel prix progresse la civilisation et les risques qu'engendre une trop grande précipitation⁽³⁹⁾. Par l'histoire se révéleront l'interdépendance de la biologie et des sciences physico-chimiques, l'importance des techniques dans l'extension du savoir humain, le rôle de l'intuition et du hasard dans la découverte scientifique⁽⁴⁰⁾. Vivante bien que tirant du passé sa documentation, l'histoire trouve sa place naturelle parmi les méthodes actives. Elle n'a rien d'abstrait puisqu'elle se fonde sur une réelle étude du milieu, d'un milieu d'autrefois. Nous sommes bien là dans la note d'un enseignement concret dont le but est de développer le sens de l'observation, de son importance historique, de sa nécessaire honnêteté et de son indispensable précision.

En résumé, deux aspects retiendront l'attention du professeur d'histoire générale dans l'histoire des sciences : 1) un aspect externe consistant à faire ressortir ou plutôt à faire rechercher par les élèves les effets pratiques d'une découverte ou d'une invention sur les divers secteurs historiques, ou inversement de ceux-ci sur celle-là ; 2) un aspect interne portant sur l'histoire des méthodes et destinée à faire comprendre par-delà les implications pratiques la révolution intellectuelle opérée par la découverte scientifique ou préalable à celle-ci⁽⁴¹⁾. On jugera des possibilités en considérant, par exemple, d'une part les théories atomiques de Démocrite ou de Lucrèce, de l'autre l'astronautique actuelle. Signalant, en passant, que la médecine vient à peine de monter à la barre. Le vaste domaine de l'épidémiologie peut projeter des éclairages précis sur le déclin de certains pays ou la promotion de certaines régions : la *malaria* est un personnage historique, une histoire d'Egypte sans la *bilharziose* est un non-sens⁽⁴²⁾. Le cours d'histoire est dominé par les maladies et par la géographie humaine. Les maladies ont dévasté de larges territoires, arrêté les guerres ou

(38) « Le jour où nous enseignerons que toute découverte scientifique est liée à une mesure d'une précision accrue, écrit le professeur J. SAVARD de l'Université de Lille, le problème sera presque résolu » ; cfr. *L'enseignement français n'a plus de doctrine*, dans *Le Monde*, 7 sept. 1963.

(39) Cfr. P. MALRIEU, *Enseigner la science*, p. 6-7, dans *Education nationale*, année 1960-1961, n° 6, Paris, 1961. - Madeleine COURTIN, *La méthode historique dans l'enseignement des sciences physiques*, dans *Information historique*, t. 21, p. 226.

(40) Paule COMET, *Les sciences naturelles dans les classes terminales*, dans *Education nationale*, n° 19 (mai 1960), p. 6-7, Paris, IPN, 1960.

(41) Cfr. M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 300-311, Florence, 1963.

(42) Mirko D. GRMEK, *Géographie médicale et histoire des civilisations*, dans *Annales*, t. 18, p. 1091-1093, Paris, 1963.

décidé de leur issue, laissé une empreinte sur la vie politique et économique, sur la religion, sur la philosophie et même sur les sciences. Les maladies entraînent des conséquences économiques extrêmement lourdes, et, d'autre part, leur fréquence et leurs distributions dépendent de facteurs économiques. Extraordinaire leçon d'humilité pour les grands stratèges de connaître les ravages du typhus à la suite des campagnes napoléoniennes ; pour les conquérants de savoir ceux de la variole aux Amériques ou, pour les navigateurs, ceux des maladies infectieuses propagées dans leurs découvertes ⁽⁴³⁾.

5. - *L'histoire de l'art.*

Le sens esthétique des peuples est révélateur de leur mentalité. Il y a peu de domaines où le professeur puisse se trouver à la fois si comblé et si mal à l'aise. Comblé par l'extraordinaire richesse de la documentation picturale, sculpturale, architecturale, musicale, chorégraphique et autre ; comblé par l'intensité de l'attention et de la participation qu'il est possible d'obtenir des élèves ; comblé par la satisfaction de contribuer plus qu'en d'autres matières à l'épanouissement des individus et à l'amélioration du cadre de vie. Mal à l'aise, par ailleurs, dans l'explication qui sans cesse s'efforce de cerner une subjectivité qui se dérobe tout en analysant les supports objectifs de l'œuvre d'art ; mal à l'aise parce que la pure esthétique se mêle sans cesse à l'histoire de l'art, que la première dégénère facilement en affectation, tandis que la seconde se perd en se détachant, comme elle l'est trop souvent, de son contexte historique total : social, économique, religieux, politique ou autre.

Fondé sur l'art, un cours d'histoire doit apparaître non comme une description de l'art ou une initiation à sa technique, mais comme une histoire de la société à travers ses expressions esthétiques collectives ou individuelles. Il reste préférable bien sûr, parce qu'il tombe sous le sens, d'apprendre à un élève à savourer une pièce musicale ou à situer la performance d'un architecte que de lui faire écorcher le solfège ou le chant choral ou encore de l'obliger à concevoir des plans d'immeubles s'il est dépourvu de dons. Il ne s'agira plus là d'un cours d'histoire bien que celui-ci puisse utilement tirer parti de cette initiation.

6. - *L'histoire civique.*

Mandaté, rétribué par la communauté pour accomplir sa tâche d'éducateur, le professeur d'histoire peut ressentir l'obligation morale de contribuer au mieux-être commun et d'initier les élèves confiés à ses soins à leurs devoirs civiques. Plus qu'une autre, l'histoire trouve d'abord son prix dans sa valeur formatrice. Elle se doit à un niveau très élevé de contribuer à la formation du citoyen. Son enseignement se réduira-t-il pour autant à l'exaltation unilatérale du régime en pla-

(43) Charles NICOLLE, *Destin des maladies infectieuses*, p. 164-165, Paris, Masson, 1961.

ce ? Ce fut sans doute le cas dans des périodes où les vertus de l'enseignement de l'histoire ne servaient que les desseins exigus des gouvernants. Mais il s'agissait moins là sans doute d'éducation civique que de conditionnement. Si nous n'en sommes pas toujours débarrassés encore ⁽⁴⁴⁾ il n'en peut être ici question. Le véritable civisme, lui, jaillit naturellement d'une matière qui introduit à la connaissance du monde contemporain, met en lumière les fondements des conflits sociaux, politiques, internationaux, élucide les mécanismes de l'économie, éclaire le jeu de la vie politique. Nulle discipline, mieux qu'elle, n'est armée pour réussir cette éducation civique dont on définit si difficilement les buts et le contenu ⁽⁴⁵⁾ : elle aide à combattre les instincts sociaux, à développer le sentiment de la solidarité à travers les institutions que sont la famille, la communauté rurale ou urbaine, la région, l'Etat, instruments sans lesquels il est difficile de réaliser pleinement son humanité : « C'est dans le milieu proche et concret que peut se former le mieux ce sens civique et humain qui doit s'étendre aux dimensions du Monde », disait à Sèvres, en 1951, M. TORRES-BODET, premier directeur de l'Unesco. En apprenant aux adolescents ce qu'ont été les passés, à savoir d'authentiques présents, l'histoire leur enseigne à décaper leur propre présent. « Pour éduquer un civisme véritable, écrit Maurice Grubbelier ⁽⁴⁶⁾, il faut que nous apprenions aux gens à vivre dans le présent... qu'il y a des tâches qui s'imposent à nous à l'heure actuelle comme il y en a eu en tous temps ». A se limiter à la froide vision positiviste et événementielle de l'histoire, il est des valeurs que nous n'atteindrons jamais : « Mais si une autre histoire existentielle nous a rendu attentif au caractère aigu de chaque minute qui s'écoule, peut-être serons-nous mieux en mesure de poser les problèmes d'aujourd'hui. »

Le sentiment d'une lacune de l'enseignement de l'histoire dans ce domaine, celui de l'importance de l'initiation civique simultanément, expliquent la création à la fin du XIXe siècle, en Suisse d'abord, puis aux U.S.A. et dans d'autres pays ensuite, de cours spéciaux de civisme, de sociologie, d'organisation politique, de sciences sociales, d'éducation civile, d'instruction civique, d'histoire actuelle, d'actualité, d'étude du milieu et que sais-je encore ⁽⁴⁷⁾, dont les dénominations diverses accusent les tâtonnements. S'ils sont séparés des cours d'histoire, ils sont généralement confiés à des historiens. Tant est vif le sentiment que nul mieux que ceux-ci n'est en position d'introduire dans cette matière les vues dynamiques sans lesquelles un tel enseignement relèverait de l'endoctrinement. Il serait anormal que parlant des grandes périodes du passé, le cours d'histoire n'opère pas la liaison avec

(44) Cfr. *L'histoire enseignée dans le passé*.

(45) Jean-Marie MAYEUR, *Histoire et programme*, dans *Cahiers de Recherches et débats du Centre chrétien des intellectuels français*, n° 47, p. 145-146, Paris, Fayard, 1964.

(46) Enseignement de l'histoire et formation humaine, dans *Cahiers de recherches et débats du CCIF*, n° 47, p. 75, Paris, Fayard, 1964.

(47) A. DUCIMETIERE, *Enquête sur l'enseignement civique dans les pays européens, passim*, Genève, 1963.

la religion, les pouvoirs publics, le parlement, les cours et tribunaux, le gouvernement local, l'armée, la marine, les parastataux, les communications, les secteurs nationalisés, les institutions internationales et supra-nationales, autant de domaines où les chapitres d'histoire ne sont que des chapitres d'instruction civique rétrospective⁽⁴⁸⁾. Là où le cours d'histoire est bien donné estiment les professeurs anglais, la nécessité d'un cours de civisme s'efface⁽⁴⁹⁾. La liaison de l'histoire avec le civisme établit clairement aux yeux des élèves qu'il n'y a pas de séparation entre la vie réelle et la matière scolaire. Elle implique le recours à l'actualité comme moyen d'insertion dans l'actuel⁽⁵⁰⁾ : la vision du monde doit en devenir plus limpide, plus lucide. La tendance à voir dans la communauté une structure naturelle immuable n'est que trop enracinée chez nos élèves : « Tout était mouvement jadis, tout est stable aujourd'hui », ainsi trop souvent pourrait se définir la philosophie de notre histoire enseignée. Tirer l'élève de cette position confortable mais stérile, dangereuse même, le remettre dans le mouvement est un devoir primordial⁽⁵¹⁾. L'instruction civique apparaîtra alors comme le couronnement de l'histoire. L'historien doit assumer cette tâche, car qu'on y prenne garde, d'autres l'assumeront peut-être avec infiniment moins de perspicacité critique et d'honnête clairvoyance. L'histoire perdra sa raison d'exister⁽⁵²⁾. Elle ne peut admettre cette capitulation ; elle doit sortir de ses routines, chercher des méthodes nouvelles. L'idéal érudit, trop esthétique et littéraire, de l'éducation de l'honnête homme doit s'élargir de la politique, à l'économie, à la compréhension de la société industrielle et de l'âge technique où nous vivons. Mais puisqu'il n'y a de science que du général, l'historien enseignant évitera de s'hypnotiser sur le détail contingent et tentera de dégager des constantes en leur conservant cependant leur valeur d'hypothèse⁽⁵³⁾. Sur le plan plus particulier du civisme, il évitera soigneusement l'écueil du *verbalisme* en raison du caractère abstrait de beaucoup de notions ici abordées : liberté, droit, devoir, démocratie, etc. ; il se gardera aussi d'une *technicité* présomptueuse influencée par le caractère juridique de la matière. Ramener au présent, visualiser, concrétiser seront plus qu'ailleurs à l'honneur.

(48) Cfr. OZOUF et CHARRIER, *o.c.*, p. 315.

H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 352-353, New York, 1953.

(49) *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 34, Londres, 1952.

(50) Thèse défendue en 1962 à Strasbourg lors de la 4e conférence de l'Association du Traité de l'Atlantique; cfr. M. CAMUS, *L'enseignement de l'actualité européenne et mondiale dans les établissements du 2e degré en France*, dans *L'Actualité internationale dans l'enseignement du 2d degré*; p. 25, Strasbourg, 1962. Cfr. C. CASTELLAN, *Peut-on former l'histoire de son temps*, dans LXXXVIIIe Congrès national des Sociétés savantes, Pasteur, 1962.

(51) En Italie; cfr. M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 295, Florence, 1963.

(52) Sur le problème aux U.S.A., cfr. H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 350-352, N. Y., 1953. - Au Colloque d'Eliseneur en août 1965, organisé par le Conseil de l'Europe, la délégation suédoise a fait connaître la substitution à l'histoire d'un cours de sciences sociales.

(53) « C'est un lieu commun que l'histoire a progressé en refusant les perspectives de la « petite histoire » ou des histoires, ou en tendant à les soumettre à des réflexions plus larges » ; cfr. E. AMADO LEVY-VALENSI, *Histoire et psychologie*, dans *Annales*, t. 20, p. 923, Paris, Colin, 1965.

7. - L'histoire biographique.

Le succès très antique et toujours vivace de la biographie, son influence sur le public ⁽⁵⁴⁾, imposent que l'enseignant y prête attention. Analyser les ressorts de ce genre historique contesté ⁽⁵⁵⁾ nous introduirait dans le domaine du subconscient collectif : le refus généralisé d'assumer sa propre personnalité entraînant le besoin d'un modèle de référence précis, concret ⁽⁵⁶⁾. « C'est historique, donc c'est vrai » entend-on fréquemment, même pour les plus lamentables élucubrations pseudo-historiques.

Sur le plan didactique, il est plus commode de traiter d'un individu que de l'ensemble de la société. Ce n'est pas à l'homme en général que l'élève accorde son attention, c'est à un homme qui a réellement vécu, qui a un nom, un visage, qui est engagé dans des actions bien définies à ses yeux. Le côté anecdotique l'emporte aisément, surtout pour les élèves les plus jeunes. En s'identifiant ou en s'opposant à un archétype ⁽⁵⁷⁾, l'enfant tendrait à élargir spontanément sa propre expérience. Mais est-ce bien certain ? Aborder l'histoire sous l'angle de la biographie comporte des risques. Le phénomène d'identification avec un héros mort ne ressuscite pas le passé, il enterre le présent en le niant. Don Quichotte n'en donne-t-il pas l'illustration ? Il exorcise aussi. Le procédé est d'autant plus dangereux que les critères choisis pour définir le héros relèvent plus volontiers de l'hagiographie que de l'histoire ⁽⁵⁸⁾. Le procédé n'est cependant pas encore près de se perdre ⁽⁵⁹⁾. Il date de loin déjà. Jean-Jacques Rousseau le recommandait en conseillant à Emile, âgé de 18 ans, de lire des vies individuelles afin de scruter la nature intime des corps. Aucun livre, peut-être, n'eut plus de succès que « Les Vies parallèles » de Plutarque dans la traduction donnée en 1559 par Jacques Amyot. « C'est notre bréviaire » disait Michel de Montaigne. Par imitation, peut-être, naquirent, au XVII^e siècle, des biographies sous forme d'histoire du temps inspirées des Anciens et teintées d'intentions moralisatrices ou apologétiques. Le personnage n'était que le prétexte. Quant à l'initiation à l'histoire par la biographie, elle fleurit surtout au XIX^e siècle, venant d'Allemagne où elle apparaît vers 1820 ^(59 bis). En 1876, à Bruxelles, à une séance pour le progrès des études philologiques et historiques, M. Gantrelle recommandait : « Il faut employer les biographies des grands hommes dans

(54) Cfr. L. E. HALKIN, *Critique historique*, p. 69 sv., Liège, 1959. - S. DRESDEN, *De structuur van de biographie*, La Haye, 1956.

(55) A propos de Browning, G. K. Chesterton explique : « Il y a dans ce livre très peu de faits purement biographiques, et presque tous ceux qui s'y trouvent sont inexacts. Mais une chose y est quelque part enterrée : je crains que ce soit plutôt ma propre enfance que la biographie de Browning », cité par L. F. HALLUIN, *o.c.*

(56) « Chacun cherche obscurément dans le passé la réalisation de son rêve, ou plutôt sa sublimation dans un type supérieur d'humanité » ; M. CHOISY, *Le héros, surmoi français*, dans *Psyche*, t. 5, p. 98, sv., Paris, 1950. Cité par L. F. HALKIN, *o.c.*

(57) André MERLIER, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 42.

(58) Cfr. H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 92-93, N. Y., 1952.

(59) Bien qu'elle mette en garde les professeurs contre le risque de l'hagiographie, la commission française de l'UNESCO recommande l'usage de la biographie ; cfr. H. GOSSET et F. BRUNOT, *De l'enseignement du premier degré*, p. 130.

(59 bis) H. JOHNSON, *o.c.*, p. 131-134-145.

les classes inférieures. Il faut des détails intéressants pour frapper l'esprit des jeunes élèves ; l'histoire générale et surtout l'histoire sommaire les dégoûteraient bien vite » ⁽⁶⁰⁾. Les mêmes sentiments règnent en Prusse en ces mêmes moments : « L'enseignement préparatoire de la 6e et de la 5e a pour but de présenter les grandes figures héroïques du passé récent et lointain, au cœur et à l'imagination de l'enfant, d'en remplir son cercle d'idées et de préparer ainsi une base concrète à des considérations d'ordre historique. L'enthousiasme du maître lui-même, la description simple mais vivante et chaleureuse qu'il fait des héros présentés, sous forme de récit libre, sans l'aide d'aucun livre, constituent ici la partie la plus importante et la plus efficace de l'enseignement. Pour les classes suivantes, de la 4e à la 2e B, l'enseignement consiste à exposer les faits essentiels, le plus souvent en les groupant autour de personnages importants... » ⁽⁶¹⁾. Remplir l'esprit de l'élève des nobles exemples des *grands hommes*, faire de ceux-ci la règle de sa conduite journalière était communément regardé comme le but suprême de la biographie à l'école. Les illustrations publicitaires, l'iconographie des manuels et des encyclopédies y aidaient généreusement en multipliant les effigies de personnages tout étonnés sans doute de contempler leur portrait ou de savoir leur mythe matérialisé. Dans l'ordre défilent d'abord les rois, les papes, les généraux, les évêques ; viennent ensuite les peintres, les sculpteurs, les architectes chargés de leur donner un cadre digne d'eux, puis les orateurs et les écrivains porteurs de leur panégyrique ou facteurs de la *loyale opposition*. Quelques héros d'un nationalisme de bon ton. Les hommes de science arrivent bien plus loin, ne sentent-ils pas le fagot ? Quant aux techniciens, leur apparition est accidentelle : Bernard Palissy justifiait combien il était grand qu'un manouvrier se sacrifie pour rendre belle la vie des princes ; en Léonard de Vinci, on admirait l'artiste, on négligeait l'artisan, si ingénieux fût-il ; seul le Malin pouvait expliquer les prodiges du génie civil : que de ponts ou de sauts baptisés par le Diable. En 1897 pourtant, Frédéric Mistral écrit dans *Le Poème du Rhône* (*Lou pouèmo dou Rose*) : « Et de quoi se prévalent les conquérants les plus goulus qui eurent tour à tour empire sur le Rhône, les Charlemagnes avec les Bonapartes, les Hannibals et les Césars de Rome, pour avoir franchi ces hauteurs ? Lorsque tous les printemps, en caravane, lorsque tous les étés et les automnes, avec leurs grands boucs qui ouvrent la trace parmi les neiges grenues des névés, le bâton à la main, jouant du fifre, nos pâtres, eux, gravissent et passent les montagnes » ⁽⁶²⁾. A ce retour de conscience populaire n'est sans doute pas étrangère la pensée marxiste. Non seulement celle-ci exprime du scepticisme à l'égard de la grandeur des grands hommes, de la faiblesse des hommes faibles, de la bonté des hommes bons et de la méchanceté des hommes méchants, mais fondée sur la prééminence

(60) *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, année 1876, p. 153, Bruxelles, 1877.

(61) F. COLLARD, *Méthodologie de l'enseignement moyen*, p. 425, Bruxelles, de Boeck, 1911.

(62) Chant II.

des facteurs économiques, elle met en doute l'importance de leur influence sur les événements. Avec les sociologues, Emile Durkheim, François Simiand, réhabilitent les masses.

Quoique descellée, la biographie, pierre angulaire de l'enseignement historique résiste encore. Le philosophe et sociologue Louis Bourdeau a beau soupirer, en 1888 : « Que faudrait-il penser d'un géographe qui pour donner une description de l'Univers se contenterait d'un inventaire des sommets ? » ⁽⁶³⁾, Lucien Febvre lui-même admet : « Quant aux grands hommes l'histoire en est tissée ». Mais on n'en est plus, par bonheur, aux théories de Thomas Carlyle ⁽⁶⁴⁾ ni aux prétentions de Victor Cousin ⁽⁶⁵⁾. Dans le « grand homme », on cherche plutôt le reflet de son temps ⁽⁶⁶⁾. Mieux, on lui substitue le personnage historique et celui-ci apparaît comme un artifice pour exprimer un milieu, un climat, une époque : « Chaque homme à ce titre peut être un personnage historique, écrit Marcel Reinhard ⁽⁶⁷⁾ dont le portrait montrera les types de carrière caractéristiques, le rôle de l'origine, celui de la fortune, du mérite ou de l'arrivisme. La biographie permet alors de saisir des exemples frappants de multiples types humains dans leur profession ou leur classe sociale : paysans, artisans, ouvriers, membres des classes libérales ». Il est faux pédagogiquement de croire que l'histoire d'un homme *sans histoire* n'intéresse personne ⁽⁶⁸⁾, car on peut toujours apprendre à l'élève à distinguer l'exemple représentatif et le cas exceptionnel ⁽⁶⁹⁾. En ceci, le rôle du pédagogue diffère de celui du savant. Pour lui, la biographie permettra d'aborder un groupe entier par l'intermédiaire d'un de ses membres et de montrer les relations d'un groupe à l'autre. Un soldat Chveik, un Woyzeck, un Jacques Bonhomme, un David Crockett, un Simplicius Simplicissimus, un Israël Potter, un Guy Fawkes n'auront pas moins de réalité ici que Jeanne d'Arc ou que Pougatchev. A condition toutefois de concrétiser la masse abstraite et fluide de leurs contemporains. Non sans intention souvent, les « grands hommes », pour leur fortune et le bonheur de leurs historiens, ont laissé suffisamment de traces pour dresser leur biographie. Combien dès lors est délicate la tâche des auteurs, car combien multiples sont possibles les interprétations, même les plus circonspectes et les plus sincères. Par contre, faute de publicité, l'homme du commun impose un travail souvent ingrat de recherches et de recoupements comparatifs pour livrer, sous un nom quelconque, une image plus exacte peut-être dans sa simplicité. « Il y a longtemps que les histo-

(63) *L'histoire et les historiens*, p. 20, Paris, 1888.

(64) « The history of what man has accomplished in this world is at bottom the history of the great men who have worked here. »

(65) « Les grands hommes dominent et représentent l'humanité. »

(66) « Que l'homme soit représentatif de son temps ou qu'il s'oppose à lui, la biographie s'intéresse au temps comme à l'homme » ; L. HALKIN, *Critique historique*, p. 71. Voir le succès de collections telles que : « Au temps de... », « Dans les pas de... », « Trente jours qui ont fait la France », « Le Temps qui court... ».

(67) *Enseignement de l'histoire*, p. 117-118, Paris, P.U.F., 1957. - Opinion partagée par L. E. HALKIN, *Critique historique*, p. 70.

(68) Comme l'affirme L. E. HALKIN, sur le plan scientifique, cfr. *Critique historique*, p. 75.

(69) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 136, New York, 1952.

riens se sont avisés que précision et certitude variaient en fonction inverse. » (70). L'histoire locale ne sera pas ici sans intérêt en procurant des références (71) débouchant finalement sur la vie sociale, la vie quotidienne (*). Foin du culte de la personnalité : de très vastes groupes humains peuvent être présentés aux élèves par ce moyen. Il convient de montrer dans quelle mesure les membres de ces collectivités vivaient de leur vie collective et dans quelle mesure ils maintenaient relativement indépendante leur vie familiale et individuelle. Dans quelle mesure aussi, spécialement dans les circonstances critiques, ils perdaient cette relative indépendance pour suivre les mouvements de masse : les paniques, les révoltes, les enthousiasmes communicatifs animés par la psychologie des foules (72).

Dans les classes inférieures, la figure des personnages historiques ne se réduira pas à l'anecdote, elle servira à définir les cadres historiques. Dans les classes supérieures, parce que les héros existent et qu'ils exercent une influence non négligeable sur le cours effectif des événements, leur intervention apparaîtra comme le tempérament nécessaire de l'histoire purement quantitative (73) : le reflet des aspirations d'une époque, l'émanation d'une certaine classe sociale, le cerveau d'une minorité réceptive ou le tout à la fois, par influences successives (74). En un mot, ils serviront de support ou de prétexte à l'enseignement. Jamais, ils ne s'identifieront avec l'histoire.

Est-il nécessaire encore d'énumérer d'autres thèmes ? L'avantage de ce procédé, c'est que pratiquement sans limite, il fournit au professeur les matériaux les mieux adaptés aux préoccupations de ses élèves et aux besoins de son enseignement. La difficulté peut en être contrôlée sans grande peine. La raison imposera un choix suffisamment nuancé pour couvrir l'essentiel du domaine historique. Les liaisons seront toujours assurées par référence aux thèmes antérieurement traités, de manière à former une vision cohérente de l'ensemble dans ses structures.

Ce trop long essai de *typologie* de l'histoire enseignée nous amène logiquement, et pour conclure, à traiter sommairement des programmes d'enseignement en la matière.

LES PROGRAMMES, POUR CONCLURE

Comme ses voisins, la Belgique souffre de l'enflure de ses programmes d'histoire. Ni dans l'Enseignement libre, ni dans l'Enseignement officiel, ni dans l'Enseignement général, ni dans l'Enseignement

(70) H. I. MARROU, *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 168, Paris, 1965.

(71) H. JOHNSON, *o.c.*, p. 139-140.

(*) M. REINHARD, *o.c.*, p. 118.

(72) M. REINHARD, *Enseignement de l'histoire*, p. 118-119, Paris, 1957.

(73) Cfr. J. MARCKEWSKI, *Histoire quantitative, buts et méthodes*, dans *Cahiers de P.I.S.E.A.*, série A.F., n° 1, Paris, 1961.

(74) Cfr. R. POULIGO, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 44, Paris, IPN, 1957.

technique, le problème n'a encore été résolu en dépit de réformettes ébauchées ou d'instructions rappelant la nécessité de choisir : « Non multa, sed multum ». Le *Congrès psycho-médico-scolaire* de Bruxelles actait, en 1963 : « Quant aux programmes scolaires eux-mêmes, on les croirait conçus non pour éveiller les talents et les hommes, mais pour étouffer à jamais toute souplesse intellectuelle, toute personnalité originale ». Son avis concordait avec le manifeste français du *Comité universitaire d'information pédagogique*, de juillet 1963 : « Il faut en finir avec un encyclopédisme de principe, avec le mythe du « bagage » devenu un énorme ballot souvent crevé et vide... »⁽⁷⁵⁾. A dire vrai, par la démocratisation des études, le programme de la belle époque n'a été modifié qu'en apparence : son esprit n'a pas changé, « jamais le fossé n'a été aussi profond entre l'esprit d'un enseignement et les facultés d'assimilation de la majorité des élèves »⁽⁷⁶⁾. A Françoise, maman, Marcel Prévost conseillait, en 1912 : « Rien d'enseigné en l'air, c'est-à-dire sans connection avec ce qui précède ou ce qui suit, sans lien continu avec l'enfant lui-même »⁽⁷⁷⁾. C'était la sagesse même, mais à cinquante ans près, nous n'y sommes point encore. En 1896, le comité spécial créé par l'*Association historique américaine* prônait la réorganisation et la coordination de l'enseignement historique à tous les niveaux et dans tous les Etats, en rappelant qu'il s'agissait moins d'enseigner des matières que d'enseigner à des enfants⁽⁷⁸⁾. En Angleterre, le développement mental de l'élève l'emporta sur la pure information. L'étude systématique de l'histoire fut bannie⁽⁷⁹⁾. Aucun programme ne fut prescrit, sinon de manière vague et générale⁽⁸⁰⁾. On recommanda seulement une sélection drastique en tenant compte qu'il ne s'agissait pas de former des spécialistes et qu'il était nécessaire d'apprendre quelques données du passé humain à des enfants dont l'immense majorité quitte l'école avant l'âge de 15 ans, voire beaucoup moins dans les pays en développement⁽⁸¹⁾. Plus systématique à mesure que s'élève le niveau d'âge, le programme conservera néanmoins beaucoup de souplesse. Il sera soumis à de fréquentes révisions, afin de s'aligner sur les résultats éprouvés de la recherche historique. Il ne s'appliquera jamais *ne varietur*⁽⁸²⁾. De l'abondance des plaintes, on pourra juger du peu de changement que l'exemple anglo-saxon a entraîné sur le continent européen.

(75) *Cahiers pédagogiques*, juin-juillet 1963, Paris, I.P.N.

(76) J. SAVARD, *L'enseignement français n'a plus de doctrine*, dans *Le Monde*, 7 septembre 1963.

(77) *Lettres à Françoise, maman*, p. 279, Paris, 1912.

(78) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 63-64, New York, 1952.

(79) *Teaching of history*, pamphlet n° 23, p. 8-9, Londres, 1952. - *The teaching of history*, p. 14, Cambridge, 1950.

(80) « La liberté du professeur d'histoire est la plus sûre garantie de l'intégrité du sujet, et de celle-ci dépend sa valeur éducative » ; cfr. *History teaching in english secondary schools* dans *History*, t. 18, n° 70, p. 234-235, Londres, 1933. - Fixer une somme de connaissances à posséder au terme du cours d'histoire est vain. Il est indiqué de tenir compte des intérêts des élèves et des goûts des professeurs. Aussi une très grande variété dans les programmes est-elle souhaitée tout en formant chaque fois un tout cohérent et une suite chronologique ; cfr. *The scope and aims of history teaching in schools where the leaving age is, as a rule, under sixteen*, dans *History*, t. XI, p. 219, Londres, 1926.

(81) Cfr. C. PETER HILL, *Enseignement de l'histoire*, p. 49-50.

(82) *Ibidem*, p. 28.

La France donne l'exemple des tâtonnements ; partant d'un programme quatre - trois, mettant surtout l'accent sur l'histoire moderne et contemporaine dans les trois classes supérieures, elle s'est orientée en 1957 vers un programme de cycle unique visant surtout à décongesser les classes inférieures, mais réduisant à une minorité les élèves jugés dignes de s'initier à l'histoire la plus récente, celle qui fait les vrais citoyens⁽⁸³⁾. Malgré les instructions⁽⁸⁴⁾, la mentalité reste encyclopédique, encore que des suggestions particulières proposent des remaniements radicaux⁽⁸⁵⁾. En République fédérale allemande, le programme reste très lâche. Il recommande de donner une vue générale de l'histoire d'Allemagne associée à l'histoire universelle en arrivant très rapidement aux époques moderne et contemporaine⁽⁸⁶⁾. L'Angleterre, par contre, est hostile à cette politique, estimant impossible de donner des vues saines sur une époque trop rapprochée⁽⁸⁷⁾. Elle abandonne ce soin aux cours d'instruction civique. Le souci d'en arriver rapidement à l'époque contemporaine se retrouve au Danemark, où l'on exerce l'esprit critique par l'exploitation des journaux quotidiens, même dans l'Enseignement moyen inférieur⁽⁸⁸⁾. Même tendance à favoriser l'histoire contemporaine en R.S.F.S.R. où l'on sacrifie toujours davantage à l'histoire antique et médiévale au degré inférieur et où l'histoire de l'U.R.S.S. reste au centre des préoccupations⁽⁸⁹⁾. Les trois années supérieures du programme à cycle unique de l'Enseignement secondaire des Pays-Bas sont consacrées à l'histoire depuis 1789, sauf au Lycée où l'Antiquité se maintient en 4e année⁽⁹⁰⁾. Une tendance identique est décelable en Ecosse⁽⁹¹⁾ et en Italie⁽⁹²⁾ et depuis tout récemment en France. En Belgique, les intentions des réformateurs de 1947 soucieux de donner plus d'aisance à l'histoire contemporaine n'ont guère eu d'échos. La matière est abordée avec d'autant plus de réticence que l'obligation de neutralité imposée aux Ecoles officielles par le *Pacte scolaire* en rend l'approche plus scabreuse. Le programme unique de l'Enseignement libre n'attribue qu'une seule année à la période 1789-1939, toute la rhétorique est consacrée à l'histoire de Belgique. Le cycle double de ce même réseau traite dans le

(83) 6e *Orient et Grèce* ; 5e *Rome et début du M.A.* (987) ; 4e *Moyen Age jusqu'en 1492* ; 3e *XVIe, XVIIe et XVIIIe s.* ; 2e *1789 à 1871* ; 1re *1871 à 1945* ; Terminales *Période actuelle et civilisations non-européennes* ; cfr. A. TROUX, *Le nouveau programme d'histoire*, dans *l'Information historique*, t. 19, n° 4, Paris, 1957.

(84) Attention plus grande pour les faits de civilisation ; cfr. *Instructions officielles*, janvier 1957 : F. D. n° 113, p. 20, 21, Paris, I.P.N., 1962.

(85) Pour les élèves de 12 à 14 ans, A. FONTANIER préconise : 1. *Les productions nécessaires à la vie, base de toute société, civilisation matérielle*. 2. *Organisation de la société nécessaire aux divers stades de la production*. 3. *Condition de l'homme*. 4. *Éléments d'ordre intellectuel*. 5. *Développement de la Nation et initiation civique* ; cfr. o.c., p. 23-24.

(86) J. VAN ROELEN, *Een kijk in programme's van West Europese landen*, dans *Documentatie*, n° 8, p. 14-15, 16, Bruxelles, s.d.

(87) *The scope and aims of history teaching*, dans *History*, t. XI, p. 221.

(88) *L'actualité internationale dans l'enseignement de l'histoire*, 4e conf. de l'Assoc. du Traité Atlantique, p. 45, Strasbourg, 1962.

(89) Vahov KELDYCHEV, *L'enseignement de l'histoire*, dans *Nouvelles de Moscou*, 6 avril, 1963.

(90) J. VAN ROELEN, *Een kijk over de programma's* p. 15.

(91) W. K. FERGUSSON, *L'enseignement des affaires internationales en Ecosse*, dans *L'Actualité intern.* dans l'Enseignement secondaire, 4e conf. de l'Ass. du Traité Atlantique, p. 34.

(92) A. GALLIA, *L'enseignement de l'actualité internationale en Italie*, dans *Ibidem*, p. 32-33.

même temps la période 1648-1939. Les écoles officielles semblent plus à l'aise puisqu'elles n'étudient en rhétorique que les années 1848 à 1945, mais elles doivent y mêler une revision complète de l'histoire de Belgique. Dans les écoles techniques, le programme plus récent paraît accorder plus de place à l'histoire depuis 1815, mais à raison d'une heure par semaine seulement et avec des prétentions excessives ⁽⁹³⁾.

Comme on le voit, le souci de la chronologie l'emporte encore dans la plupart des cas. En 1952, à un stage international du Centre pédagogique de Sèvres, fut exprimé le vœu d'étudier avec les élèves de 12 à 15 ans les influences réciproques des foyers de civilisations en se fondant sur les bases suivantes :

1. histoire des inventions.
2. histoire du commerce, de ses itinéraires, des découvertes, des conquêtes, des échanges de produits ou de techniques, avec établissement des cartographies adéquates.
3. histoire des Beaux-Arts, des langues et des littératures en ne retenant que leurs traits caractéristiques.
4. rappel des grands penseurs vivant au même moment dans des milieux différents.
5. types d'organisations sociales et de fonctions sociales : la cité grecque, la paix romaine, le moine, le chevalier, le banquier, l'humaniste, le philosophe qui se perpétuent sous des formes variables.
6. notions de liberté, de droit dans leur évolution et dans leur devenir de l'Antiquité grecque à la Déclaration universelle des droits de l'homme ⁽⁹⁴⁾.

L'initiative rencontra peu d'échos sinon celui de la région d'expression néerlandaise de la Belgique où l'expérience fut tentée dans l'Enseignement officiel sous la responsabilité de l'inspection compétente ⁽⁹⁵⁾. Le succès semble certain malgré l'avis des détracteurs.

Un bon programme n'est cependant pas la garantie d'un bon enseignement. Tout dépendra de ceux qui l'appliqueront. Il est d'excellent enseignement dispensé sur la base des programmes tant critiqués actuellement. Tout est affaire de compétence, d'initiative, de sensibilité, d'imagination et d'enthousiasme. En dehors de ces qualités, l'objection attribuant à la charge du programme ou à l'exiguïté de l'horaire les retards constatés ne procède que de la paresse ou du conformisme. La liberté coûte de fatigantes initiatives, dérange la routine : les esclaves créent plus volontiers des tyrans que les tyrans des esclaves.

(93) Voir les programmes suivants : Ministère de l'Instruction publique, Direction de l'Ens. moyen, Instructions concernant la réforme de l'Ens. moyen, Histoire, 3e éd., Bruxelles, 1960. - Min. de l'Instr. publique, Conseil de perfectionnement de l'Ens. technique de l'Etat, Programmes, Histoire, cycle secondaire inférieur et cycle secondaire supérieur, 2 fasc. - Fédération nationale de l'Enseignement moyen catholique, Programme 1961 (2e éd.), Histoire, Lierre, 1961.

(94) Cfr. *Les Amis de Sèvres*, t. 12-13, p. 14, Paris, 1952.

(95) Plusieurs publications soutiennent le mouvement : *Sprekend verleden, Beeld, Document, Clio, Problemen, Geschiedenis in het onderwijs*, etc.

ves⁽⁹⁶⁾. Mais il est certes préférable d'avoir un bon programme répondant à ces quelques critères précis :

1. il s'adaptera au but formatif de l'enseignement de l'histoire, montrera la maturation progressive des connaissances historiques et soulignera leur relativité en tenant compte du psychisme des élèves⁽⁹⁷⁾.
2. il adoptera un plan clair et raisonné en évitant les juxtapositions de matières sans relation les unes aux autres.
3. il traitera la matière selon l'âge des classes, les intérêts et les capacités des élèves.
4. il s'attachera, sans bannir les faits locaux, à atteindre l'international et l'universel, à donner une ouverture sur le monde et sur l'homme.
5. il s'appliquera à évoluer avec son temps⁽⁹⁸⁾.

Pour le reste, deux grands types de sujets pourraient être traités que suggèrent les *Instructions officielles* françaises :

1. les sujets faisant l'objet d'une étude posée, plus profonde, appuyée sur la pédagogie de la découverte, fondée sur l'utilisation méthodique, intelligente de toutes les ressources documentaires disponibles. Nous y inscrirons d'abord les matières concernant les grandes civilisations dans leurs connections avec la géographie et avec la sociologie sous tous leurs aspects utiles, ensuite l'évolution sociale et politique des principaux pays de notre parentage, avec quelques spécimens de pays d'autre type⁽⁹⁹⁾.

2. les sujets de liaison nécessaires pour assurer la compréhension des précédents. Plus sommaires, plus délicats par là même, ils relèveront d'un enseignement plus magistral. Mais il faudra cependant ici encore se souvenir avec François Bacon que « Nul ne possède de manière réelle et fondamentale, que les connaissances qu'il a pour ainsi dire créées lui-même ».

Tout ceci postule évidemment des programmes très généraux⁽¹⁰⁰⁾. Il est impossible d'enseigner toute l'histoire dans nos écoles. La solution s'imposera dans la manipulation de la gamme de perspectives décrites dans les pages qui précèdent. Définir les cadres géographiques, préciser les contours chronologiques, analyser les grands problèmes en liaison avec le présent, autant d'opérations complémentaires par lesquelles chacun se constituera de l'histoire une vision dynamique

(96) Cfr. *The teaching of history*, p. 13, 22, Cambridge, 1950. - M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 95, Florence, 1963.

(97) Voir quelques spécimens dans H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 159, sv., New York, 1952.

(98) Les Hollandais J. JONGES et J. VAN MOURIK estiment que le plan d'étude annuel doit être périodiquement discuté par le personnel scolaire sous la présidence du directeur ; o.c., p. 34.

(99) Certains sujets devraient l'emporter, estime-t-on, et ne sont pas assez mis en relief. Romanisation et christianisation, par exemple, cèdent trop aux opérations purement militaires ? Certains peuples, dont le rôle ne correspond pas à leur exiguité, figurent à peine dans les manuels ; cfr. F. G. DREYFUS, *Les manuels d'histoire et l'effort d'objectivité*, dans *Cahiers pédagogiques*.

(100) Tous les avis concordent, parmi les professeurs, à 60 ou 75 p.c. des suffrages, pour réclamer une réduction des programmes plutôt qu'un accroissement de l'horaire ; cfr. en France, *Bulletin de la Société des Professeurs d'histoire et de géographie*, n° 157, p. 89-90, Paris, 1958. - En Belgique francophone, cfr. *Cahiers de Cléo*, fasc. n° 5, Bruxelles, 1966.

dans le développement harmonieux de sa personnalité et l'utilisation efficace de ses aptitudes. Dans nos pays d'évolution, les enseignements primaire et secondaire, enfin coordonnés, constitueraient un tout que l'obligation scolaire prolongée rendrait cohérent. Poursuivie durant toutes ces années, l'initiation historique progresserait vers un couronnement obtenu au terme des études et déterminé par l'orientation adoptée dans la vie : exercice d'une profession, études supérieures, etc. Toujours cependant sera reconnue l'unité de l'homme, toujours sera cultivée la rigueur de l'esprit scientifique direct et précis. Voilà le seul vrai objet de l'histoire, à l'école.

René VAN SANTBERGEN.

LA FAMILLE PANCKOUCKE.

Une des dynasties d'imprimeurs-libraires d'Ancien Régime appartenant à la Flandre, les Panckoucke, joua un rôle important dans l'essor du journal en France, au XVIII^e siècle. De ce point de vue, la carrière d'André-Joseph et celle de Charles-Joseph méritent quelque attention ⁽¹⁾.

Venu de Bruges à Lille, Pierre Panckoucke épousa en 1699, en l'église Saint-Maurice, Marie Hennion qui lui donne onze enfants. Le second, André-Joseph, né en 1703, fait de sérieuses études et s'établit libraire à Lille vers 1730. En 1740, il dédie au Magistrat ses *Eléments d'Astronomie et de Géographie* et propose de faire un cours public de physique et de géographie, mais le Magistrat ne peut l'aider financièrement : « La Ville n'a pas d'argent, lui répond-on, on ne donne pas de pensions ni récompenses aux habiles théologiens, jurisconsultes ou médecins dont la science est si nécessaire pour le sort des âmes et la conservation de la vie et des biens. » ⁽²⁾.

André-Joseph Panckoucke composa d'assez nombreux livres : *Essai sur les philosophes ou Usage de la Raison*, en 1743 ; *Egarement de la Raison sans la foi*, *Manuel philosophique*, en 1748 ; *Dictionnaire des Proverbes français*, en 1749 ; les *Etudes convenables aux demoiselles* ; *l'Art de désopiler la rate*, en 1754... La vie de sa province l'intéressait particulièrement, et il publia un *Petit Dictionnaire historique et géographique de la Châtellenie de Lille*, en 1733. Il est peut-être l'auteur de *Réflexions générales sur les causes de la décadence de la ville de Lille et des moyens qu'on pourroit employer pour la soutenir*. Il énumère, dans ce manuscrit que possédait Quarré-Reybourbon, les activités lilloises qui déclinent et constate : « La ruine de certaines industries lilloises est due à la concurrence des fabriques de même nature qui se multiplient dans les campagnes voisines grâce à la tolérance ou même à la connivence de la Châtellenie ». C'est l'arrêt du Conseil d'Etat de 1762 qui supprima le privilège exclusif des villes et

(1) Ces pages ne contiennent pas une étude de la dynastie des Panckoucke. Elles apportent seulement quelques éléments recueillis en rédigeant une histoire de la presse française d'Ancien Régime, à paraître en 1967 aux P. U. F.

(2) François CHON, *Notes historiques sur la famille Panckoucke à Lille et à Paris. Mém. Soc. Sciences et Agric.*, t. XV, 1886, p. 295 à 309.

autorisa le plat-pays à fabriquer des étoffes. Ainsi naquit une âpre rivalité entre Lille et les bourgs, comme Roubaix et Tourcoing ^(2bis).

Ayant donné des gages à l'esprit nouveau, André Panckoucke subit des perquisitions et, en 1751, les syndics saisissent dans son magasin, des ouvrages suspects du point de vue religieux, comme les *Provinciales*, les *Lettres Philosophiques* de Voltaire, les *Pensées philosophiques* de Diderot, mais surtout des livres licencieux comme les *Nonnes galantes* ou *l'Amour embéguiné*, du marquis d'Argens, le *Jésuite sécularisé*, de Dupré, les *Amours de Séokinizul, roi des Kotirans*, d'Angliviel de La Beaumelle ⁽³⁾.

En 1746, André Panckoucke lance *l'Abeille flamande*. Dans son prospectus, il rappelle le conseil de Pline recommandant la variété : « Ce doit être là le but d'un journaliste et on peut dire qu'il réussit parfaitement s'il est assez heureux de faire un choix de matières qui contentent et qui plaisent généralement à ses lecteurs ». Panckoucke expose son programme : étudier le progrès des sciences, la vie des grands hommes, les ouvrages nouveaux en histoire, en jurisprudence, en médecine... Il s'attachera tout particulièrement au passé de la Flandre si étroitement lié à celui de la France, de l'Angleterre et de l'Empire ⁽⁴⁾.

L'Abeille flamande parut avec permission, sur 24 pages in-12. Elle publia effectivement des notices sur les comtes de Flandre, notices qui furent groupées en un *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre* en 1762. Sa chronique littéraire aborda des sujets divers : origine de l'écriture, utilité des mathématiques, physique du corps, proverbes... Après dix « nombres », cet hebdomadaire disparut ⁽⁵⁾.

André Panckoucke mourut en 1753, laissant six enfants. Le fils aîné, André Charles Joseph, né en 1736, enseigna les mathématiques puis fut reçu libraire en 1759 ; il manifesta autant d'activité et de sympathie pour les lumières que son père. Il reprend la librairie de sa mère, place Rihour. « Placé à Lille, écrit son beau-frère, Jean-Baptiste Suard, entre Paris où se faisaient les livres les plus lus d'Europe, et la Hollande où s'en faisait le plus grand commerce, il lui fut aisé de voir que nos richesses littéraires sont devenues pour les deux hémisphères des richesses commerciales ; mais bien que nées en France, elles ne servaient guère qu'à la fortune de quelques négociants de Leide et d'Amsterdam » ⁽⁶⁾.

Nullement découragé par l'échec de *l'Abeille flamande*, Charles-Joseph Panckoucke demanda en 1760 à l'Intendant des Flandres, An-

(2 bis) Alexandre de SAINT-LEGER, *La rivalité industrielle entre la ville de Lille et le Plat Pays et l'arrêt du Conseil de 1762 relatif au droit de fabriquer dans les campagnes*, *Annales du Nord et de l'Est*, 1906, t. II, p. 367-404 et 481-500.

(3) A. de SAINT-LEGER, *La vie à Lille...*, *Revue du Nord*, 1920, p. 314-315.

(4) A. DELSART, *Notice biographique sur Charles-Joseph Panckoucke*, *Arch. Hist. du Nord de la France*, 1^{re} série, t. 1, p. 223-237.

(5) Henri LEPREUX, *Nos journaux, Hist. et bibliog. de la presse périodique dans le département du Nord, 1746-1895*, Douai, Crépin, 1896, in-8°, t. I, V - 311 p., p. 3.

(6) PANCKOUCHE (C.L.F.), *Lettres de Voltaire et de J.J. Rousseau à A.C.J. Panckoucke*, édit. de l'Encycl. Méthodique, Paris, Panckoucke, 1828, 8°, 70 p., p. 9.

toine Le Febvre de Caumartin, l'autorisation de publier des *Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas français*. Caumartin accepta, mais Malesherbes lui rappela : « Suivant les règlements, les intendants ne sont chargés dans aucun cas de donner des permissions d'imprimer. Les feuilles volantes et autres brochures de peu de consistance sont permises par les lieutenants de police de chaque ville, et les ouvrages plus considérables ne peuvent l'être que par un privilège ou avec permission scellée, c'est-à-dire par Monsieur le Chancelier » (7). Dans son prospectus, Panckoucke affirme son intention de diffuser son journal dans la Flandre, l'Artois et même la Normandie. Aussi organise-t-il un réseau de correspondants à Arras, Saint-Omer, Cambrai, Douai, Dunkerque, Calais, Amiens et même au Havre et à Ostende... Il signalera les biens et les charges à vendre, les maisons à louer, les mouvements des vaisseaux... Il prévoit de nombreuses rubriques : « Tout ce qui porte l'empreinte de l'utilité publique y aura un droit égal : faits singuliers de médecine et de chirurgie, découvertes dans l'agriculture, jugements célèbres rendus dans les différents tribunaux de ces provinces..., les découvertes des artistes en quelque genre que ce soit. Trop heureux si nos feuilles pouvaient contribuer à obtenir l'émulation parmi une classe d'hommes auxquels il ne manque souvent que cette précieuse célébrité qui fait naître l'industrie et développer les talents. Au point de vue littéraire, nous donnerons chaque semaine l'extrait de quelques nouveautés qui paraîtront à Paris ou ailleurs... Plusieurs gens de lettres qui ont bien voulu se charger de notre correspondance, nous ont déjà promis quelques mémoires précieux sur l'histoire et le commerce de la Flandre et de l'Artois... » Panckoucke remercie, en terminant, le Maréchal, prince de Soubise, le Maréchal de Bélisle et Monsieur de Caumartin, intendant de Flandre, de leur protection.

Le Magistrat accorda le permis d'imprimer le 26 octobre, et le journal parut le 7 janvier 1761. Chaque mercredi, il offrait ses 8 à 10 pages, sans colonnes, d'un format in-8° avec quelquefois un supplément de quatre pages. Le coût de l'abonnement était de 8 livres 10 sols à Lille, de 10 livres pour les autres abonnés. Pendant six mois Charles Le Clerc de Montlinot dirigea les *Annonces*. Originaire de Crépy-en-Valois, il avait conquis à Paris les grades de docteur en théologie et de docteur en médecine. En 1753, il devint chanoine de Saint-Pierre, à Lille, et adjoint de François de Valori de la Pommeraye en qualité de bibliothécaire. Montlinot manifesta des opinions hardies et réfuta les volumes d'Abraham Chaumeix, *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, en 1758, dans une brochure intitulée *Justification de plusieurs articles du Dictionnaire encyclopédique*, qui fut attribuée à Diderot. Après avoir publié des extraits de La Mothe le Vayer, il expose en 1763, ses idées philosophiques dans son *Discours préliminaire pour servir d'introduction à cette science* : il emprunte ses principes à Spinoza, à Helvétius, à l'abbé de Prades, à l'*Interprétation de la Nature* de

(7) B. Nat. franç. 22135. Lettre de Malesherbes à Caumartin, 8 sept. 1760. Pierre GROSCLAUDE, *Malesherbes, témoin et interprète de son temps*, Paris, Fischbacher, 1962, in-8°, XVI, 850 p., p. 64.

Diderot. Son ouvrage fut attaqué par le Père Sylvin, capucin lillois, et par un chanoine régulier de Cysoing, Louis Wartel, dans *L'athéisme dévoilé dans un nouveau discours sur l'étude de l'histoire naturelle* (8).

Montlinot s'inspira du style de Voltaire pour écrire *l'Histoire de la Ville de Lille*, qui fut mise au pilori en 1762, mais reparut en 1764, chez Panckoucke de façon presque anonyme. Il raillait les coutumes de Lille, les croyances, les institutions monastiques... Encore une fois, Wartel, répliqua dans ses *Observations sur l'Histoire de Lille*. Montlinot répondit dans un pamphlet signé d'un pseudonyme ; le Magistrat fit saisir les exemplaires de *l'Histoire de Lille* déposés chez les libraires Henry et Jacquez... La polémique se poursuivit jusqu'en 1766, date à laquelle Montlinot quitta sa prébende et s'installa à Paris... On comprend que, dès juillet 1761, absorbé par cette activité philosophique, Montlinot ait cessé sa collaboration aux *Annonces* (9).

Les autres rédacteurs sont moins connus : le médecin Pierre Dumoncheau, un commentateur de Buffon, se chargea des chroniques scientifiques. L'avocat Alexandre Hardouin, secrétaire de l'Académie d'Arras, confia au journal ses poésies et ses études grammaticales. Jean-Baptiste Junquière, lieutenant de la capitainerie royale des chasses de Senlis, composa des poèmes badins. Aimé Feutry, avocat au Parlement de Flandre, secrétaire du maréchal de Richelieu, se fit connaître par des recherches sur les machines de guerre, par des poésies préromantiques, par ses traductions d'ouvrages anglais. Ami de Franklin, Feutry était acquis aux idées encyclopédistes ; il collabora au *Journal étranger*, à *l'Almanach des Muses*, au *Mercur*, aux *Annonces*... (10).

Dès le premier mois, le journal compta près de six cents souscripteurs (11). L'engouement ne dura pas. Panckoucke le pressentait : « On nous permettra de ne pas répondre actuellement à ceux qui ont avancé dans le public que cet établissement n'aurait pas lieu ou qu'il ne continuerait pas. Comme ces personnes n'ont probablement pas autant combiné que nous ce projet, et que d'ailleurs, elles ignorent les ressources et les correspondances que nous nous sommes ménagées, ce n'est qu'à la cinquante-deuxième feuille de ce journal que nous leur donnerons une réponse. » Le 9 décembre 1761, pour ranimer l'intérêt, Panckoucke annonce une histoire de Lille, en supplément de quatre pages, numérotées séparément. C'était celle de Montlinot qui fut aussitôt condamnée : « Le nombre des abonnés étant considérablement diminué, comme on peut s'en assurer par le registre de la poste, nous ne pouvons pas tenir l'engagement que nous avons contracté avec nos souscripteurs en leur fournissant gratis le supplément de *l'Annonce* », dit-il, le 13 janvier 1762, en renonçant à son initiative. Les demandes

(8) Ed. HAUTCOEUR, *Hist. de l'Eglise collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille*, 1899, t. III, p. 201-205.

(9) *Annonces*, 22 juillet 1761, n° 29, p. 269.

(10) H. LEPREUX, *op. cit.*, t. I, p. 81.

(11) *Annonces*, mercredi 15 décembre 1762, t. II, n° 50, p. 393.

de remboursement furent nombreuses. A la fin de 1762, Panckoucke partit à Paris. Son confrère Henry prit la direction des *Annonces* jusqu'au 28 décembre 1763, date du dernier numéro ⁽¹²⁾.

Pendant 3 ans, les *Annonces* publièrent la liste des biens à vendre ou à louer, les cours des marchandises, les mouvements des navires, les avis du Magistrat, les arrêts du Conseil d'Etat... Les principales villes de Flandre et d'Artois bénéficiaient d'une rubrique propre. Dans la partie littéraire, Panckoucke et Montlinot citent les livres nouveaux, commentent avec bienveillance les œuvres de Voltaire et de Rousseau. Ainsi, en 1761, « L'extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève », est salué avec enthousiasme : « Jamais projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain ; un tuteur, qui propose des moyens pour mettre ce projet en exécution, mérite l'attention du public et la reconnaissance de tout homme sensible... » ⁽¹³⁾. L'année suivante, Panckoucke célèbre la publication de l'*Emile* : « Tout ce qu'il y a de philosophique dans les ouvrages du divin Rousseau est ici réduit en pratique. Le moyen de former les hommes à la vertu et au bonheur, voilà le but que l'auteur s'est proposé. Philosophes orgueilleux, modernes littérateurs, que vos ouvrages sont froids en comparaison de celui-ci ; en voulez-vous savoir la raison ? C'est que vos âmes gangrenées mêlent aux leçons que vous voulez donner de la vertu vos opinions, l'erreur, le mensonge et la corruption de votre cœur ; ici, au contraire, tout est vrai, utile, honnête, parce que tout est dans la nature. Pères, mères, lisez cet ouvrage ; vous y apprendrez à former des hommes et, ce qui est encore plus rare, des citoyens heureux ». Il ajoute avec fierté : « Le libraire Panckoucke est le seul qui ait reçu cet ouvrage dans ces provinces. Comme il en a en nombre, les personnes qui voudraient se le procurer, pourront lui écrire » ⁽¹⁴⁾.

Quinze jours plus tard, le journal reproduit trois pages de l'*Emile*, promettant d'insérer prochainement le chapitre relatif à l'éducation des sens, car, dit-il : « Nous pensons qu'un ouvrage tel que celui-ci mérite bien que nous entrions dans un certain détail. Il s'agit de la cause de l'humanité et du plus digne avocat qu'elle ait encore eu. »

Charles-Alexandre de Calonne, jeune procureur général au Parlement de Douai, futur ministre des finances, se plaignit de cet article auprès du Directeur de la Librairie. Malesherbes fit avertir les censeurs : « l'annonce d'un ouvrage contraire à la religion, aux mœurs et aux principes de gouvernement et surtout les éloges donnés à ces mêmes livres sont des délits très graves et qui peuvent mériter toute la sévérité de votre ministère » ⁽¹⁵⁾. Le 16 juin, non seulement les extraits ne sont pas imprimés, mais Panckoucke doit se rétracter : « La réputation de Mon-

(12) Maurice BRAURE, *Lille et la Flandre wallonne*, Lille, Raoust, 1932, in-8°, 2 vol., 743 p., p. 569.

(13) *Annonces*, 25 mars 1761.

(14) *Annonces*, 26 mai 1762.

(15) Bibl. Nat., F. Franc. 22135, Pièces 98 et 101. P. GROSCLAUDE, *Malesherbes*, p. 66.

sieur Rousseau, le succès de ses ouvrages et, plus encore que tout cela, la douceur des principes d'une philosophie qui cherchait à prouver que l'homme est né bon, lui enseignait l'art d'être heureux, en lui montrant sa pureté originelle à travers la nuit des temps et portait dans nos âmes gangrenées le baume salulaire, préparé par les mains de la Nature, toutes ces considérations nous firent, en quelque sorte, annoncer avec éclat *Emile ou le Traité de l'éducation*. Mais, ajoute-t-il, contrairement à la note qui terminait le premier article, nous n'avions pas encore reçu cet ouvrage lorsque nous en parlâmes dans l'Annonce du 26 mai. Les lettres que nous recevions de Paris, confirmaient notre jugement et ne faisaient qu'augmenter notre admiration pour le plus éloquent et le plus modeste des hommes ».

Panckoucke avoue son imprudence : « Nous nous avançâmes inconsidérément sans doute, jusqu'à promettre un extrait suivi de l'*Emile*. Nous reçûmes enfin cet ouvrage si longtemps désiré de notre part, et qui se vendait publiquement à Paris. Nous en fîmes l'extrait à mesure que nous le parcourions, mais quel fut notre étonnement et notre douleur de trouver dans les deuxième, troisième et quatrième volumes, un alliage adultère de quelques vérités de fait, avec les opinions humaines sur les sujets les plus importants, la religion, la morale et la politique. Le regret que nous ressentîmes d'avoir donné des louanges à cet ouvrage se changea en amertume, quand, au commencement du troisième volume, nous vîmes le Théisme pur élevé sur les débris de toutes les religions. Nous reconnûmes alors que les poisons actifs et pénétrants coulaient de la plume de Monsieur Rousseau, et combien de gens pouvaient se permettre de s'engager au milieu de ce dédale d'erreurs. Nous nous interdîmes la lecture de cet ouvrage contre lequel le Magistrat politique doit sévir avec la dernière rigueur : mais quelque humiliante que soit une rétractation, quelque durs que soient les aveux que nous venons de faire, notre amour pour le bien public, notre zèle pour la vérité (cette vérité à laquelle ceux qui nous connaissent savent que nous sacrifions tout), nous oblige à désavouer publiquement les éloges que nous avons donnés au *Traité de l'éducation* de Monsieur Rousseau. Nous condamnons sincèrement et autant que nos faibles connaissances nous le permettent, les principes dangereux qui y sont contenus en matière de religion et de politique. Nous croyons que la lecture en doit être défendue à tout le monde, à l'exception du petit nombre d'hommes qui, par leur état et leur lumières, sont chargés de conduire les autres, de les éclairer et de les garantir des pièges de l'erreur et de la séduction » ⁽¹⁶⁾.

Est-ce ce nouvel incident qui compromet la carrière lilloise de Panckoucke ? Il se proposait de faire paraître, en cette année 1762, le *Courrier du Commerce*, pour neuf livres par an. En fait, il quitta Lille pour Paris où il acquit le Fonds Lambert. Déjà en 1759, sa mère avait été inquiétée pour avoir mis en vente une pièce de Voltaire sur l'Ecclé-

(16) *Annonces* 16 juin 1762, p. 189.

siaste. Charles-Joseph rédigea *ab irato* une note relative à cette poursuite, la remit au tribunal, puis la reprit malgré les protestations du greffier. Il fut condamné à six semaines de prison. En 1760, on saisit dans sa boutique soixante exemplaires de la brochure de Montlinot *Justification de plusieurs articles du Dictionnaire encyclopédique* ⁽¹⁷⁾. Puis il ne put publier l'*Histoire de Lille* en une sorte de feuilleton, en 1762. Survenait encore cette affaire de l'*Emile* qui le conduisait à une rétractation...

Laissant son commerce lillois à sa mère, Panckoucke s'établit dans le quartier le plus littéraire de Paris, près de la Comédie-française et du café Procope, au centre de ce faubourg Saint-Germain où, dit Jean-Baptiste Suard, « Les plus belles bibliothèques étaient une partie du luxe de toute la haute noblesse et le besoin réel de beaucoup de nobles qui pensaient comme les La Rochefoucauld et les Danville » ⁽¹⁸⁾. Sa demeure, rue des Poitevins, avait appartenu à la grande famille des magistrats de Thou; rapidement, l'hôtel Panckoucke prit l'allure de celui de Plantin à Anvers.

Panckoucke se spécialisa dans trois productions : l'édition des chefs-d'œuvre, comme ceux de Buffon, mais sans exclusivité, puisqu'il édita les livres de Fréron, de Linguet, l'*Abrégé de l'Histoire des Voyages* de La Harpe ; pour lui, « il n'y a d'autres juges des opinions et des goûts que le goût et l'opinion publique des nations ». Il envisagea de publier la *Nouvelle Héloïse* et entra en relation avec Catherine II pour éditer les œuvres complètes de Voltaire ; ce fut l'édition de Kehl revue par Beaumarchais. Panckoucke suivit également les tendances du siècle en multipliant les dictionnaires afin de populariser les idées. S'appropriant à lancer une édition abrégée de l'*Encyclopédie*, il consulte le patriarche de Ferney qui lui recommande, en février 1769 : « Gardez-vous bien encore une fois de retrancher tous les articles de Monsieur le Chevalier de Jaucourt. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'âme d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui de Labarum. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques sont d'un prodigieux ridicule » ⁽¹⁹⁾.

(17) Jean BOURGEOIS, *La presse lilloise avant la Révolution*, Th. Fac. Droit Lille, 1932, ex. dactylographié, 146 p., p. 42.

(18) Dominique GARAT, *Mémoire historique sur la vie de M. Suard et sur le XVIII^e siècle*, Paris, 1820, t. I, p. 269.

(19) Lettre de Voltaire à Panckoucke, 13 février 1769, in C.L.H. PANCKOUCKE, *Lettres de Voltaire et de J.J. Rousseau à A.C.F. Panckoucke*, Paris, Panckoucke, 1828, p. 34-35.

Quelques mois plus tard, Voltaire l'encourage de nouveau : « J'approuve fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve plus d'Abraham Chaumeix et que ceux qui ont condamné les théâtres contre Aristote, l'émétique, la circulation du sang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, soient si las de leurs anciennes bévues qu'ils n'en fassent plus de nouvelles... » L'auteur du *Dictionnaire philosophique portatif* accepte de collaborer à ce supplément que publient Panckoucke, J.G.A. Stoupe, Imprimeur, rue de la Harpe, successeur de Le Breton et Brunet, libraire, rue des Ecrivains, au cloître Saint-Jacques de la Boucherie : « Je pourrais, lui promet Voltaire, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles suivants : Entendement humain, Eglogue, Élégie, Epopée, en ajoutant quelques notes historiques à l'article de Monsieur Marmontel, Epreuve, Fable : on peut faire une comparaison agréable des fables inventées par l'Arioste et imitées par La Fontaine. Fanatisme (histoire du) : cela peut être très intéressant. Femme : article ridicule qui peut devenir instructif et piquant. Fatalité : on peut dire sur cet article des choses très frappantes tirées de l'histoire ». (20).

A partir de 1782, sortirent des presses Panckoucke les 166 volumes de l'*Encyclopédie méthodique*, ou par ordre de matière, par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes. L'entreprise fut achevée en 1832 par la fille de Panckoucke. C'est une série d'encyclopédies spéciales par matières. En cette époque de prospérité matérielle et de fièvre intellectuelle, le tirage dépassa 2 000 (21).

En 1792, Panckoucke publie un *Dictionnaire encyclopédique des amusements des sciences, mathématiques et physiques, des procédés curieux des arts, des tours récréatifs et subtils de la magie blanche et des découvertes ingénieuses et variées de l'industrie*.

Mais Panckoucke se spécialise surtout dans l'impression des journaux, de « ces feuilles qui donnent, ou mois par mois, ou semaine par semaine, ou jour par jour, des comptes exacts de ce qui se fait, de ce qui se pense et de ce qui s'écrit de plus digne d'être connu sur l'état politique et littéraire des peuples ; cette même importance qu'il leur attribuait comme commerçant, Franklin la leur a attribuée comme créateur de républiques » (22).

En 1772, il publie le *Journal historique et politique* ; bien qu'imprimé à Paris, il porte la mention Genève et on l'appelle communément le « Journal de Genève » (23). Ce résumé fidèle de toutes les gazettes est patronné par le gouvernement royal : dans ces conditions, Panckoucke fait saisir le *Journal politique* à Metz en 1772, le *Journal Encyclopé-*

(20) C.L. PANCKOUCHE, *Lettres de Voltaire*, 29 sept. 1769, p. 39-41.

(21) Lucien FEBVRE et Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, A. Michel, 1958 ; in-8°, XXIX 557 p., p. 242 et 333. — *Annales, Affiches, Nouvelles et Avis divers pour la Province de Flandre*, 4 janv. 1782, p. 169, 31 mai 1782, p. 351.

(22) C.L.F. PANCKOUCHE, *Lettres de Voltaire...*, 1828, p. 10

(23) SAINT-BEUVE, *Causerie du Lundi*, t. III, p. 158. — Eugène HATIN, *Histoire de la presse*, 1858, t. II, p. 413.

dique à Paris en 1773 et il écrit à Pierre Rousseau : « Vous savez sans doute que le duc d'Aiguillon vient d'ordonner ici l'établissement d'un journal historique et politique. Il a bien voulu m'en confier la direction » (24). Rousseau vint à Paris en 1773 prodiguer les assurances de circonspection : en janvier 1774, son *Journal Politique* fut condamné à être lacéré et brûlé à Rennes pour avoir critiqué le Parlement de Bretagne ! Rousseau offrit une pension de cinq mille livres par an pour obtenir le droit d'entrée de ses périodiques, un quart allant au censeur qui devait examiner sa feuille. Le duc d'Aiguillon, membre impopulaire du triumvirat, accepta de ne plus protéger le *Journal de Genève*, à condition que Rousseau verse trois mille livres par an à Panckoucke. Le journaliste de Bouillon dut s'incliner(25).

Outre ce *Journal historique et politique* qui compta 4.800 abonnés en 1780 et dura jusqu'en 1792, Panckoucke publia, de 1774 à 1783, le *Journal de politique et de littérature contenant les principaux événements de toutes les Cours, les nouvelles de la République des Lettres*. Paraissant toutes les décades, il était surnommé *Journal de Bruxelles*. Panckoucke ne craignait pas d'employer des rédacteurs parfois compromettants par leurs imprudences ; il savait qu'elles attirent les lecteurs et gagnent des abonnés au journal. Après avoir appelé le belliqueux La Harpe pour rajeunir le *Mercure*, il découvrit, pour ses feuilles politiques, un journaliste de race, Simon Linguet. Ce personnage violent a marqué partout son passage par des polémiques bruyantes ; ennemi des philosophes, il les seconda dans leur campagne contre le despotisme ; en relation avec la famille royale, il hâta la fin de l'Ancien Régime. « Il brûle, mais il éclaire », disait de lui Voltaire(26).

En 1774, Panckoucke lui confia le *Journal de Bruxelles*, et Linguet annonça son intention d'imiter les grands critiques que l'on citait toujours comme modèles au siècle des lumières, Bayle, Le Clerc, Basnage. « Dans la politique, exactitude et clarté, impartialité et modestie dans la littérature : voilà le caractère d'un vrai journaliste, d'un journaliste capable d'honorer son auteur. » En dépit de ses promesses, son tempérament de lutteur l'emporta. Un article contre l'Académie française, qui venait de recevoir La Harpe, obligea Panckoucke à le congédier ; pour comble de disgrâce, La Harpe lui succéda au *Journal de Bruxelles*. Linguet dut accepter cet affront, non sans adresser une lettre violente à Vergennes (27).

En 1778, Charles-Joseph Panckoucke obtient le privilège du *Mercure*, le réunit au *Journal de Bruxelles* dont il est propriétaire et complète ainsi son titre : *Mercure de France* dédié au roi par une société de gens de Lettres, contenant le Journal politique des principaux évé-

(24) Biblio. du Musée ducal à Bouillon : Arch. Weissenbruch. Fardo 20, N° 4, 17 juillet 1772. - Raymond BIRN, *Le Journal encyclopédique et l'Ancien Régime, Studies on Voltaire*, 1963, t. I, p. 219-240.

(25) R. BIRN, *op. cit.*, p. 239-240.

(26) Jean CRUPPI, *Un avocat journaliste au XVIII^e siècle : Linguet*, Paris, Hachette, 1895, in-12, 398 p.

(27) G. WEILL, *Le Journal*, Paris, A. Michel, 1934, p. 97. - En 1780, le *Journal politique de Bruxelles* comptait 5.200 abonnés.

nements de toutes les cours, les pièces fugitives nouvelles en prose et en vers, l'annonce et l'analyse des ouvrages nouveaux, les inventions et découvertes dans les sciences et les arts, les spectacles, les causes célèbres, les académies de Paris et des province, la notice des édits...

Les négociations que Panckoucke mène alors avec le ministère des Affaires étrangères sont révélatrices de la situation de la presse en France. Par lettre du 13 mai 1778, adressée à Amelot, ministre de Paris, Panckoucke assure qu'il veut bien se charger du *Mercur*, mais fait remarquer que les journaux de toute espèce se sont multipliés. Or, le Comte de Vergennes lui a concédé le privilège exclusif des feuilles politiques. « Monsieur Lacombe était mon tributaire d'une somme assez considérable ; il laisse au journal une dette de plus de quarante mille livres. La concession du privilège des journaux politiques m'a fait croire que si le *Mercur* était dans mes mains, je pourrais en tirer parti à raison de cette politique que nul autre n'aurait le droit de faire. J'ai communiqué ce plan à Monsieur Lenoir qui m'a conseillé de vous écrire. »

Dans un rapport à la même date, Panckoucke affirme qu'il est sûr de faire du *Mercur* le premier périodique de la nation et qu'il n'épargnera rien pour l'améliorer. « La partie politique paraissant tous les dix jours devient extrêmement piquante. Elle seule peut décider le succès des journaux. On vend dix fois, vingt fois plus de journaux politiques que d'autres journaux. J'ai le droit de prendre dans les gazettes étrangères toutes les nouvelles, celles qui sont douteuses se mettent avec des guillemets et on cite le numéro ». Ce plan convient au lieutenant de police Jean Lenoir. Panckoucke soumettra cette chronique politique à deux censeurs ; ces deux pages constitueront chaque décade un supplément au *Mercur* sous le titre de *Journal de politique* ⁽²⁸⁾.

Le 27 mai 1775, Panckoucke ébauche un projet de contrat pour l'exploitation du *Mercur* : « Je, soussigné, Charles Panckoucke, promets et m'oblige de faire à mes frais le service courant des souscripteurs actuels du *Mercur de France* et de leur compléter l'année entière de leur souscription. De plus, je me sou mets et prends l'engagement de payer à chaque pensionnaire actuel dudit *Mercur* au mois de janvier prochain la moitié de leurs pensions de l'année 1779 et l'autre moitié au mois de juillet prochain de ladite année et ainsi de suite pour toutes les années suivantes. » Une caution de trente mille livres sera fournie. Ces promesses, obligations et soumissions ci-dessus sont aux conditions suivantes :

1. Qu'il me sera expédié un brevet de vingt-cinq années dudit *Mercur de France*;
2. Qu'il me sera libre de faire paraître ledit *Mercur* trente-six fois par an, c'est-à-dire tous les dix jours au lieu de seize fois.

(28) Arch. Aff. Etrangères, France, 1386, Col. 58. - AIME-AZAM Denise, *Le Ministère des Affaires étrangères et la presse à la fin de l'Ancien Régime*, Cahiers de la Presse, Paris, Sirey, p. 428-438, n° 3, 1938.

3. Que j'aurai la liberté d'ajouter audit *Mercur*e chaque fois qu'il paraîtra le *Journal politique de Bruxelles* dont la durée du privilège est encore de vingt-cinq ans. Monsieur le Comte de Vergennes ayant donné son consentement à ladite réunion, lequel consentement sera joint au brevet du *Mercur*e ainsi que la copie de l'acte de propriété du *Journal politique de Bruxelles* ;
4. Que les pensionnaires venant à décéder, toutes les pensions au-dessous de mille livres seront et demeureront éteintes à mon profit, que pour toutes celles qui excèdent la somme de mille livres, les deux tiers de ces dernières pensions demeureront pareillement éteintes à mon profit et l'autre tiers sera remplacé à la volonté du Ministre de Paris, dont les intentions ainsi qu'il les a manifestées sont que ces pensions remplacées soient particulièrement données à des gens de Lettres dont les ouvrages auraient été utiles au succès du *Mercur*e.
5. Que les pensions une fois éteintes jusqu'à la concurrence de vingt mille livres ne pourront être remplacées, sous quelque prétexte que ce soit pendant le temps du brevet dudit *Mercur*e de France, hors le cas où le nombre de souscripteurs du *Mercur*e, lequel est actuellement d'environ mille huit cents, viendrait à passer le nombre de sept mille par l'effet de la réunion dudit *Journal de politique* et de ses souscripteurs au *Mercur*e. Je serai tenu, dans ce cas, de payer la totalité des pensions actuelles montant à la somme de vingt-huit mille cinq cents livres sans prétendre à aucune réduction en cas de décès et, comme il pourrait arriver que le nombre des souscripteurs dudit *Mercur*e ne fût pas porté d'abord à ce nombre de sept mille, mais qu'il n'atteigne ce nombre que par la suite, comme aussi que l'ayant atteint, il essuya le temps de la diminution, il est bien entendu que lorsque le *Mercur*e passera le nombre réel de sept mille souscripteurs, je serai tenu de payer la totalité des pensions actuelles montant à vingt-huit mille cinq cents livres. Les pensions qui ont été éteintes à mon profit devront alors être remplacées jusqu'à ladite somme de vingt-huit mille cinq cents livres, laquelle somme continuera d'être payée tant que le *Mercur*e se soutiendra à ce nombre de sept mille souscripteurs.
6. Afin de prévenir toutes les difficultés qui pourraient naître dans le cas de succès à sept mille souscriptions, il est encore convenu que les pensions éteintes à mon profit, ainsi qu'il est dit ci-dessus, ne seront alors remplacées qu'à titre de gratification parce que si le *Mercur*e porté au nombre de sept mille souscripteurs, venait à tomber au-dessous, je ne serais point alors tenu de payer les dites gratifications.
7. Que le dit *Mercur*e en paraissant tous les dix jours sera composé chaque ordinaire de cinq à six feuilles caractère de livre et de petit roman, dont deux feuilles du *Journal de politique*.
8. Que le dit *Mercur*e quoiqu'augmenté de trente-six feuilles par an sera, comme ci-devant, au prix de vingt-quatre livres pour Paris et de trente-deux livres rendu franc de port pour la province.

9. Que le format in-12 sera conservé et la même distribution pour les matières qui le composent, de sorte que ledit *Mercur*e conserve sa forme et le plan ancien d'après lequel il a toujours été rédigé.
10. Qu'il continuera d'être sous la protection du Ministre de Paris qui en nommera le censeur, comme le *Journal de politique* qui y sera joint est soumis à l'administration et un censeur du Ministère des Affaires Etrangères.
11. ...Moi, Panckoucke, j'aurai mes entrées à l'Opéra pendant la durée du brevet et je jouirai des autres prérogatives qu'ont obtenues les brevetés et les privilégiés du *Mercur*e avant moi. » ⁽²⁹⁾.

La nomination de l'éditeur lillois à la tête du *Mercur*e fut capitale pour l'essor de ce périodique. Ce projet du contrat est complété par l'ébauche d'un budget avec la liste et la répartition des abonnés.

Les recettes, en 1778, pour 1764 souscripteurs, atteignent 46.127 livres. Paris compte 995 abonnés au prix de 20 à 24 livres. La province, 769 dont le montant de l'abonnement varie de 24 à 32 livres, Versailles en reçoit huit exemplaires pour Monsieur, pour Madame, pour Monseigneur d'Artois, pour le duc de Penthièvre ⁽³⁰⁾ ; il s'en vend 30 au détail, et les colporteurs en diffusent 30. Il faut ajouter 120 exemplaires donnés aux postes, à la bibliothèque du Roy, aux pensionnaires, à l'Ecole gratuite de dessin...

Les dépenses s'élèvent pour 2.600 exemplaires à 52.362 livres. Le papier pour 16 volumes coûte 7.488 livres, l'impression 4.320 livres, le brochage 1.920 livres, le port de la poste en province 4.915 livres. Il faut prévoir des frais de rédaction, de lettres circulaires, d'adresses... ainsi que les 28.500 livres de pensions. L'exercice du *Mercur*e se solde par un déficit de 6.135 livres ⁽³¹⁾.

Sous la direction de La Harpe, le *Mercur*e fut tiré jusqu'à 7.000 exemplaires, selon l'affirmation de Delisle de Sales. La Harpe avait des qualités de critique, mais il était fort irritable et se plaignait des épi-grammes et des caricatures qui s'adressaient à sa personne. Après avoir été l'ami de Voltaire, il formula des critiques sur *Zulime*, au lendemain de la mort du patriarche ⁽³²⁾. Il s'attira la colère des Voltairiens, en particulier du *Journal de Paris* et dut renoncer à la direction du *Mercur*e, mais garda la rubrique de littérature et des spectacles. Il en fut très déçu. « M. de La Harpe, note Grimm, en janvier 1784, qui depuis quelques années ne fait plus de journaux, sent aujourd'hui non seulement toute l'inutilité d'un pareil travail, mais encore tout ce qu'il a de dangereux et de nuisible. » Les échecs au théâtre lui paraissent imputables à la presse, « cette espèce de peste de l'empire littéraire ». La Harpe proposa au garde des sceaux de n'autoriser cette « canaille

(29) Aff. Etrang., France 1386. Projet de contrat du 27 mai 1778.

(30) Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, grand amiral de France, se distingua à Fontenoy et à Roucoux. Il protégea les écrivains et les artistes qu'il recevait à Sceaux et à Anet.

(31) Aff. Etrang., France, 1386. Budget du *Mercur*e de France, 1778.

(32) *Mercur*e, 5 juillet 1778.

folliculaire » à ne parler des nouveautés dramatiques qu'après un certain nombre de représentations. La suggestion fut rejetée et le *Journal de Paris* se moqua de cette démarche⁽³³⁾. Quand *Jeanne de Naples*, de La Harpe, fut représentée, « les aboyeurs gagés » du *Mercur* la célébrèrent, mais l'abbé Aubert, le rédacteur des *Petites Affiches*, souligna les défauts de cette tragédie. Le parterre appela sur scène l'abbé Aubert pour l'applaudir...⁽³⁴⁾.

Des plaintes obligèrent donc Panckoucke à congédier La Harpe, mais le *Mercur* avait retrouvé ainsi une popularité durable. Panckoucke confia la direction du *Mercur* à son beau-frère Jean-Baptiste Suard, co-rédacteur du *Journal étranger*, directeur de la *Gazette de France*, gérant du *Journal de Paris*⁽³⁵⁾. Entouré de savants, de lettrés, d'écrivains, Suard conféra à la vieille publication un vif éclat. Le *Mercur* comprend toujours une partie littéraire et une chronique politique paginée séparément depuis août 1778, et qui s'intitule *Journal politique de Bruxelles*. Dès lors, les nouvelles politiques rédigées par Dubois-Fontanelle, puis, en 1784, par Mallet-Dupan, se multiplient. Le secrétaire de l'Académie d'Arras, Dubois de Fosseux, jugeait la partie littéraire du *Mercur* « bien faible » et la rubrique politique « bien froide ». Cependant, le *Mercur* informe ses lecteurs des nouveautés parues en librairie : Babeuf apprend ainsi, en 1785, la publication de l'ouvrage d'Aubry de Saint-Vibert, *Les terriers rendus perpétuels* qui s'adressait aux « notaires, régisseurs, géomètres, féodistes et autres »⁽³⁶⁾. Babeuf s'en inspira en préparant son *Cadastre perpétuel*⁽³⁷⁾.

En 1786, en ce domaine social, le *Mercur* apporte un mémoire de Poyet sur l'Hôtel-Dieu de Paris et sur les pauvres gens, « tristes effets de la société civile »⁽³⁸⁾. Mallet du Pan analyse l'ouvrage de Lezay-Marnézia *Le Bonheur dans les campagnes*⁽³⁹⁾. L'auteur explique la misère des paysans par les méfaits de l'argent, « l'union de la prodigalité sans retenue avec la cupidité sans bornes », il dénonce le luxe, l'absentéisme des seigneurs, l'avidité des fermiers⁽⁴⁰⁾. Le *Mercur* a également familiarisé Babeuf avec les idées de Sylvain Maréchal, de Nicolas de Bonneville, de Restif de la Bretonne...⁽⁴¹⁾.

Le *Mercur* compte parmi ses rédacteurs des amis des philosophes, mais il ne soutient ni le matérialisme ni le déisme. Il évite les sujets brûlants, salue les ouvrages pieux, admoneste les penseurs trop

(33) E. HATIN, *Hist. de la presse*, t. II, p. 440. GRIMM, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, Paris, éd. M. Tournoux, 1877-1882.

(34) METRA, *Correspondance secrète politique et littéraire*, Londres, Adamson, 1787, t. XII, p. 234.

(35) D. GARAT, *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIII^e siècle*. Paris, Beslin, 1820, 2 vol., in-8°.

(36) *Mercur*, déc. 1785, p. 112 ; 24 juin 1786, p. 186-187.

(37) *Correspondance de Babeuf avec l'Académie d'Arras*, publiée par Marcel REINHARD, Paris, P. U. F., 1961, p. 5.

(38) *Mercur*, 11 fév. 1786, p. 54-68.

(39) Claude LEZAY-MARNEZIA, *Le bonheur dans les campagnes*, Paris, Prault, 1785, in-8°, 213 p.

(40) *Mercur*, 19 août 1786, p. 104-112.

(41) Maurice DOMMANGET, *Babeuf et le Mercur de France*, 1786, *Ann. Hist. Révol. franç.*, avril 1965, p. 211-212.

hardis. Mais s'il condamne quelques principes, il parle avec respect des grands écrivains : Voltaire occupe plus de place que tous les traditionnalistes, de mars 1779 à août 1780, le *Mercur*e publie six pièces de vers sur sa mort et six comptes rendus d'éloges de ce « génie heureux et extraordinaire ». Rousseau et Diderot sont moins bien traités, mais on les célèbre tout de même. Quand meurt Helvétius, le *Mercur*e en prononce l'éloge, et La Harpe loue son poème *Le Bonheur* ; à la mort de d'Alembert, en 1783, Cubières de Palmezeaux et A.J.M. de Salins envoient des vers lyriques ⁽⁴²⁾.

Le *Mercur*e admet les idées devenues courantes ; par exemple, il prêche la tolérance et recommande l'*Eloge de Fénelon*, par La Harpe, condamné par la Sorbonne ; il insère un compte rendu favorable des *Incas*, de Marmontel, des *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, forgées par Luigi Caraccioli, pour se moquer de la vie cénobitique, de l'*Ode sur le fanatisme*, du chevalier Delorme, qui rassemble des imprécations contre l'Inquisition, contre Philippe II, contre la Saint-Barthélemy ⁽⁴³⁾.

Le *Mercur*e signale quelquefois des ouvrages qui font appel à la raison, ou qui sont politiques, tels que *Réflexions sur les avantages de la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration* ; *Naru, fils de Chinki*, de du Wiquet d'Ordre ; la traduction du discours de Beccaria sur le commerce, par Bigot de Sainte-Croix. Il se risque à des professions de foi plus audacieuses : quand paraît à Bouillon *De la Monarchie française*, de Pierre Chabrit, Dominique Garat déclara en 1784 qu'on peut négliger « ces ouvrages de servitude et de mensonge où l'on trace la morale des rois en falsifiant l'histoire des nations, où pour apprendre aux princes à être justes, on leur prouve sans cesse qu'ils sont absolus » ⁽⁴⁴⁾. Pour 1780, Daniel Mornet inventorie 41 articles sur la politique, 39 sur les sciences, 7 sur la philosophie, 80 sur les lettres. Panckoucke est combatif : il défend ses prérogatives. Un arrêt du Conseil en mai 1785 laisse au *Journal des Savants* et au *Journal de Paris* le soin d'annoncer les livres, mais le baron de Breteuil, secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, ordonne que tout ce qui concerne son département soit d'abord communiqué à la *Gazette*. Un arrêt de décembre 1785 confirme le privilège de la *Gazette* et décide que tous les ouvrages déposés à la Chambre syndicale de Paris seront d'abord confiés à la *Gazette* et au *Journal de la Librairie*. Panckoucke intervient alors. Il dirige le *Mercur*e « le premier de tous les journaux, le plus utile de tous aux gens de lettres, au gouvernement et qui rend annuellement aux différents départements, à la grande et à la petite poste, dix fois plus que tous les autres papiers de France et étranger réunis ». Il demande au garde des Sceaux de remettre à chaque périodique un exemplaire de tous les livres nouveaux. Lui-même envisage

(42) MORNET, *Origines intellectuelles*, Paris, Colin, 1939, in-8°, p. 346.

(43) *Mercur*e, 1^{er} octobre 1771, p. 91 ; mars 1777, p. 127 ; 2 octobre 1784.

(44) D. MORNET, *op. cit.*, p. 348.

de créer un supplément à cet effet. L'abbé Aubert qui dirige le *Journal général de la France* et Panckoucke obtiennent la suspension du *Journal de Paris*, le 4 juin 1785. Une imprudence avait fourni le prétexte : le chevalier de Boufflers, envoyé naguère en ambassade auprès de la princesse Christine de Saxe, l'avait ridiculisée dans une pièce de vers. Le *Journal de Paris* rendit compte d'un ouvrage « Les quatre saisons littéraires » dans lequel se trouvait cette chanson composée vers 1760. « On ne peut nier, avoue Grimm, que ce ne soit une grande sottise d'imprimer, dans une feuille qu'on envoie à toute la famille royale, des vers où l'on s'est permis de tourner en ridicule la tante de Sa Majesté ».

À la veille de la Révolution, le *Mercure* paraît 52 fois par an, se vend 30 livres à Paris et 32 en province, compte jusqu'à 15.000 abonnés. Le prospectus de 1786 le présente ainsi : « Cet ouvrage périodique, le plus ancien et le plus varié de tous les journaux, paraît le samedi de chaque semaine. On y a réuni d'abord le *Journal politique de Bruxelles*, et les souscriptions du *Journal français*, du *Journal des Dames*, du *Journal des Spectacles*, de la *Gazette littéraire*. L'on y a ajouté ensuite *Des Affaires d'Angleterre et d'Amérique*, le *Journal de la Librairie*... et, à la fin de la partie politique, *La Gazette des Tribunaux* ». Groupant tous ces périodiques, le *Mercure* publie des pièces de vers, des jugements sur les ouvrages nouveaux, des articles sur les inventions, comme l'aérostation, les annonces des académies... La chronique politique comprend les mêmes rubriques que le *Journal historique et politique de Genève*. « On y insère sous l'article de Genève les nouvelles les plus piquantes ; on y joint à la fin des nouvelles politiques, un article intitulé Précis des Gazettes anglaises et autres nouvelles des pays étrangers » ⁽⁴⁵⁾.

À cette époque, Panckoucke venait encore de prendre en charge la vieille *Gazette* de Théophraste Renaudot. Après diverses difficultés, en désespoir de cause, le gouvernement accepta les offres de cette « espèce de Turcaret littéraire », comme l'appelle Brissot ⁽⁴⁶⁾. Panckoucke prit à bail, en 1787, l'exercice du privilège. *La Gazette* continuera, dit-il, dans son avertissement, d'« avoir le caractère d'authenticité et de véracité qui a toujours fait son mérite distinctif... C'est ce caractère de vérité qui, en temps de paix comme en temps de guerre, en a toujours fait l'écrit politique de l'Europe le plus estimé. On la regarde avec raison comme le recueil le plus précieux pour l'histoire ». Il choisit Fontanelle comme rédacteur, et le bureau fut transféré à l'Hôtel de Beaupréau, rue Croix des Petits-Champs.

Les événements allaient modifier la carrière de Panckoucke. Il s'intéressait toujours aux controverses contemporaines et à l'actualité

(45) E. HATIN, *Histoire de la Presse*, t. I, p. 429-430.

(46) Jacques BRISSOT, *Mémoires*, éd. Ferroud, t. I, p. 84.

brûlante⁽⁴⁷⁾. Il appartenait aux milieux maçonniques ; son fils Placide était, à Lille, Grand Secrétaire des *Amis Réunis* en 1775, Grand Orateur en 1776, 1777 et 1789, Premier Surveillant en 1787⁽⁴⁸⁾. Dès le 5 mai 1789, Panckoucke lança le *Moniteur Universel* sous le parrainage de l'avocat bourguignon Hugues Maret. C'est l'ancêtre du *Journal Officiel*. Quant à la dynastie des éditeurs, elle se poursuivit avec le fils Charles Louis Fleury, né en 1780, surnommé le Grand Panckoucke, dont le nom reste attaché à l'utile *Bibliothèque latine française ou Collection des auteurs latins* (1825 - 1839).

Louis TRENARD, Université de Lille.

(47) Lettre de M. de Tolozan de Montford à M. Panckoucke relativement à la noblesse acquise à Lyon par l'échevinage, 1786.

(48) Bibl. Munic. Lille 952, Officiers dignitaires du Souverain Chapitre de Lille des *Amis Réunis*.

LA PROGRAMMATION DE L'ECONOMIE ET LA REFORME DE L'ETAT.

par Henri SIMONET,

*Professeur extraordinaire aux Facultés de Droit et des Sciences
politiques, sociales et économiques de l'Université de Bruxelles*

Il n'existe, en fait, entre la programmation et la planification qu'une différence terminologique. Dans leur substance comme dans leurs objectifs, les deux méthodes de gestion de l'économie nationale que constituent la programmation et la planification sont identiques. Aussi, me sera-t-il sans doute permis d'employer indifféremment dans le courant de mon exposé l'un terme pour l'autre.

La première constatation que l'on peut faire est que, depuis une quinzaine d'années, la plupart des pays occidentaux se sont préoccupés du problème de rationaliser leur politique économique. A cette fin, ils recourent de plus en plus à des techniques que la science économique a élaborées dans le domaine de l'analyse et de la prévision. Ils espèrent ainsi imprimer à leur développement économique un rythme d'expansion supérieur à celui qui découlerait normalement du jeu des forces spontanées du marché.

Successivement les Pays-Bas, la France, la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Italie ont élaboré des plans de développement économique. Ils s'efforcent de concrétiser un objectif d'expansion économique optimale en réalisant une coordination entre les productions et les investissements des différents secteurs de la vie économique, tout en veillant à assurer un certain équilibre entre la progression des revenus, de la consommation et du commerce extérieur. Je crois qu'on peut dire que le monde occidental a pénétré de manière, probablement irréversible, dans l'ère de la planification ou, si l'on préfère, de la programmation.

Le plan est devenu, pour ces économies, un véritable « substitut du marché », pour reprendre l'expression de M. Pierre Massé ; il est entré dans les réalités et dans les pratiques socio-économiques de ces Etats. Dans certains pays mêmes, comme la France, la planification est véritablement entrée dans la réalité quotidienne de la vie des entreprises et des administrations.

Nous avons recueilli, il y a quelques mois, les échos de la véritable « querelle des anciens et des modernes » qui s'est déroulée en Allemagne Fédérale sous le signe de la planification. Nous savons aussi que les Américains se sont particulièrement intéressés, au cours de ces derniers mois également, à la planification et plus particulièrement à sa version française. Enfin, la Commission exécutive du Marché Commun a, à son tour, exprimé le vœu que l'on mette au point, une véritable programmation européenne.

On constate donc que l'idée de planification connaît actuellement un engouement qui ne me paraît pas éphémère, même s'il faut se méfier des enthousiasmes excessifs.

Depuis quelques années, les spécialistes se sont efforcés de différencier les catégories de programmation. On a, par exemple, parlé de planification autoritaire qui serait la caractéristique des économies de type communiste, et que l'on oppose à la planification souple qui serait le fait des Etats occidentaux. Vous me permettez de ne pas commencer cet exposé par une analyse détaillée de ces différents concepts. Je crois, en effet, que dans une matière aussi évolutive, il est prématuré de vouloir définir des catégories claires et précises. Je pense qu'il est de la planification comme du mouvement, qui se prouve, dit-on, en marchant ; je crois que la planification s'élaborera en planifiant. Ce n'est qu'au terme d'une période de décantation qu'il sera opportun de dire que tel pays s'adonne à une planification souple ou à une planification indicative ou à une planification coercitive.

Je voudrais fonder mon exposé sur la constatation que les structures traditionnelles de l'Etat paraissent ne plus être adaptées à la solution des problèmes fondamentaux, avec lesquels se trouve confrontée la société industrielle de la seconde moitié du XXe siècle. La question se pose alors de savoir si la planification ne serait pas la voie, grâce à laquelle on parviendrait à réaliser cette adaptation des structures de l'Etat moderne. Il suffit, par exemple, d'évoquer le dernier ouvrage de M. Mendès-France, *La République Moderne*, dans lequel celui-ci fait reposer le fonctionnement de l'Etat moderne sur un plan pluriannuel, qui serait à la fois le cadre de son action et la base du « contrat » de législature qui l'unirait au Parlement.

Mon propos n'est évidemment pas d'étudier en détail tous les problèmes d'ajustement et d'aménagement que soulève, sur le plan institutionnel, l'introduction dans notre vie économique de la programmation. Je voudrais me limiter à exposer très sommairement trois problèmes, ou, plus exactement, ma vision de ces trois problèmes, parce que je n'ai pas l'ambition de fournir des solutions toutes faites.

Le premier problème est celui de ce que l'on a appelé le renforcement de l'autorité de l'Etat démocratique. Ce renforcement est une condition sine qua non de la réussite de la programmation économique.

Le deuxième problème concerne la conception de la programmation, en accord avec les grandes organisations économiques et sociales. On ne peut plus nier leur rôle, et elles doivent donc être intégrées dans le processus d'élaboration de la politique économique.

Le troisième problème est celui de l'insertion de la planification dans le fonctionnement des institutions parlementaires.

Mais d'abord, qu'est-ce que la planification ?

Dans sa forme la plus élémentaire, la planification, c'est, avant tout, l'élaboration d'un ensemble de prévisions cohérentes relatives à l'évolution future de l'économie nationale.

Il s'agit là d'une définition de base à laquelle on peut appliquer le caractère de « programmation indicative » dont on parle souvent. On souligne ainsi que, dans une programmation de ce type, les entreprises, les syndicats, les agents économiques se trouvent en face d'un ensemble d'informations qui n'ont pour eux aucun caractère contraignant. Tout ce que l'on attend d'eux, c'est qu'ils prennent connaissance du plan et qu'ils y adaptent leur comportement. Cette conception, qui tend à considérer la planification comme étant un ensemble de prévisions interdépendantes qui synthétisent de manière quantitative l'évolution future de l'économie, et plus particulièrement l'évolution spontanée des mécanismes de l'économie privée, est celle que l'on connaît dans les pays anglo-saxons sous le nom d'*economic planning*.

Je considère cependant qu'il n'y a de planification que dans la mesure où on se trouve en présence d'une orientation voulue et concertée de l'activité économique, et aussi d'une intervention active des pouvoirs publics destinée à guider cette orientation.

La planification ne se limite pas, dans ce cas, à l'aspect « indicatif » ou « informatif » dont je viens de parler. A côté de prévisions afférentes à l'évolution de certains secteurs industriels et aussi à l'évolution de certains facteurs déterminants de l'activité économique nationale, par exemple la démographie ou l'évolution de la conjoncture internationale, le plan comporte aussi l'établissement de priorités et la fixation des normes de production ou d'investissement qui s'écartent des chiffres que les forces spontanées du marché tendraient à réaliser, si on les laissait librement jouer.

Suivant la remarque de M. Bernard Cazes, le plan est à la fois, dans cette conception, un « instrument de prévision » et un « instrument d'orientation ». De plus, dans cette optique, l'Etat ne reste pas passif, il intervient activement, parce qu'il veut précisément infléchir les mécanismes de l'économie privée. Pour cela, il doit alors prévoir des mesures qui lui permettront d'amener les entreprises privées à adapter leur gestion au plan et il doit aussi adapter et régler son fonctionnement au déroulement du plan. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, mais je crois que l'on peut reprendre comme définition de base pour le cours ultérieur de l'exposé celle qui est donnée par le professeur Perroux, c'est que dans cette perspective, « le plan combine

les moyens de la puissance publique et les réactions spontanées des consommateurs et des entreprises sur le marché ». J'ignore si l'on a déjà trouvé un vocable satisfaisant pour ce type de programmation, mais je crois que le terme le plus approprié qu'on puisse lui réserver, c'est celui de planification « incitative » ou programmation « incitative ».

Bref, toute planification du type français ou belge, et c'est ce type-là que je considérerai uniquement à partir de maintenant, comporte deux catégories d'objectifs. D'une part, des objectifs prévisionnels, que l'on détermine à l'aide d'une technique qui est connue en analyse économique, sous le nom de « projections » et d'autre part, des objectifs *normatifs* ou, si l'on préfère, *volontaristes*. Cette dualité d'objectifs est inévitable dans une économie mixte, où coexistent un secteur plus ou moins étendu, soumis à la tutelle de l'autorité publique ou géré par elle, et un secteur privé. Non pas que par vocation, le secteur privé soit plus rebelle aux indications de la planification ; je crois, en effet, et c'est un observateur de la politique économique britannique qui l'avait fait observer ironiquement, que dans certains cas, le secteur privé réagira plus favorablement aux indications de la planification que le secteur public. Cet observateur faisait, en effet, remarquer, à propos de la politique économique anglaise, que la différence entre les investissements privés et les investissements des industries nationalisées, c'est que le gouvernement avait parfois une certaine autorité sur les premiers, mais jamais sur les seconds.

Quoi qu'il en soit, dans une structure mixte de l'économie, une large décentralisation des décisions économiques est inévitable. Il est dès lors aussi inévitable que pour certaines branches d'activité, il soit impossible de fixer les objectifs volontaires et qu'il faille se contenter de prévisions.

Eu égard à ce caractère dualiste des objectifs de la programmation dans un régime démocratique à économie mixte, quel est alors le contenu du plan ? Avant de répondre à cette question, je voudrais d'abord bien préciser la notion de plan, parce qu'elle n'est pas dépourvue d'une certaine ambivalence.

En effet, d'une part, le plan, c'est l'ensemble cohérent d'objectifs prévisionnels et normatifs, complété par les conditions de leur réalisation qui synthétise l'évolution orientée de l'économie nationale pour les 4 ou 5 années à venir.

Mais, d'autre part, c'est aussi l'ensemble des mesures de politique économique qui, dans le domaine des investissements, des prix, de l'énergie, de l'emploi, des revenus, des budgets, tendront à la réalisation des objectifs énoncés dans le plan.

Déterminer le contenu du plan, c'est donc d'abord voir quels sont les objectifs et les conditions techniques pour réaliser ces objectifs, mais c'est aussi examiner l'ensemble de la politique gouvernementale qui, dorénavant, devra venir se situer dans le cadre qui est offert par le plan.

A titre d'exemple, voyons le programme quadriennal d'expansion économique du Gouvernement belge. Il comporte comme objectif central l'accélération du progrès économique dans notre pays. Cette accélération devant se traduire par un taux, de croissance moyen pour les 4 années à venir du produit national brut de 4%. Il en découle une série de conditions, par exemple, l'accroissement des investissements bruts fixes, qui doivent augmenter de 27,5% ; l'accroissement de la consommation privée qui, eu égard au fait qu'on veut accélérer la formation du capital, doit être plus modéré que l'accroissement des investissements et qui se situera à environ 14,5% ; quant à l'accroissement de la consommation publique, il sera encore plus réduit.

Pour ce qui est maintenant des mesures d'exécution, on prévoira un ensemble de politiques destinées à réaliser ces objectifs : une politique industrielle, une politique de l'emploi, une politique énergétique, aussi une politique scientifique, et enfin, et ce n'est d'ailleurs pas le sujet le moins délicat, une politique des revenus.

Par exemple, les lois de juillet 1959 qui sont les dispositions légales qui permettent à l'Etat d'accorder des subventions d'intérêt aux entreprises privées, seront, dans toute la mesure du possible, utilisées dans une optique sélective, à la fois sur le plan des secteurs et sur le plan des régions. En d'autres termes, on s'efforcera de réserver le bénéfice de ces dispositions légales aux entreprises dont l'effort d'investissement et de production se fera dans les voies préconisées par la planification.

La Société nationale d'investissement, qui a été mise en place par le gouvernement également, doit alors intervenir à titre supplétif dans cette perspective pour réaliser les investissements ou pour appuyer les investissements dans les secteurs ou les régions où le secteur privé, en dépit des incitants qui lui seraient offerts, hésiterait à s'orienter.

La politique de l'emploi doit, elle, réaliser l'équilibre à la fois sur le plan des régions, mais aussi sur le plan des secteurs, entre la demande et l'offre de travail.

Quant à la politique des revenus, elle vise à maintenir l'équilibre entre les grandes composantes du produit national : il faut que la masse des revenus croisse à un certain rythme. Le problème est de veiller à ce que cette expansion des revenus reste en ligne avec les objectifs de la programmation économique.

Cela soulève deux problèmes considérables. D'une part, il faut que l'on puisse s'assurer régulièrement qu'il y ait une certaine liaison entre la progression des objectifs assignés aux entreprises privées, en matière de production et d'investissement. D'autre part, il faut qu'on conserve une certaine modération dans l'expansion des revenus. L'un étant évidemment la condition de l'autre et vice versa, il ne se concevrait pas qu'on laisse entière la liberté à l'expansion des revenus alors que les investissements et la production seraient strictement contrôlés,

mais inversement, il ne se concevrait pas non plus que l'on bride de manière stricte l'expansion des revenus alors qu'on ne serait jamais certain que les objectifs de production et d'investissement puissent être réalisés.

Et cela m'amène au deuxième problème que soulève la politique des revenus : il est incontestable que cette politique des revenus qui découle inévitablement de la programmation économique, place l'organisation syndicale devant de nouveaux problèmes sur le plan de fonctionnement, du rôle et des méthodes du mouvement syndical.

Je voudrais vous rendre attentifs au fait que la réforme de l'Etat ne se limite pas simplement à la refonte des structures administratives traditionnelles. Elle doit véritablement porter sur tous les grands corps sociaux organisés qui composent un Etat, c'est-à-dire l'Etat lui-même, les organisations professionnelles, les organisations syndicales et d'une manière générale, tous les groupements d'intérêts qui prennent une place de plus en plus importante dans l'Etat. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point tout à l'heure.

Les objectifs structurels de la programmation doivent être complétés par des méthodes d'action conjoncturelle. Cela veut dire que lorsque l'on fait une programmation, on se fixe certains objectifs à quatre ou cinq années d'échéance et on fait abstraction des fluctuations conjoncturelles. Cela implique que, sur le plan de la politique concrète, on doit pouvoir adapter le programme à mesure qu'il se déroule aux fluctuations de la conjoncture. Cette adaptation se fait grâce au budget économique.

Le budget économique est un budget, c'est-à-dire qu'il est un état prévisionnel qui englobe les ressources et les dépenses de la collectivité nationale dans son ensemble. Il peut être conçu de deux manières : 1) un simple état prévisionnel, et c'est le budget économique dans sa forme la plus simple ; 2) un état prévisionnel qui intègre deux éléments supplémentaires, à savoir la traduction en tranches annuelles du programme pluri-annuel et des mesures que l'Etat prend pour stabiliser le revenu national au niveau du plein emploi.

Du point de vue institutionnel, la situation est la suivante : l'organe technique est le Bureau de la Programmation Economique (B.P.E.), lequel dépend administrativement du Ministre des Affaires Economiques et de l'Energie. C'est le B.P.E. qui élabore l'avant-propos de plan, sur base des directives du Comité Ministériel de Coordination Economique et Sociale et après avis du Comité National de l'Expansion Economique. Ce dernier, qui est présidé par le Ministre des Affaires Economiques et de l'Energie, groupe les représentants du Gouvernement, des organisations patronales et des syndicats.

Je voudrais compléter cette première partie par une évocation sommaire de ce qui se fait dans deux pays étrangers pour montrer qu'au fond les méthodes sont relativement identiques et posent d'ailleurs des problèmes identiques dans tous les pays à régime démocra-

tique. Je prendrai pour cela le cas de la France et de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire si vous voulez d'un pays à vieille planification et d'un pays à planification récente.

D'abord, je voudrais examiner très rapidement les organes et ensuite les procédures d'établissement, pour l'un et pour l'autre d'ailleurs.

Pour ce qui est des organes, vous savez comme moi qu'à la base de la planification française existe un « Commissariat général au Plan de Modernisation et d'Équipement », qui s'appuie sur un état-major de spécialistes relativement réduit, mais surtout sur les administrations existantes. Au-dessus se trouvent deux organes : d'une part, le « Conseil Economique et Social » ; d'autre part, le « Conseil Supérieur du Plan », qui groupe quelques représentants du gouvernement et les grands dirigeants des différentes organisations syndicales, ainsi que les dirigeants de quelques grosses institutions financières.

C'est au Conseil Supérieur du Plan qu'a incombé le soin d'approuver le Plan une fois qu'il a été élaboré par le Commissariat. Dépendant du Commissariat, il y a les « Commissions de Modernisation » qui rassemblent les représentants du Commissariat et ceux des secteurs professionnels concernés, ainsi que des organisations syndicales.

Par cette pratique, puisqu'il y a une Commission de Modernisation par secteur concerné par la planification, le gouvernement français veut associer à la fois à la préparation et à la mise en œuvre du plan les intéressés, c'est-à-dire les entreprises industrielles elles-mêmes et les syndicats. J'ajoute qu'à quelques variantes près, c'est la méthode qui a été utilisée en Belgique.

En outre, il y a également quelques commissions que l'on a qualifiées d'horizontales par rapport aux commissions de modernisation que l'on disait verticales, c'est-à-dire qu'elles s'occupaient chacune d'un secteur déterminé. Les commissions dites horizontales sont celles qui s'occupent de quelques problèmes qui sont propres à tous les secteurs, c'est, par exemple, la commission de l'emploi, la commission du financement et enfin une commission qui paraît jouer dans la planification française un très grand rôle, qui, d'ailleurs, dans une certaine mesure, double le rôle du Conseil Supérieur du Plan, c'est la « Commission de l'équilibre ».

Il s'agit d'une Commission qui, théoriquement, est chargée d'examiner les conditions de cohérence globale du plan. En fait, elle groupe une vingtaine de personnes qui émanent des grandes entreprises, des groupes financiers importants et des institutions financières publiques. Ils y négocient un véritable contrat d'adhésion des grandes forces sociales et économiques du pays aux objectifs de la planification.

Cela comporte, pour les membres de cette commission, un engagement moral de participer dans toute la mesure de leurs possibilités à la réalisation du plan.

Pour ce qui est de la procédure, elle se traduit d'abord, au départ, par l'établissement d'un document de base purement technique rédigé par le Commissariat au Plan, en collaboration avec les administrations spécialisées, et en particulier, le Service d'Etudes Economiques et Financières du Ministère des Finances. Ce document est approuvé par le gouvernement, qui émet alors les directives qui guideront la confection du plan. Le projet de plan est alors transmis aux Commissions de Modernisation. On s'efforcera d'y réaliser une coordination des Investissements et des productions à l'intérieur de la commission entre les différentes entreprises industrielles qui sont représentées.

Cet effort de coordination connaît d'ailleurs des succès divers, suivant la nature des secteurs. Dans certains secteurs, on a abouti à de fort bons résultats ; dans d'autres secteurs, très visiblement, on a abouti à des résultats très maigres, les entreprises s'étant bornées à grappiller quelques renseignements, dont elles ont d'ailleurs fait leur profit, sans arriver à une collaboration véritable et à une coordination effective de leurs projets d'investissement.

En Grande-Bretagne, on trouve le même effort d'associer les intéressés à la préparation et à la mise en œuvre de la planification. En effet, si c'est le Treasury Department qui a, jusqu'à présent, été le centre de toute la politique économique et financière du gouvernement britannique, on s'est aperçu que si l'on voulait réaliser de manière équilibrée et relativement sûre, des objectifs d'expansion qui dépasseraient les taux actuellement réalisés par l'économie britannique, il fallait véritablement intéresser à la préparation des mesures que cela impliquait, à la fois les représentants des syndicats.

D'où la création de deux organes : d'une part, le « National Development Economic Council » et d'autre part, la « National Incomes Commission », que les Anglais, toujours très férus de surnoms, ont appelé d'une part « Neddy » et d'autre part « Nicky ». Le « National Development Economic Council » est l'homologue du Comité National de l'Expansion économique, en Belgique et du Conseil Supérieur du Plan, en France. Il est donc aussi un organe où siègent des représentants du gouvernement, des représentants des syndicats, des représentants des grandes fédérations professionnelles patronales et où se négocie véritablement l'orientation que l'on donnera à la politique économique et à la programmation économique. La « National Incomes Commission » a pour mission de négocier la politique des revenus.

Ceci dit, je voudrais maintenant en venir à la deuxième partie de mon exposé et évoquer rapidement avec vous certains des problèmes que soulève, sur le plan institutionnel et politique, la mise en œuvre de la programmation.

Je crois que, la première condition de la réalisation et du bon fonctionnement de la programmation économique est ce que l'on appelle de manière très générale le renforcement de l'Etat. Entendez par là, en fait, le renforcement de la branche exécutive de l'Etat. C'est

évidemment un problème qui a été agité, depuis maintenant, je crois, près de 30 ans, dans le monde occidental et à la base duquel on trouve le sentiment à peu près unanime que la démocratie traditionnelle telle qu'elle a été engendrée au XIXe siècle, n'est plus adaptée pour résoudre les problèmes de la société industrielle du XXe siècle.

On a même prétendu que le régime parlementaire était totalement incapable de faire face à ces problèmes ; certains ont d'ailleurs été jusqu'à la limite de cette conception en rejetant purement et simplement toute forme de démocratie, qu'elle soit parlementaire ou qu'elle soit présidentielle.

Je crois profondément que l'on peut poser en tout cas en principe, que la démocratie étant le seul régime qui garantisse aux individus la sauvegarde véritable d'une série de droits, qui sont devenus de véritables attributs de la personnalité, il ne peut être nullement question de la remettre en cause. Mais il faut cependant se rendre compte de ceci, et Maurice Duverger, l'a parfaitement illustré dans un de ses derniers ouvrages : suite à l'extraordinaire extension des compétences de l'Etat dans le domaine financier, économique, social, scientifique, culturel, la démocratie est mieux sauvegardée par un Etat fort que par un Etat faible.

Ce renforcement du pouvoir exécutif est évidemment indispensable, mais il ne peut pas se faire par la mise en tutelle du Parlement.

Le premier aspect du renforcement du pouvoir exécutif est la nécessité d'une continuité dans l'action gouvernementale. Celle-ci est indispensable pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la programmation implique elle-même une vue d'ensemble du développement économique pour une période de 4 ou 5 ans. Elle ne s'accommode donc pas de l'instabilité du pouvoir exécutif. J'ajoute que la stabilité me paraît beaucoup moins une question de règles juridiques ou de prescriptions qu'une question de mœurs politiques et de données politiques concrètes.

Par ailleurs, si le gouvernement doit pouvoir prendre l'avis des grandes forces économiques et sociales, afin de réaliser la démocratisation de la planification, il faut éviter que l'Etat ne soit soumis à des pressions qui feraient disparaître la perspective de l'intérêt général et qui la remplaceraient par la perspective d'intérêts particuliers.

Pour éviter ce danger, deux conditions doivent être réalisées :

D'abord, il faut que l'Etat jouisse de l'autorité nécessaire, en particulier sur le plan financier. L'Etat ne jouira de l'autorité nécessaire que dans la mesure où lui-même respectera un ensemble de règles de gestion strictes, qui lui garantiront que ces interventions n'entraîneront des dépenses indues qui, finalement, se traduiraient par des charges fiscales accrues pour les contribuables.

Ensuite, il doit pouvoir manifester vis-à-vis des groupes d'intérêts la cohésion interne qui découlera de la présence au pouvoir et dans

les partis d'hommes capables de mener avec lucidité et courage les politiques exigées par l'intérêt général.

A l'intérieur des partis politiques, qui restent le canal le plus autorisé de l'action politique, on devrait faire l'effort de revision et d'adaptation nécessaire, eu égard à l'évolution de la société moderne, pour tirer sur le plan des programmes concrets les conséquences qui s'imposent, et s'efforcer d'aboutir aux solutions que l'on préconise.

Je crois que cette action serait d'autant plus aisée à mener que, préalablement, ou en tous cas, parallèlement, on mène auprès de l'opinion publique une vaste campagne d'information, afin de la rendre sensible vis-à-vis des problèmes qui se posent dans la société moderne. En effet, dans un régime démocratique, il n'y a pas de politique possible sans l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse. Et les citoyens ne réagiront évidemment favorablement en face de cette politique que si on leur a d'abord clairement expliqué ce vers quoi cette politique tend, quels sont ses objectifs et quelles sont aussi les conséquences de politiques moins courageuses ou moins lucides.

Ce devoir d'information de l'opinion publique ne doit pas seulement peser sur les hommes politiques. Il incombe également aux dirigeants des organisations syndicales ou des organisations patronales. Il faut souhaiter que ceux-ci feront preuve de ce que les Anglo-Saxons appellent l'« economic statemanship », c'est-à-dire la capacité de réagir sur le plan économique et social, en homme d'Etat.

Un autre aspect du renforcement du pouvoir exécutif réside dans l'adaptation de l'Etat aux tâches de coordination dont l'importance n'a cessé de croître.

Il n'y a pratiquement plus de problème économique d'une certaine importance, qui ne mette en cause au moins deux ou trois départements ministériels. La coordination prime presque l'exécution.

La programmation accentuera encore ce phénomène de par sa nature.

Les différentes solutions qui ont été adoptées sur le plan institutionnel peuvent être ramenées à deux grandes catégories :

D'une part, charger un ministre de la gestion d'un département qui regrouperait à la fois, la politique des prix, la politique de promotion des investissements, la planification, les organes de l'économie concertée, dont je vous parlerai d'ici un instant, et qui présiderait en même temps un comité qui regrouperait les ministères techniques, c'est-à-dire l'industrie, le commerce, l'énergie, l'agriculture. Cette solution a été appliquée en France, en 1945.

Toutefois, une structure dans laquelle le ministre de l'Economie Nationale ou de la Coordination Economique, qui ne serait pas responsable de l'équilibre budgétaire, pourrait exercer son autorité sur le ministre des Finances est difficilement concevable.

D'autre part, confier la coordination économique au Ministre des Finances ; l'argument des partisans de cette solution étant que la planification recourt surtout aux mécanismes financiers, au budget, à l'aide aux investissements privés, aux subventions.

En Grande-Bretagne cependant, on a paru vouloir s'écarter de cette solution. En effet, étant donné le surcroît de charges que cela représente pour le ministre des Finances, le vœu a été exprimé qu'un ministre de la Coordination Economique qui fût dégagé de toute responsabilité financière soit chargé de la coordination de la politique économique et de la mise en œuvre de la programmation et que le ministre des Finances se cantonne dorénavant dans ses tâches purement financières.

J'ajoute que l'importance des tâches de coordination ne résulte pas simplement de la mise en œuvre de la programmation, mais elle résulte aussi du fait que, pour les pays européens, on s'est engagé dans la voie de l'intégration européenne. Un grand nombre de problèmes qui se posent sur le plan de l'intégration européenne concernent au moins deux ou trois départements ministériels. Dans ce domaine aussi, il faudrait prévoir un coordonnateur responsable de la conception d'une politique d'ensemble et la mise en œuvre de cette politique par les départements techniques.

J'ai fait allusion, et ce sera le troisième point concernant le renforcement de l'Etat, à l'importance des organes de l'économie concertée. La programmation économique dans un régime démocratique implique l'adhésion des forces économiques et sociales ; il faut dès lors les associer à la préparation et à la mise en œuvre. Cela implique que l'on mette sur pied des organes qui assurent cette collaboration des organisations patronales et des organisations syndicales à l'élaboration de la politique économique.

C'est dans cette perspective d'ailleurs que la commission présidée par M. De Voghel, Vice-Gouverneur de la B.N.B., je reprends ici un exemple belge, a préconisé la création d'un Conseil Supérieur de Finances. Il est, en effet, apparu que si l'on voulait réaliser la programmation économique, les techniques d'ordre financier ont une très grande importance. Dès lors, il importe de coordonner l'action des organismes financiers publics et privés, dans la perspective de la programmation économique. Or, dans un régime comme le nôtre, où l'on procède par incitation ou par persuasion, il n'est pas question d'émettre des injonctions pures et simples. Il faut véritablement associer les organismes responsables à la mise en œuvre des décisions et à leur conception.

Cette pratique tendra à se généraliser, dans la mesure où l'on veut faire de l'économie concertée, c'est-à-dire de l'économie qui se caractérise par un accord des grandes forces sociales sur les objectifs de la politique économique. Il faut nécessairement que l'on mette en place des organes qui assurent cette collaboration. Il y a cependant

lieu d'éviter un écueil, c'est ce que j'appellerai la « parcellisation de l'Etat », c'est-à-dire le découpage de l'Etat en une série d'organes collatéraux auxquels on attribuerait chaque fois une parcelle de pouvoir régalien, dans le domaine économique, le domaine social, le domaine financier. La conséquence en serait que, finalement, l'Etat se trouverait littéralement disloqué. Nous n'aurions alors pas atteint ce renforcement du pouvoir exécutif dont je parlais tout à l'heure comme étant une des conditions fondamentales de la réalisation de la programmation économique.

Ayant ainsi parlé de l'économie concertée et des organes qu'elle implique, je voudrais vous dire quelques mots également d'un deuxième aspect de la réforme de l'Etat, c'est l'intégration organique des grandes forces sociales dans les processus décisionnels de l'Etat moderne.

On peut partir d'une constatation : le fait syndical s'est imposé à peu près à toutes les formes d'organisation sociale visant à défendre des intérêts. Il se rencontre aussi bien maintenant dans l'agriculture que dans les fédérations patronales.

La programmation a donné une dimension nouvelle à ce phénomène :

D'abord, parce que si l'on veut que la planification soit à la fois démocratique et efficace, les grandes forces économiques et sociales doivent être associées à la préparation.

Ensuite, parce que la mise en œuvre de la programmation suppose qu'entre les entreprises, les syndicats professionnels, les organisations qui sont concernées par la politique économique, il y ait de véritables « courroies de transmission ». Ces « courroies de transmission », ce sont, par exemple, les commissions de modernisation ou les commissions d'expansion que l'on a créées en Belgique pour assurer la liaison entre l'organe central planificateur et ceux qui devront mettre finalement la planification en œuvre.

Il y a donc véritablement place dans les Etats modernes pour un nouveau processus de consultation portant sur l'aspect spécifiquement économique et social de la vie politique. Ce processus doit normalement entraîner la création d'un vaste conseil qui couvrirait les domaines économique et social et qui permettrait au Gouvernement de prendre l'avis des grandes organisations sociales en face des objectifs de la programmation économique.

J'hésite, toutefois, à prolonger le raisonnement jusqu'à dire que cet organe devrait nécessairement avoir une compétence législative et qu'il devrait, en dernière analyse, se transformer en un véritable Sénat économique.

Je crois, en effet, que le rôle d'une assemblée délibérante, élue au suffrage universel, doit être de donner une vision d'ensemble des problèmes. Un Sénat économique ne donnerait jamais qu'une tranche

de la vie globale, politique et sociale. Il y aurait un très grave danger à ce que finalement ce Sénat économique se mue purement et simplement en un organe corporatiste.

Ceci dit, un Conseil économique et social qui assurerait la liaison des forces vives de la nation, du point de vue économique et social, aurait un rôle immense à jouer. Ce rôle pourrait se situer sur trois plans :

D'abord, il serait le lieu où se déroulerait le dialogue social qui permettrait de répartir entre les différentes catégories socio-professionnelles le revenu national accru découlant de la planification.

Le mécanisme de la revendication syndicale et de la création de revenus tel qu'il a joué jusqu'à présent, c'est-à-dire sur le plan principalement professionnel, doit être complété par une approche globale, qui permettrait de voir ce qu'est le revenu national, comment il s'est accru, quelles sont les catégories qui se sont plus accrues et de voir alors par quels aménagements on peut procéder à un partage équitable du produit de l'expansion économique.

Le deuxième aspect de la tâche d'un Conseil économique et social serait évidemment la préparation du travail parlementaire. Il est incontestable que le Parlement a été peu familiarisé et est, en tous cas, peu outillé jusqu'à présent pour aborder le traitement des problèmes économiques que soulève la programmation.

Mais je crois que si l'on pouvait mettre sur pied un organisme, le Conseil économique et social, qui serait en quelque sorte le conseiller technique du Parlement, qui, à l'instar du Conseil d'Etat qui prépare l'aspect juridique du travail parlementaire, préparerait l'aspect spécifiquement technique, il jouerait un très grand rôle.

Le troisième aspect de son action serait la collaboration dans le cadre d'une économie concertée entre l'Etat d'une part et les intérêts sociaux et économiques, qui me paraît inséparable du fonctionnement de la programmation économique, dans un régime démocratique.

Enfin, j'aborderai maintenant un dernier problème : celui de l'insertion de la programmation économique dans le fonctionnement des institutions parlementaires. Dans ses remarquables « *Propos constitutionnels* », M. Pierre Wigny a regretté que le Parlement ne soit pas plus souvent saisi de grands problèmes. Et il a également regretté que lorsque cela se produisait, ce n'était malheureusement pas dans le cadre d'un plan d'ensemble. Je crois que précisément, la programmation économique, ou plus exactement, l'association du Parlement à la préparation de la programmation économique est le moyen de répondre à cette préoccupation de M. Wigny. Il est vrai que dans la plupart des Etats occidentaux, l'équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif est toujours un équilibre précaire et que, malheureusement, l'abondance et aussi la technicité des matières font que trop souvent il est rompu au détriment du Parlement.

Lors même que les dispositions juridiques garantissent au Parlement que rien ne se fera sans qu'il soit consulté, il faut bien constater que, souvent, le fait que la matière soit trop technique, entraîne que le Parlement traite trop superficiellement le problème qui lui est soumis. Comme le disait très justement le doyen Hauriou : « le problème du débat entre l'exécutif et le législatif devient de plus en plus le problème du débat entre un interlocuteur bien informé, qui est le pouvoir exécutif, et un interlocuteur mal informé, qui est le pouvoir législatif ».

Alors, comment pourrait-on remédier à cela ? De deux manières : la première consisterait à associer le Parlement à la détermination des grandes options de la programmation économique ; la deuxième, en s'appuyant sur le Conseil économique et social, le Parlement disposerait d'avis autorisés qui expriment l'avis de spécialistes qui sont directement concernés par la programmation économique comme le sont les chefs d'entreprise et les syndicalistes.

Pourquoi faudrait-il se limiter aux grandes options ? D'abord, parce que le plan étant un ensemble interdépendant d'objectifs et de moyens, si le Parlement pouvait exercer librement son droit d'amendement, la programmation deviendrait très rapidement un ensemble tout à fait incohérent d'objectifs et perdrait toute signification et dès lors toute utilité.

D'un autre côté, il est nécessaire que le Parlement se prononce sur la programmation, parce que celle-ci, incontestablement, va infléchir et parfois modifier très considérablement le destin de la collectivité. Il est certain, par exemple, qu'il n'est pas indifférent pour les conditions de vie de la population de savoir que l'on va réserver une partie plus considérable qu'antérieurement du produit national brut à la formation du capital, au lieu de la réserver à la consommation. Il n'est pas indifférent non plus de savoir si l'accroissement de la productivité se traduira par un accroissement de la production ou par une diminution des heures de travail et par là par une augmentation de loisirs. Il n'est pas non plus indifférent pour l'avenir social et même humain d'une collectivité, de savoir que, si l'on opte pour une politique accentuée d'investissements, ces investissements seront surtout des investissements productifs, au niveau des entreprises industrielles, ou bien, comme c'est le cas de l'orientation qui a été donnée au quatrième plan français, on fera principalement porter l'effort sur ce qu'on a appelé les investissements sociaux, c'est-à-dire les investissements d'intérêt général.

Tout cela me paraît être du domaine du Parlement qui aura ainsi, à côté de la vision sectorielle et partielle que donnera le Conseil économique et social, l'occasion de donner une vue globale et de manifester les réactions de la population, sur ces options fondamentales qui détermineront alors toute la préparation technique du plan.

LES LIAISONS ECONOMIQUES GLOBALES DANS LA SOCIETE MODERNE (1)

AVANT-PROPOS.

J'ai quelque réticence à prendre la parole devant des pédagogues de métier. Vous savez que dans l'enseignement universitaire, à tort ou à raison, les professeurs sont souvent recrutés en fonction de leurs spécialisations et orientations fonctionnelles, et très peu en raison de leurs aptitudes pédagogiques. C'est donc nanti d'une certaine tare que je me présente devant un auditoire comme celui-ci. De plus, ma tâche se verra alourdie par le fait que vous représentez une mosaïque de formations extrêmement différentes et qu'il me faudra dès lors situer mon exposé au niveau de ceux pour qui l'économie est matière inconnue. Je tenterai donc, dans toute la mesure de mes faibles moyens, d'être à la fois, académique et terre à terre. Si dans ce « double saut périlleux », je manque de souplesse, vous voudrez bien demander à François Villon « de prier Dieu que (tous) me veuille absoudre ».

Ces précautions oratoires étant prises, le schéma de mon exposé répondra à l'architecture ci-après :

- Introduction.
- Première partie : Les relations économiques multivoques.
- Deuxième partie : Les relations économiques bilatérales.
- Troisième partie : Les facteurs adjacents des relations économiques globales.

INTRODUCTION.

a) Les instruments de mesure ou notions de comptabilité nationale.

Première entorse à la pédagogie, avant de vous décrire les liaisons économiques globales, je vais vous entretenir de leurs instruments de mesure. L'activité économique d'un pays peut sans sollicitation mentale aucune, se comparer à un ménage ou à une grande entreprise; l'un ou l'autre suppose des acteurs, des personnes, des agents

(1) Exposé de M. A. DUMOULIN, fait à Han-sur-Lesse, en octobre 1966, dans le cadre des contacts « Economie-Enseignement » organisés par l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité.

1. - QUELS SONT DONC LES AGENTS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ?

- *Le premier* : l'Etat.
- *Le second* : les particuliers que nous sommes en égard à notre position de chef de ménage.
- *Le troisième* : l'entreprise, quel que soit son statut (privé ou public).

Ces trois agents : « Etat, particuliers et entreprises » se trouvent à l'intérieur des frontières, mais « dans un pays ne se conçoit plus l'isolement » — Il y a tous les autres pays. Est-ce que cela va faire autant d'autres acteurs ? Pas du tout. L'ensemble de ce qui se passe hors des frontières d'un pays s'appelle simplement « L'Etranger » ou le « Reste du monde ». Voilà donc les acteurs en place, il convient donc de les faire jouer ou, si l'on préfère, voir les actes ou opérations qu'ils posent ou engagent.

2. - LES OPERATIONS ECONOMIQUES.

En tant qu'agent économique, on fait des *opérations courantes*, ou des *opérations en capital* plus communément dénommées opérations d'investissements. Pour l'Etat, des exemples d'opérations courantes : l'achat de crayons, de livres, de services téléphoniques ; des exemples d'opérations d'investissements : les routes, les voies navigables, les centres culturels, les écoles.

- Pour un particulier, opérations courantes : l'achat d'un costume, l'achat d'un kilo de beurre, l'achat d'une livre de viande ; opération d'investissement : construire, agrandir sa maison, acheter un bois, acheter une prairie.
- Pour une entreprise, les opérations courantes sont toutes les opérations rentrant dans la vie journalière de l'entreprise ; ce sont, en quelque sorte, les recettes et dépenses de ménage de l'entreprise ; on y trouve : les achats de matières premières, la rémunération de la main-d'œuvre, la vente de produits finis.

Les opérations en capital représentent toutes les opérations « extra-journalières » ou qui ne rentrent pas dans le processus de fabrication. Ce sont notamment : l'achat d'un terrain, l'achat de briques et poutrelles pour l'érection d'un nouveau hall, l'achat de machines-outils. Tous ces achats restent présents pendant plusieurs années dans l'entreprise tandis que les achats de matières premières, par exemple, disparaissent quasi immédiatement dans la fabrication journalière.

On voit donc que le comportement d'une entreprise est identique à celui d'un particulier qui achète son pain quotidien (opération courante) ou qui achète soit un terrain, soit une maison (opération capital).

Les opérations en capital ont donc des effets s'étendant sur plusieurs années tandis que les opérations courantes n'ont que des effets assez limités dans le temps.

Tout ce qui entre dans l'entreprise, au titre d'opération courante, s'appelle « achats » ou « input » ; tout ce qui en sort s'appelle « ventes » ou « output ».

a. L'output ou sorties de l'entreprise contient essentiellement les ventes, mais aussi les produits finis mis en stocks (c'est-à-dire à vendre dans un proche avenir).

b. L'input ou entrées dans l'entreprise représente :

— tout ce que l'entreprise a acheté comme matières au-dehors (achats proprement dits) ;

— tout ce que l'entreprise a fourni elle-même et qui est destiné à transformer en produits plus élaborés les matières amenées de l'extérieur.

L'apport de l'entreprise donne une plus-value aux matières venues de l'extérieur et prend le nom bien justifié de « valeur ajoutée ».

c. La valeur ajoutée est égale à la somme des rémunérations de tous les facteurs de production (travail, capital, entrepreneur) intéressés dans l'entreprise, c'est-à-dire la somme des salaires (travail), des intérêts (capital), des profits (entrepreneur).

La valeur ajoutée mesure donc la contribution propre d'une entreprise (ou d'une branche d'activité) à la valeur des produits vendus par cette entreprise (ou par cette branche d'activité).

3. - LES COMPTES QUI DECOULENT DES OPERATIONS PASSEES PAR LES AGENTS ECONOMIQUES : LA COMPTABILITE NATIONALE.

La comptabilité nationale enregistre, selon les méthodes de comptabilité appliquées dans les entreprises, les opérations effectuées par les agents économiques fondamentaux ; ceux-ci sont :

- | | | |
|--------------------|---|-------------------|
| — les entreprises | } | agents intérieurs |
| — l'Etat | | |
| — les particuliers | | |
| — l'étranger | | agent extérieur. |

Ils effectuent des opérations courantes et des opérations en capital.

Logiquement, la comptabilité nationale devrait donc disposer de huit comptes : un compte des opérations en capital et un compte des opérations courantes pour chacun des quatre agents économiques.

Pour des raisons pratiques, on a réduit le nombre de comptes :

- le secteur étranger n'est représenté que par un seul compte enregistrant à la fois les opérations courantes et les opérations en capital ;
- les opérations en capital des trois autres agents (Etat, entreprises, particuliers) sont regroupées au sein d'un compte unique.

On en arrive ainsi à un total de cinq comptes :

- un compte « Etranger »
 - un compte « Capital »
 - un compte « Entreprises »
 - un compte « Etat »
 - un compte « Particuliers »
- } pour les opérations courantes

Pour gouverner, la comptabilité en partie double fait qu'une recette dans un compte engendre une dépense de même montant pour un autre compte.

Quelques exemples :

- le paiement d'un traitement par l'Etat figurera au débit du compte « Etat » et au crédit du compte « Particuliers » ; ce même crédit du compte « Particuliers » enregistrera les salaires repris au débit du compte « Entreprises » ;
- le paiement des impôts alimentera le crédit du compte « Etat » et grèvera le crédit du compte « Particuliers » et du compte « Entreprises » ;
- le compte en capital sera crédité (alimenté) par les différentes formes d'épargne et sera débité par les diverses gammes d'investissement.

b) Les grandeurs caractéristiques de la comptabilité nationale ou analyse macro-économique de l'activité d'un pays.

1. La grandeur fondamentale qui mesure l'activité économique d'un pays, c'est le **Produit National Brut** ; en termes d'abréviation : « P.N.B. ». Et qu'est-ce que le P.N.B. ? En termes simples, c'est : le chiffre d'affaires d'un pays déterminé, autrement dit, c'est une gigantesque mercoriale, disons 120.000 produits multipliés chacun par leur prix ; l'évolution du P.N.B. dans le temps, permet de mesurer l'évolution de l'activité d'un pays.

2. A côté du *Produit National Brut*, il y a le *Revenu National*. Le « Revenu National » c'est la somme de tous les revenus perçus par tous les intéressés, tous les résidents d'un pays, c'est-à-dire tous les revenus des fonctionnaires, tous les revenus des ouvriers, des employés, les revenus des non-salariés ou des indépendants, les revenus des chefs d'entreprises, les revenus des sociétés, les loyers, les intérêts, enfin, tout ce qui peut être considéré comme un revenu.

3. Avant de montrer les relations unissant *Produit National* et *Revenu National*, il convient d'explicitier quelque peu le contenu même du *Produit National*.

La *production nationale* s'écoule sur les marchés par des ventes.

Elles sont de trois espèces :

- celles consenties à d'autres branches d'activité et qui, de ce fait, restent incorporées dans le circuit économique en permettant aux entreprises réceptrices d'accomplir leur activité propre ; ce sont

les ventes à la demande intermédiaire (exemple : tôle vendue à une firme de meubles métalliques) ;

- celles affectées à la constitution de stocks et qui sont donc momentanément soustraites du circuit économique ;
- celles qui sortent définitivement du circuit économique national ; de là leur nom de ventes à la demande finale.

La demande finale — que certains ont parfois appelée la « destruction finale » — représente donc une disparition des produits hors du circuit économique ; la demande finale comprend donc :

- les exportations ;
- la consommation publique (exemple : charbon pour chauffage des bureaux des administrations) ;
- la consommation privée (exemple : charbon pour usage domestique) ;
- l'investissement (exemple : poutrelles pour armature d'un pont ou pour la construction d'une usine).

N.B. - En termes stricts, certains auteurs considèrent que les mises en stocks font aussi partie de la demande finale.

c) Imbrication générale des grandeurs macro-économiques caractéristiques à travers quelques équations simples de la comptabilité nationale.

1. Le tableau n° 1 ci-après visualise quatre relations simples de la comptabilité nationale.

2. Commentaires.

a. Première équation.

- Du P.N.B. on retranche ou on ajoute la contribution nette du reste du monde et on obtient le Produit Intérieur Brut (P.I.B.). Si on ajoute, cela signifie que le pays a eu besoin de l'étranger pour vivre ; si on soustrait, cela signifie que le pays a livré à l'étranger plus qu'il n'en a reçu.
- A partir du P.I.B. aux prix du marché, on peut procéder de deux façons :
 - soit soustraire les amortissements qui représentent l'usure du capital économique engagé dans l'obtention du P.N.B. et obtenir ce qui a été ainsi produit comme neuf, c'est-à-dire le Produit Intérieur Net aux prix du marché. Mais les prix du marché ne sont pas purs, ils sont perturbés par ces instruments de politique économique que sont les subventions et les impôts indirects. En éliminant ces deux éléments perturbateurs, on obtient le Produit Intérieur Net à son exact prix de revient ou, si l'on veut, le Produit Intérieur Net au coût des facteurs ;
 - soit soustraire d'abord les impôts indirects et obtenir la Valeur Ajoutée Intérieure. Celle-ci célant encore les amortisse-

ments et cet élément perturbateur que sont les subventions, il convient d'éliminer les uns et les autres pour obtenir une grandeur s'appelant — comme dans le premier cas — le Produit Intérieur Net au coût des facteurs.

- Cette similitude de résultat — quelle que soit la démarche adoptée — n'a rien d'étonnant puisque au départ d'une même grandeur (le P.I.B. aux prix du marché), on soustrait les mêmes éléments, mais à des endroits différents de l'équation.

b. Deuxième équation.

- Elle ne diffère de la première que par l'endroit où on tient compte de la contribution du reste du monde. Celle-ci étant conservée jusqu'à la fin de l'équation, cela signifie que tous les résultats intermédiaires doivent se lire en « termes nationaux » et non en « termes intérieurs ».
- In fine, on obtient évidemment le même résultat que dans la première équation. Il ne pourrait en être autrement puisque le point de départ est le même, et seuls diffèrent les endroits où l'on a soustrait des grandeurs inchangées (impôts indirects, subventions, amortissements, contribution du reste du monde).

c. Commentaire terminal.

L'enseignement le plus clair à tirer de ces deux équations concerne le Revenu National et l'action dont il pourrait faire l'objet sous l'étiquette d'une politique des revenus.

Les équations démontrent avec une précision à nulle autre pareille, qu'avant d'arriver au revenu national et de jouer sur la répartition de ce revenu, on peut employer une politique de subventions, on peut appliquer une politique fiscale, on peut user d'une politique d'amortissements, on peut promouvoir une politique industrielle permettant d'obtenir un P.N.B. plus élevé.

PREMIERE PARTIE : LES RELATIONS ECONOMIQUES MULTIVOQUES.

a) Le tableau des relations inter-industrielles ou matrice input-output.

1. Une matrice est un moule, tout comme en génétique, tout comme en langage typographique. C'est absolument la même chose en parlant d'économie. Une matrice « input-output », c'est un moule de l'activité économique, qui permet de voir comment l'un vit de l'autre, ou si l'on préfère comment l'un permet à l'autre de travailler.

Quelles sont les servitudes de base pour l'établissement d'une matrice « input-output » ? Tout d'abord, il faut un appareil statistique extrêmement développé. Deuxièmement, il faut, bien sûr, diviser l'économie en un certain nombre de secteurs, c'est-à-dire de compartiments. On peut la diviser en un nombre restreint d'éléments : agricul-

ture, industrie, services ; ce sera — pour des raisons pratiques évidentes — le cas du tableau ci-après ⁽¹⁾.

2. - EXEMPLE ET COMMENTAIRES D'UN TABLEAU INPUT-OUTPUT.

a. Tableau proprement dit (voir tableau n° 2).

Outre les 3 secteurs intérieurs entre lesquels s'effectuent des ventes et des achats, l'économie d'un pays subit des variations en provenance :

- des importations qui entrent (input) dans le circuit économique ;
- des exportations qui sortent (output) dans ce même circuit ;
- des impôts indirects (taxe de transmission, taxe de facture, droits de douanes, etc.) qui grèvent les achats et ventes ;
- des subventions qui sont allouées à divers secteurs (charbonnages, lait, beurre, etc.) et faussent la formation normale des prix d'achat et des prix de vente.

Pour gouverne :

- les impôts indirects nets repris au tableau s'entendent des impôts indirects bruts (totaux) diminués des subventions ;
- ici, comme au sein d'une seule entreprise, la valeur ajoutée comprend la rémunération (salaires, intérêts, profits) des facteurs de la production et la consommation de capital, synonyme des amortissements.

b. Lecture verticale : l'étude des achats ou des flux d'entrée.

Notre exemple sera celui de l'industrie.

L'input total (397) montre que l'Industrie :

- a acheté 125 unités sur le marché intérieur, dont :
 - 24 à l'agriculture
 - 86 à l'intérieur d'elle-même
 - 15 aux services.
- a recouru à des importations pour 79,5 unités ;
- a vu ces achats et importations grevés d'impôts indirects et allégés par des subventions, le solde étant de 14,5 unités ;
- a ajouté d'elle-même (voir définition de la valeur ajoutée) 178 unités.

La valeur ajoutée est égale à la valeur de l'input total diminué des achats (internes et importations) et des impôts indirects nets, soit : $397 - (125 + 79,5 + 14,5) = 178$.

(1) En Belgique, la matrice « input-output » du bureau de programmation a été faite sur 21 secteurs. M. Kirschen (DULBEA) l'a faite en 51 secteurs ; il y a même des matrices « input-output » qui vont jusqu'à 90-94-97-103 secteurs. Inutile de souligner que plus on parvient à diviser, plus le résultat est précis. Mais encore une fois, faut-il disposer des statistiques convenables à la base.

Cette valeur ajoutée correspond au coût des facteurs de la production :

- 96 pour les salaires ou coût du travail ;
- 63 pour les intérêts et profits ou coût du capital engagé ;
- 19 pour le coût de l'usure de l'équipement, c'est-à-dire les amortissements.

c. Lecture horizontale : l'étude des ventes ou des flux de sortie.

Toujours pour la branche « Industrie » servant d'exemple.

L'output total (397) montre que l'industrie du pays a produit et vendu 397 unités se répartissant comme suit :

- ventes à la demande intermédiaire : 125 unités, dont :
 - 6 à l'agriculture
 - 86 à l'intérieur d'elle-même
 - 33 aux services.

Ces ventes à la demande intermédiaire sont donc des ventes de matières servant à la fabrication dans d'autres branches, ventes de matières qui restent incorporées dans le circuit économique :

- ventes à la demande finale (c'est-à-dire ventes qui sortent du circuit économique) pour 272 unités dont :
 - 97 sont exportées
 - 55,5 investies dans le pays
 - 119,5 livrées à la consommation publique et privée.

Tout comme pour une entreprise ou une branche d'activité, l'input est égal au total de l'output, soit 694 unités (rien ne se perd, rien ne se crée).

Le total de la demande finale est de 561 unités ; cette demande finale ayant été satisfaite par :

- 518 unités de produits intérieurs
- 31 unités d'importations
- 12 unités d'impôts indirects nets (c'est-à-dire des impôts indirects bruts diminués des subventions).

3. - LA NOTION DE COEFFICIENT TECHNIQUE.

a. Cette notion résulte de la lecture d'un tableau input/output.

Le coefficient technique montre la dépendance d'un secteur économique par rapport à un autre. Ce coefficient s'obtient en divisant la production du secteur considéré par les achats au secteur dont on cherche à déterminer l'incidence sur l'activité du secteur initial.

Exemple :

L'agriculture achète 6 unités à l'industrie. Par comparaison avec l'output total de l'agriculture (49), on obtient : $6/49$ ou 0,1224 ou 12 % environ.

Ce rapport est le coefficient technique : « Agriculture/Industrie » et signifie que l'ensemble de l'activité agricole dépend de l'activité industrielle à concurrence de 12 %.

b. Quelle est l'utilité du coefficient technique ?

Dans l'exemple ci-devant, ce coefficient de 12 % remonte à l'année 1953. Qu'est-ce que cela signifie si depuis lors, ledit coefficient est passé de 12 à 20 %.

Cela interprète une dépense accrue de l'agriculture vis-à-vis de l'industrie, cela signifie que l'agriculture s'est mécanisée ou a acheté de plus en plus d'engrais.

Dans une matrice plus développée, on pourrait apercevoir que le secteur sidérurgique connaît un coefficient technique qui diminue vis-à-vis des cokeries, et un coefficient technique qui augmente vis-à-vis de l'industrie pétrolière. Cette double variation interpréterait d'une part, la diminution de la mise au mille du coke ; d'autre part, la dépendance accrue vis-à-vis de l'industrie pétro-chimique par suite des injections de fuel dans les hauts-fourneaux.

b) Schéma général du fonctionnement de l'économie ou tableau général des flux en marchandises et en monnaie.

1. - LE SCHEMA PROPREMENT DIT (voir tableau n° 3).

2. - QUELQUES COMMENTAIRES ET QUELQUES PRECAUTIONS DE LECTURE.

a. Le tableau laisse apparaître clairement :

- les cellules fondamentales du système économique, à savoir : les particuliers ou ménages, les entreprises, l'Etat, l'Etranger ;
- les cellules opératives : le marché des capitaux, celui des biens de production (machines-outils par exemple), celui des biens de consommation (denrées alimentaires, vêtements, etc.).

b. Les revenus non-salariaux comprennent notamment les revenus des entreprises et des indépendants, les loyers, les intérêts.

c. Quelle que soit la durée du terme pour lequel elles ont été constituées, les liquidités et réserves en provenance de l'Etat, des ménages, des entreprises, de l'Etranger sont dirigées vers le marché des capitaux qui alimente les diverses espèces de besoins pouvant, à d'autres moments, être exprimés par les agents économiques précités.

d. La flèche à double sens de la thésaurisation illustre les mouvements continuels de va-et-vient au sein de l'épargne inactive (absentéisme du bas de laine) des ménages ; c'est le flux et le reflux des billets de banque de la « cachette familiale ».

e. Les entreprises et l'Etat acquièrent des biens d'investissement sur le marché des biens de production ; il devrait en être de même pour les particuliers qui construisent leurs logements. Cependant, la construction de logements par les ménages obéit à des mécanismes particuliers de financement : il s'agit quasi exclusivement d'une anticipation d'épargne tandis que le service fourni (l'habitat) ne fait

pas l'objet d'une commercialisation directe. Dès lors, la construction d'un logement par un particulier s'inscrit sur deux plans distincts :

- celui des flux financiers via le marché des capitaux auquel il est fait appel pour la plus grande partie de la valeur de la construction ;
- celui des flux réels, c'est-à-dire des entreprises livrant des biens de production : l'immeuble construit engendrant le service de l'habitat.

DEUXIEME PARTIE : LES RELATIONS ECONOMIQUES BILATERALES.

Ces relations, ces équilibres se posent dans toutes les économies, en particulier celles qui sont en expansion.

Pourquoi ?

Parce que l'expansion — assortie de diverses formes de progrès et de développements — constitue l'objectif majeur des politiques économiques modernes.

Mais il ne s'agit pas seulement de concevoir ou de vouloir une « belle » ou « bonne » expansion, il faut surtout une expansion réalisable, assurant la compatibilité, l'équilibre fondamental entre les diverses structures économiques du pays considéré.

Il ne sert à rien de vouloir une expansion spectaculaire du volume des investissements :

- si la main-d'œuvre (tant en volume qu'en qualification) n'est pas disponible pour l'érection d'abord, pour le fonctionnement ensuite de ces investissements ;
- si les moyens financiers font défaut pour en assurer le paiement, c'est-à-dire si un certain revenu individuel n'est pas correctement réparti entre la consommation d'une part et l'épargne, d'autre part, qui alimente le marché des capitaux.

Il ne sert à rien de souhaiter une grandiose expansion de la production industrielle :

- si les biens à acquérir sur les marchés extérieurs ne peuvent l'être parce que l'étranger boude à accepter notre monnaie instable ;
- si les fabricats qui en résultent ne peuvent soutenir la concurrence de l'étranger ou ne sont pas accessibles — pour une question de prix notamment — à la consommation intérieure ;
- si, une fois de plus, la main-d'œuvre et les capitaux font défaut.

En résumé, l'équilibre global à maintenir dans une économie en expansion se ramène à six équilibres partiels, mais indissolublement liés l'un à l'autre. Ce sont :

- l'équilibre entre population totale et population active ;
- l'équilibre entre l'accroissement des salaires et l'accroissement de la productivité ;

- l'équilibre entre l'accroissement des revenus et celui de la consommation ;
- l'équilibre entre l'épargne et les investissements ;
- l'équilibre entre les importations et les exportations ;
- l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat.

a) L'équilibre entre la population totale et la population active.

1. - A UN CERTAIN NIVEAU DE PRODUCTION SONT LIEES DEUX NOTIONS :

- une certaine quantité de main-d'œuvre ;
- le « tour de main », la « façon de faire », la « façon de travailler » de la main-d'œuvre dont on dispose : c'est-à-dire la productivité.

La productivité est donc un rapport fins/moyens. Accroître la productivité peut donc signifier deux choses :

- soit atteindre une fin, un but plus élevé par des moyens inchangés ;
- soit atteindre une fin inchangée par des moyens réduits.

Dès lors, la productivité constitue une charnière importante des raisonnements économiques d'une part, de l'activité économique d'autre part.

Trois raisonnements sont possibles :

- connaissant la quantité de travail disponible et sa productivité, en déduire un certain niveau de production ;
- connaissant ou souhaitant un niveau de production, calculant un taux de productivité, déduire la quantité de travail requise ;
- connaissant ou souhaitant un niveau de production, connaissant la quantité de travail disponible, calculer la productivité de ladite main-d'œuvre.

Dans la pratique des calculs économiques :

- la troisième relation sert à l'analyse du passé ;
- la première et la seconde servent aux calculs de prévision.

2. - La quantité de travail à obtenir est une des grandeurs économiques de base que l'on peut approcher de plus près eu égard aux données et aux calculs démographiques.

La population totale peut être répartie par âges :

- moins de 15 ans
- 15 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 45 ans, etc.

Jusqu'à 25 ans, nous avons la ventilation des classes d'âge entre population scolaire et population active ; au-delà de 25 ans et jusqu'à 45 ans, nous avons des taux d'activité fort élevés atteignant $\pm 97\%$.

L'effectif de chaque classe d'âge assorti d'un taux d'activité donne la quantité de travail disponible. Il s'agira donc de voir si cette quantité de main-d'œuvre assortie de la productivité connue permet le niveau

de production souhaité, ou si cette quantité de travail mise en regard du niveau de production escompté dégage un taux de productivité compatible avec celui qui a été réalisé dans un passé récent.

On peut renverser le raisonnement et les calculs en partant d'une production voulue et d'une productivité connue et voir si la quantité de travail résultante reste compatible avec les données démographiques.

3. - L'équilibre quantitatif reste incomplet si on ne l'assortit pas d'un équilibre qualitatif, c'est-à-dire par spécialisations professionnelles. Dans une vue prospective, il est intéressant de supputer l'orientation sectorielle (agriculture, chimie, électronique, etc.) afin de voir — 6 ou 12 ans à l'avance suivant la longueur du cycle scolaire — vers quelles spécialisations scolaires, il convient d'orienter les jeunes gens et jeunes filles.

L'équilibre entre la population active et la population totale est extrêmement important, parce que dans un objectif d'expansion, cela ne sert à rien de trop vouloir si on n'a pas la main-d'œuvre pour l'atteindre.

b) L'équilibre entre l'accroissement des salaires et celui de la productivité.

Il a été dit que la productivité était « un tour de main », une façon de mieux faire. Il est normal que le mieux faire soit perçu par tout le monde. Le travailleur n'est pas seul dans l'entreprise ; à côté de lui, il y a les machines qui lui permettent de travailler. Cet équipement constitue la contrepartie physique du capital investi.

Il est donc normal que les fruits de la productivité soient répartis entre tous les participants à la production. Du côté des travailleurs, l'accroissement de la productivité doit être mis en regard de l'accroissement des salaires ; la hausse de ceux-ci ne peut dépasser la hausse de la productivité.

Agir autrement tendrait à priver le capital d'une partie des fruits de la répartition, il pourrait par là renâcler devant l'investissement.

c) L'équilibre entre l'accroissement des revenus et celui de la consommation.

Il faut que la consommation croisse moins vite que les revenus perçus, de façon à laisser un surplus — l'épargne — pour financer l'activité, puisque l'épargne finance l'investissement et que l'investissement c'est l'avenir.

d) L'équilibre entre l'épargne et l'investissement.

Cet équilibre dérive du précédent et en est aussi complémentaire. En effet, l'épargne dégagée doit trouver à s'affecter dans des investissements considérés comme promoteurs ou comme soutiens de l'expansion. La réciproque de ce raisonnement est vraie ; entendons par là que toute expansion étant à base d'investissements, ceux-ci — pour pouvoir donner l'expansion voulue pour une économie déterminée —

doivent pouvoir être payés, financés. Seule l'épargne — issue d'une infériorité de la consommation par rapport aux revenus — peut sainement rencontrer cet impératif.

e) L'équilibre entre importations et exportations.

Dans un pays sans richesses naturelles comme la Belgique, cet équilibre prend une acuité à nulle autre pareille. En effet, l'importation de matières premières et de biens d'équipements doit alimenter les cycles de fabrication nationaux ; à leur tour, ceux-ci doivent axer leurs programmes vers des produits de haute spécificité et de grand marché.

Cet équilibre ne peut être envisagé qu'à moyen terme puisque, pour un pays comme la Belgique, il subsistera, à court terme, un déséquilibre tant que les équipements et matières importés n'auront pas donné lieu à des fabricats vendus et payés.

f) L'équilibre entre dépenses et recettes courantes de l'Etat.

Les recettes ne peuvent prélever des ressources qui doivent rester disponibles pour la consommation (animatrice de certaines gammes de production) et pour l'épargne. Quant aux dépenses, elles ne peuvent atteindre un niveau qui aboutirait à prélever des moyens financiers et humains nécessaires aux autres activités économiques.

D'autre part, un excès éventuel des dépenses sur les recettes crée ce que l'on appelle une impasse qu'il faut financer par l'emprunt. Ce faisant, l'Etat couvrirait par l'endettement des dépenses courantes que l'orthodoxie commande de rencontrer par les recettes courantes.

g) En résumé, à travers ces équilibres, il est aisé de voir que tout se tient et que l'impact de la moindre décision économique sur un point précis de l'activité rejaillit sur l'ensemble du système économique. Un accroissement de revenu modifiera la répartition de la consommation (alimentaire ou autre), laquelle appellera des investissements nouveaux dans les branches où la demande se trouve ainsi accrue, lesquelles branches recourront aux autres secteurs (sidérurgie, cimenterie, etc.) pour ériger les extensions requises. On pourrait indéfiniment poursuivre ce raisonnement qui illustre le jeu du multiplicateur keynésien et qui montre, qu'à tous les stades, les moyens techniques, financiers et humains doivent être et rester disponibles.

TROISIEME PARTIE : LES FACTEURS ADJACENTS DES RELATIONS ECONOMIQUES GLOBALES.

a) La vieille loi de l'offre et de la demande.

1. - ENONCE.

« En un lieu (marché) donné, l'offre d'un bien tend à s'accroître dans la mesure où le prix s'élève, tandis que la demande exprime en sens contraire le même mouvement du prix. »

Il faut cependant se garder d'attribuer un sens rigide à la loi, car une loi économique — si loi il y a, en économie — n'exprime jamais qu'une tendance et non un rapport nécessaire et précis.

La formation des prix varie suivant que l'on se trouve en régime de concurrence parfaite, en régime de monopole absolu, en régime de concurrence imparfaite ou de tendance monopolistique. Dans chacun de ces cas encore, on pourrait distinguer entre la formation instantanée des prix et la formation des prix à longue échéance.

2. - APPLICATION ET REPRESENTATION GRAPHIQUE EN REGIME DE CONCURRENCE PARFAITE.

a. La concurrence parfaite requiert :

- un grand nombre d'acheteurs ;
- un grand nombre de vendeurs ;
- un bien de nature constante et non susceptible de provoquer l'apparition d'un substitut (exemple : la margarine supplantant à partir d'un certain seuil de prix ou d'un certain niveau de revenu du consommateur) ;
- une information complète de l'état du marché c'est-à-dire une parfaite connaissance des prix pratiqués à tout moment.

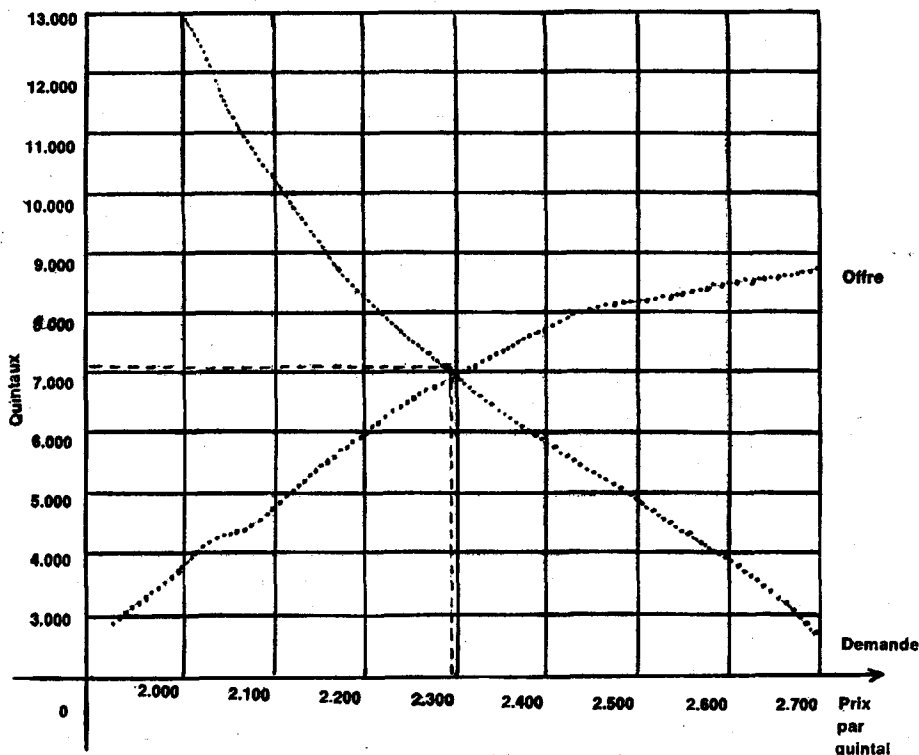
b. Ci-après, l'exemple d'une mercuriale d'un marché de blé :

	L'offre de blé est de	La demande de blé est de
au prix de 2.000 fr. par quintal	3.800 quint.	13.000 quint.
au prix de 2.100 fr. par quintal	5.000 quint.	10.000 quint.
au prix de 2.200 fr. par quintal	6.150 quint.	8.200 quint.
au prix de 2.300 fr. par quintal	7.000 quint.	7.000 quint.
au prix de 2.400 fr. par quintal	7.500 quint.	5.800 quint.
au prix de 2.500 fr. par quintal	8.000 quint.	4.800 quint.
au prix de 2.600 fr. par quintal	8.500 quint.	3.900 quint.
au prix de 2.700 fr. par quintal	8.700 quint.	3.000 quint.

Dans un tel état de marché, les vendeurs tendent à rechercher le prix le plus élevé, tandis que les demandeurs recherchent le prix le plus bas. Dans de telles conditions ; il ne peut y avoir sur un marché donné, à un moment donné, qu'un prix unique pour une marchandise donnée — prix unique (2.300 fr.) qui équilibre, non pas les offres et les demandes, mais les quantités achetées et vendues (7.000 quintaux alors qu'il y a 8.700 quintaux offerts et 13.000 quintaux demandés).

En concurrence parfaite, le prix d'une marchandise sur un marché donné s'établit donc au point de rencontre entre l'offre du vendeur le moins pressé de vendre parmi ceux qui vendent, et la demande de l'acheteur le moins pressé d'acheter parmi ceux qui achètent.

c. Graphique (sur base de l'exemple chiffré ci-dessus).



Le rectangle pointillé représenté le produit global ($P \times Q$) de la transaction, c'est-à-dire la somme globale reçue par le vendeur ou déboursée par l'acheteur.

Le prix du marché est celui qui permet de vendre et d'acheter la plus grande quantité de marchandise (7.000 quintaux).

d. Commentaires :

L'exemple numérique et sa représentation graphique permettent d'apercevoir clairement :

- que la concurrence n'est jamais parfaite au sens strict du terme, puisque toute formation de prix est une adaptation par rapport à une situation antérieure, l'adaptation n'a lieu qu'à posteriori ;
- que la concurrence n'apporte pas la satisfaction optimum des besoins collectifs, car les désirs qui peuvent payer les plus hauts prix sont les mieux satisfaits. En effet, les demandeurs qui ne peuvent payer les 2.300 fr. restent insatisfaits : 6.000 quintaux ($13.000 - 7.000$) sont dans ce cas. Corrélativement, les vendeurs qui ne consentent pas à céder à 2.300 fr., gardent leur blé : 1.700 quintaux ($8.700 - 7.000$) sont dans ce cas ;

- que le régime de concurrence parfaite est le seul où les phénomènes d'élasticité de l'offre et d'élasticité de la demande peuvent recevoir leur pleine signification. Le coefficient d'élasticité se définit donc comme étant le rapport entre la variation de l'offre (ou de la demande) et la variation des prix à un même moment. Une offre (ou une demande) qui ne serait pas élastique serait rigide parce que n'obéissant pas à une quelconque variation de prix. Une offre rigide signifie que la quantité offerte reste invariable quel que soit le prix offert (exemple : récolte de vin d'un cru déterminé). Une demande rigide signifie que l'exigence de l'acheteur reste insensible à une pression, même violente, des prix (exemple : les médicaments) ; une demande rigide traduit donc des besoins inélastiques. A contrario, on dit qu'une demande est « élastique », lorsqu'elle est très sensible aux variations des sacrifices à consentir.

Sont à demande « élastique », les biens et services dont l'usage est facultatif ou qui peuvent faire l'objet d'une substitution par l'introduction d'un succédané (exemples : beurre et margarine, sucre et saccharine).

b) Généralisation de la notion d'élasticité.

1. - On entend ordinairement par élasticité, la propriété que possèdent les corps de reprendre, totalement ou partiellement, leur forme primitive lorsque cesse l'action extérieure qui leur avait imposé un changement de forme (pression ou étirement).

En économie, ce n'est pas l'idée du retour à l'état initial qui constitue l'essence du phénomène que l'on veut exprimer. Il s'agit plutôt de rendre compte de la faculté de changement d'un phénomène en réaction à l'application d'une force extérieure ; en d'autres termes, on veut davantage insister sur la mesure d'une réaction.

2. - Dans l'exemple précédent de la loi de l'offre et de la demande, il fut surtout question de l'élasticité — de la réaction — de la demande face à une modification du niveau des prix.

Plus généralement, on peut souligner que la demande d'un bien ou d'un service réagit à deux grandes gammes de pressions :

- aux prix des produits, tandis que restent inchangés les revenus des demandeurs, on parle alors de l'élasticité/prix ;
- aux revenus des demandeurs, tandis que restent stables les prix des produits, on parle alors de l'élasticité/revenus.

3. - EXEMPLE NUMERIQUE ILLUSTRANT LES PHENOMENES D'ELASTICITE.

a. (voir tableau n° 4.)

b. Elasticité/prix : lecture verticale du tableau :

- Pour revenu de 50.000 francs, une diminution de prix de 10 unités de francs (10 %) engendre un accroissement de consommation

de 20 unités du produit (28,5 %). Le produit en question obéit donc ici à une élasticité/prix de $28,5/10 = 2,85$;

- Pour un revenu de 70.000 francs, l'élasticité/prix est de $20/10 = 2$, si l'on passe d'un prix de 100 francs à un prix de 90 francs.

c. Elasticité/revenu : lecture horizontale du tableau :

- Pour un prix de 100 francs, une augmentation du revenu de 10.000 unités (20 %) entraîne un accroissement de consommation de 25 unités (36 %). Le produit en question obéit donc ici à une élasticité/revenu de $36/20 = 1,8$;
- Pour un prix de 80 francs, l'élasticité/revenu est de $30/20 = 1,5$, si l'on passe d'un revenu de 50.000 francs à un revenu de 60.000 francs.

4. - CALCUL DES ELASTICITES.

Le coefficient d'élasticité est donc un nombre abstrait qui mesure le rapport de deux accroissements.

Dès lors, en termes algébriques, le coefficient d'élasticité se calcule au moyen de la dérivée : celle-ci étant le rapport de l'accroissement de la fonction à celui de la variable.

5. - LE COEFFICIENT D'ELASTICITE DANS LA REALITE.

- a. L'élasticité/revenu est un indice du comportement des consommateurs face à un changement dans le niveau des revenus perçus. Tous les produits n'ont pas la même élasticité : ceux de première nécessité ont une élasticité faible, tandis que les produits de luxe obéissent à une relation forte. De même, à l'égard d'un produit identique, l'élasticité de consommation varie selon les classes sociales ; il ne pourrait en être autrement puisque celles-ci se différencient par des revenus différents et par des habitudes de consommation différentes.
- b. Les quelques exemples ci-dessous illustrent, sur base d'une enquête relative aux ménages, les considérations théoriques émises au a) précédent.

Rubriques	Coefficients d'élasticité des consommations chez		
	les ouvriers	les agriculteurs	les employés et fonc- tionnaires
Alimentation	0,5	0,5	0,2
— pain	0,3	0,4	0,2
— viande	0,5	0,6	0,3
— légumes	0,7	0,1	0,1
— produits laitiers	0,1	0,3	0,1
Habitation	1,4	1,3	1,8
Vêtements	1,1	1,7	1,1
Divers	1,4	2,2	1,3

c) Le coefficient de capital.

1. Il existe entre l'investissement qui accroît le patrimoine productif et la production qui en découle, des rapports techniques complexes. Le plus important d'entre eux est le capital-output ratio ou coefficient de capital ; il exprime l'importance de l'effort d'investissement qui a dû être consenti pour obtenir un certain accroissement quantitatif de la production. Le coefficient de capital accuse de sensibles variations selon les secteurs industriels. Quand on dit que l'industrie de la céramique a un coefficient de 4,74, cela signifie que pour obtenir un accroissement de production de 1, il a fallu accroître l'équipement de 4,74.

2. Ci-après, quelques coefficients de capital :

- industries alimentaires : 3,6
- papier, imprimerie : 4,7
- fer, acier, non-ferreux : 17,14
- électricité, gaz, eau : 10,—
- chimie et industries connexes : 5,46

3. Le coefficient de capital peut également être calculé pour une économie nationale pour mesurer l'effort d'investissement qu'il sera nécessaire de consentir pour obtenir l'expansion voulue de l'économie. Ainsi, pour la Belgique, dont le coefficient de capital global est de 4, une expansion de 4 % du Produit National requerra un accroissement de 16 % (4×4) des investissements.

d) Le coefficient d'intensité capitalistique.

1. Dans l'activité économique, le coefficient d'intensité capitalistique traduit le rapport entre le capital humain et le capital physique. En d'autres termes, le coefficient d'intensité capitalistique exprime l'investissement à consentir par poste de travail ou, si l'on préfère, la somme à investir pour occuper un travailleur supplémentaire.

2. Ce coefficient varie considérablement suivant les secteurs industriels. Ci-après, quelques coefficients d'intensité capitalistique :

- sidérurgie : 2,5 millions
- métallurgie des non-ferreux : 650.000 F.
- textile : 200.000 F.
- chimie : 2,3 millions.

3. La connaissance de ce coefficient est très importante lorsque l'on veut pratiquer une politique de lutte contre le chômage, soit globalement, soit par secteur, soit dans le cadre d'un objectif de rénovation régionale.

Ainsi, pour une région comptant quelque 5.000 travailleurs disponibles, il faudra investir :

- 1 milliard si l'on veut s'orienter vers la production textile ;
- 11,5 milliards si l'on veut « faire » de l'industrie chimique, etc.

e) Les fonctions mathématiques dans l'économie.

1. L'évolution des phénomènes économiques fondamentaux (production, investissements, consommation, population, épargne, etc.) peut, avec plus ou moins de bonheur, être interprétée par des fonctions mathématiques.

Ces fonctions résument le passé, mais leur allure passée peut être précieuse pour la supputation de l'avenir du phénomène étudié.

2. - CES FONCTIONS FONDAMENTALES SONT AU NOMBRE DE 4 :

- la fonction linéaire : $y = ax + b$,
- la fonction exponentielle ou multiplicative : $y = ax$
- la fonction logarithmique : $y = \log x$

— la fonction logistique ou auto-freinante : $y = \frac{k}{1 + e^{b - ax}}$

Le tableau n° 5 visualise les graphiques représentatifs de ces quatre fonctions.

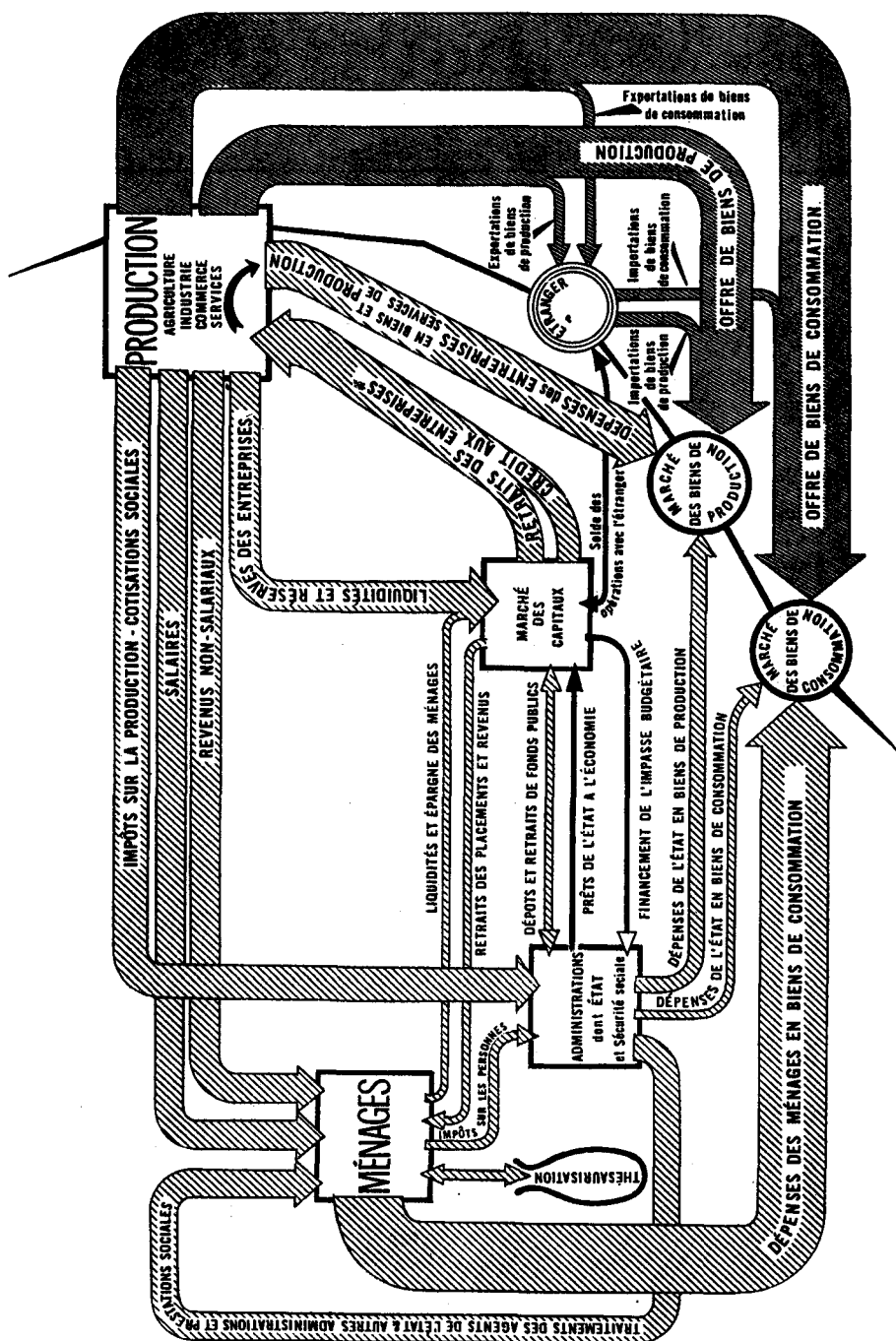
3. - COMMENTAIRES.

- a. Des phénomènes peuvent obéir à plusieurs types de fonction. Cependant, le plus souvent une seule fonction convient. C'est ainsi qu'en pays développé, la consommation n'obéit qu'à une fonction linéaire $y = ax + b$ dans laquelle a traduit une certaine proportionnalité par rapport au revenu x .
- b. Les phénomènes qui, à un certain moment, ont connu une croissance lente, suivie d'une croissance rapide qui devient auto-freinante par la suite ne peuvent être représentés que par la courbe logistique.
Ainsi en est-il de la population : l'explosion démographique des années 1850 à 1950 est représentée par la partie centrale de la courbe. Par la suite, des accroissements absolus importants se traduisent par un infléchissement de la courbe puisqu'ils se rapportent à une population de départ plus importante.
- c. Quant à la production, elle se traduit normalement par une fonction exponentielle ou multiplicative mettant l'inconnue en exposant. Pourquoi ? Parce que la production d'une année contribue à celle de l'année suivante et forme ainsi un développement en « boule de neige ».
- d. Enfin, lorsqu'on raisonne non plus en termes d'évolution, mais en termes de buts ou d'objectifs à atteindre, on s'aperçoit que, pour une perspective de 12 à 15 ans, le choix d'une fonction ou d'une autre — la logistique exclue — est relativement indifférent.

A. DUMOULIN,
membre du bureau de programmation économique.

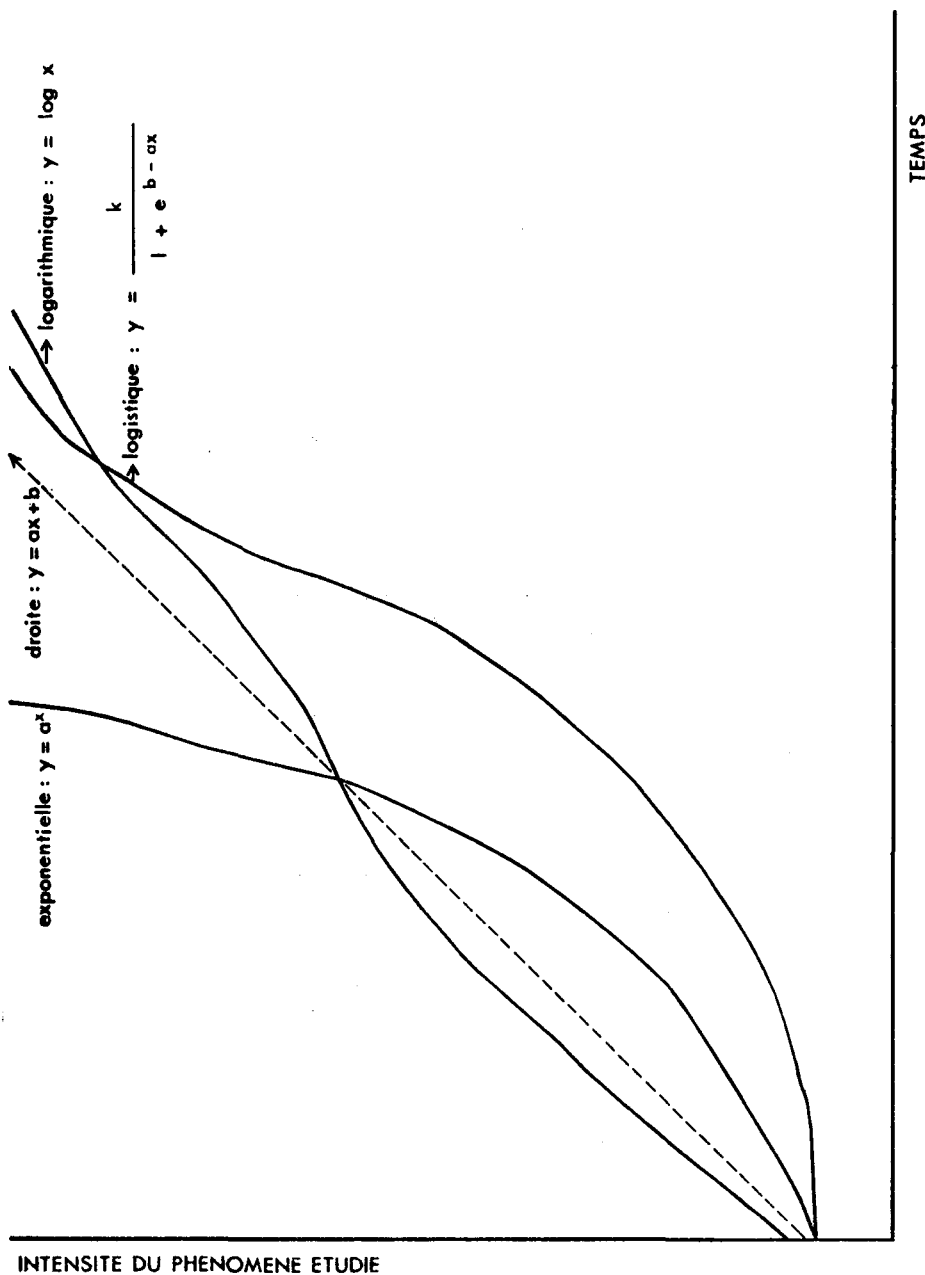
<i>Prod. Nat. Brut</i> ± Contr. nette R du Monde		<i>Prod. Nat. Brut</i>	
<i>Prod. Int. Brut (prix marché)</i>			
— Amortissements	— Impôts Indirects	— Amortissements	— Impôts Indirects
Prod. Int. Net (prix marché)	Valeur Ajoutée Intérieure	Produit National Net (aux prix marché)	Valeur Ajoutée totale
— Impôts Indirects	— Amortissements	— Impôts Indirects	— Amortissements
+ Subventions	+ Subventions	+ Subventions	+ Subventions
Prod. Intérieur net ou Revenu intérieur net (au coût des facteurs)	idem	Produit National Net ou Revenu National (au coût des facteurs)	idem
		± Contrib. nette R du M	± Contrib. nette R du M
		Produit ou Revenu Intérieur Net (au coût des facteurs)	

VENTES de OU OUTPUT	DEMANDE INTERMEDIAIRE				DEMANDE FINALE				TOTAL DE L'OUTPUT
	Agriculture	Industrie	Services	Total	Exportations	Consommation Publique et Privée	Formation de Capital ou Invest. + Stocks	Total	
ACHATS à OU INPUT									
Agriculture	1	24	—	25	2	21,5	0,5	24	49
Industrie	6	86	33	125	97	119,5	55,5	272	387
Services	3	15	8	28	18	202	2	222	248
Total des achats	10	125	41	176	117	343	58	518	684
Importations	4,5	79,5	7	91	—	17	14	31	122
Impôts directs nets	0,5	14,5	7	22	—	8	4	12	34
Valeur ajoutée	34	178	193	405	—	—	—	—	405
Dont :									
— Consomm. d'Equipem. ou Amortissement	2	19	29	50	—	—	—	—	50
— Rémunération des Salariés	2	96	84	182	—	—	—	—	182
— Intérêts et Profits	30	63	80	173	—	—	—	—	173
TOTAL de l'INPUT	49	397	248	694	117	368	78	561	—



ELASTICITES (PRIX ou REVENUS) de la DEMANDE

Prix du Produit	Pouvoir d'Achat ou Revenu		
	50.000 F	60.000 F	70.000 F
	Quantités demandées		
100 F	70	95	125
90 F	90	110	150
80 F	100	130	160



INFORMATION PEDAGOGIQUE

LES PROGRES DE LA NAVIGATION DU XII^e AU XVI^e SIECLE.

CLASSE DE SIXIEME.

INTRODUCTION

Le choix du sujet

Plusieurs motifs donnent à ce sujet de leçon un intérêt particulier.

Les progrès de la navigation à cette époque font partie des grandes améliorations techniques qui marquent l'aube des Temps Modernes et s'insèrent dans le remarquable mouvement scientifique du début de la Renaissance.

Ces perfectionnements et les grandes découvertes géographiques sont un des meilleurs exemples de progrès relativement rapides réalisés dans un domaine où pratiquement depuis l'Antiquité rien n'avait changé.

De puissants mobiles stimulent l'ingéniosité des hommes de ce temps. Les voyages des missionnaires chrétiens en Asie et surtout ceux de Marco Polo leur avaient révélé les prodigieuses richesses de l'Extrême-Orient. Au même moment, l'Europe a le plus grand besoin de produits de cette région, surtout les épices, la soie et l'or. L'Eglise, quant à elle, semble retrouver l'esprit d'expansion et de mission de l'époque des croisades. Les premières grandes expéditions se feront sous le signe de l'évangélisation, mais ce haut idéal dissimulera souvent mal d'autres préoccupations plus matérielles dans le domaine économique.

Ils cherchent avec avidité les moyens d'atteindre leurs buts et ne tardent pas à découvrir les secrets de leurs concurrents, les Arabes. Avec le gouvernail d'étambot, la boussole et l'astrolabe, d'immenses perspectives s'ouvrent à eux, mais aussi de nombreux problèmes à résoudre. Chaque amélioration sera le résultat de l'application de la méthode expérimentale et de l'esprit d'observation prônés par les grands scientifiques de la Renaissance (L. de Vinci, voyage de Magellan). Mais que de tâtonnements, de résultats imparfaits qu'il faudra corriger, perfectionner, et cela jusqu'à nos jours.

Méthode

En plus des moyens audio-visuels utilisés habituellement et très nombreux pour ce sujet, il nous a semblé intéressant d'avoir recours à des modèles réduits : une boussole primitive (vase d'eau, aiguille aimantée, fétu de paille), un astrolabe sommaire, un modèle réduit de la Santa-Maria (Revell H.336).

L'élève peut toucher l'objet, observer ses détails, le manipuler, éventuellement le construire. Nous avons pu comparer pour l'exactitude du modèle, la maquette construite avec la reconstitution de la Santa Maria donnée dans la Documentation Française, dossier du mois 181, page 6.

A la suite de la leçon, plusieurs élèves ont entrepris la construction d'un modèle semblable de l'une ou l'autre marque. D'autres se sont intéressés aux différents types de navires de cette époque, à leur voilure et les ont dessinés.

Buts pédagogiques

Montrer l'essor de l'esprit scientifique et le dynamisme qui, au début des Temps Modernes, va brusquement faire sortir de l'immobilisme une activité dont les résultats prodigieux seront exposés dans les leçons ultérieures.

Montrer comment des intérêts à la fois matérialistes et idéalistes vont amener les navigateurs à appliquer des données scientifiques de plus en plus strictes et arriver ainsi à des progrès étonnants.

Montrer que chaque pas en avant ouvre de nouvelles possibilités, amène une recherche opiniâtre de la solution de nouveaux problèmes qui se posent. L'élève pourra ainsi prendre conscience de la complexité du progrès scientifique, fruit du labeur de plusieurs générations, de l'apport de chacune à un édifice dont la construction se poursuit encore de nos jours.

Une occasion se présentera aussi de souligner encore le rôle des Arabes dans la transmission des grandes connaissances que nous devons à la Chine.

Difficultés

La plus grande est celle d'expliquer aux élèves de 6e, n'ayant pas les connaissances mathématiques nécessaires et ne commençant la géométrie que l'année suivante, la notion des coordonnées géographiques, des procédés utilisés pour leur calcul et pour la confection des cartes.

On peut leur donner une idée assez exacte des coordonnées en ayant recours à un de leurs jeux favoris : le combat naval.

Pour le calcul de la latitude, il faudra bien en remettre la démonstration ultérieurement. Après avoir dit que celle-ci peut être connue

d'après la hauteur des astres sur l'horizon, il est possible avec le modèle d'astrolabe de montrer comment se fait une observation et de faire le rapprochement avec le sextant actuel.

Pour la longitude, l'utilisation d'un globe-tableau permet de montrer que celle-ci peut être connue grâce à l'écart de l'heure entre le lieu de départ et le lieu où l'on est arrivé.

Pour la projection de Mercator, on se contentera d'indiquer le progrès réalisé grâce à l'équivalence des angles qui permet aux navigateurs de calculer exactement leur angle de marche. On ne manquera pas de faire remarquer que ce système est encore utilisé actuellement pour les cartes marines.

Un autre problème est celui du temps à consacrer à cette matière. Il est difficile de l'épuiser en une seule leçon, car le plus souvent le sujet intéresse vivement les élèves qui posent de nombreuses questions. L'exposé peut s'en trouver considérablement allongé. C'est pour cette raison que la matière a été divisée en plusieurs parties indépendantes, de manière à pouvoir les étudier séparément et à reporter une ou deux d'entre elles à la leçon suivante sans nuire exagérément à l'ensemble du sujet.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES SPECIAUX

- ROUSSEAU P., *Histoire des Techniques*, Grandes Etudes Historiques, Paris, Fayard, 1956.
- HEERS J., *L'Occident du XIVe au XVe siècle : Aspects économiques et sociaux*, Nouvelle Clio, Paris, P.U.F., 1963.
- CARSON R., *Cette mer qui nous entoure*, Paris, Les deux coqs d'or, 1951.
- THOMAZI A., *Histoire de la Navigation*, Paris, Que sais-je ?, P.U.F. 1947.
- CELERIER P., *Histoire de la Navigation*, Paris, Que sais-je ? P.U.F. 1956.
- DE LA RONCIERE Ch., *Histoire de la Découverte de la Terre*, Paris, Larousse, 1938.
- LEGENDRE L., *La Découverte des Mers*, Paris, Que sais-je ? P.U.F. 1953.
- PARIAS L-H., *Histoire Universelle des Explorations*, (tome I, Mollat M., *Le Moyen Age*) (tome II, Amsler, *La Renaissance*), Paris, Nouvelle Librairie de France, 1955.
- RENAULT G., *Les Caravelles du Christ*, Paris, Plon, 1956.
- DOLLOU L., *Les Migrations Humaines*, Paris, Que sais-je ?, P.U.F. 1958.
- TERSEN E., *Histoire de la Colonisation*, Paris, Que sais-je ?, P.U.F., 1958.
- SEDILLON R., *Histoire des Colonisations*, Paris, Fayard, 1958.
- CRABBE R., *La Conquête de l'Atlantique*, Namur, Soleil Levant, Les Chevaliers de l'Aventure.
- HERMANN P., *L'Homme à la Découverte du Monde*, Paris, Plon, 1954.
- DELAUVAUD-COLLIN, *Vers l'Inconnu, les Hommes à la découverte de la Terre*, Paris, Bourrellier (Joie de Connaître).
- WEILLER A., SINAT A., ROUZE M., *Les Voyages du Coche à l'Avion*, Paris, Bourrellier, 1956.

MANUELS

- HAYT F., *Histoire Générale y compris la Belgique*, tome I, Namur, Wesmael-Charlier, 1962.
- GOTHIER L., *Histoire Universelle y compris la Belgique*, tome I, Liège, Dessain, 1957.
- LE GOFF J., *Le Moyen Age*, Paris, Collection Girard, Bordas, 1962.
- LABAL P., *Le Moyen Age*, Paris, Hachette 1963.

- MICHEL G., GYSSELS G., *Le Moyen Age et les débuts des Temps Modernes*, Liège, Sciences et Lettres, 1952.
 GOTHIER L., MOREAU G., *Histoire Générale*, tome II, Liège, Dessain, 1960.
 DORCHY H., GYSSELS G., *Moyen Age et Temps Modernes*, Liège, Sciences et Lettres, 1950.
 ARONDEL M., BOUILLON J., RUDEL J., *XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Collection Girard, Bordas, 1959.

RECUEILS DIVERS

- SCHMETS, *Atlas d'Histoire Universelle et d'Histoire de Belgique*, Namur, Wesmael-Charlier, 1963.
 REBILLON, *Atlas Historique*, tome III, *Les Temps Modernes*, Paris, Collection « Clio », P.U.F., 1957.
 CALMETTE J., *Atlas Historique*, tome II, *Le Moyen-Age*, Paris, Collection « Clio », P.U.F., 1957.
 VIDAL DE LA BLACHE, *Histoire et Géographie, Atlas Général*, Paris, Colin, 1952.
 GOTHIER L., TROUX A., *Recueils de Textes d'Histoire* publiés sous la direction de Molliat M., Van Santbergen R., *Le Moyen Age*, Liège, Dessain, 1961.
Fardes Iconographiques, Documentation Française, Paris, 16, rue Lord Byron.
La documentation photographique, n° 69, *Histoire des Explorations françaises*.
 n° 93, *La Navigation et le Commerce aux XVII^e et XVIII^e siècles*.
Dossiers du Mois, n° 181, *Les Grandes Découvertes*.
La documentation française illustrée ; n° 43, *A la Conquête des Terres Nouvelles*.
Documents pour la classe, Institut Pédagogique National, S.E.V.P.E.N., 13, rue du Four, Paris VI^e
 N° 89, *Le Port de Lisbonne au XVI^e siècle*, (23-2-61).
 N° 51, *Magellan et les Grandes Découvertes* (5-3-59).
 N° 101, *Faire le Point*, (12-10-61).

MATERIEL DIDACTIQUE

a) Cartes

Une carte planisphère et, si possible, celles des grandes découvertes géographiques doivent être placées dans le local. Pour les anciennes routes commerciales, on peut avantageusement projeter la carte 164 : L'économie européenne à la fin du XIII^e siècle dans LE GOFF Jacques, *Le Moyen Age*, p. 128, Coll. d'Histoire Louis Girard, Paris, Bordas, 1962.

b) Documents audio-visuels

Nefs

Une nef ramenant le corps de saint Louis : Manuscrit du début du XVe siècle, dans HAYT Franz, *Hist. Gén. y compris la Belgique*, premier volume, p. 102, Namur, Wesmael-Charlier, 1962. Marins dans une nef utilisant la boussole : LABAL P., *Cours de 4^e*, p. 88, Paris, Hachette 1963.
 Fondation de Venise par les Troyens, Extr. de la « Fleur des Histoires », Mans, Biblio. de Bourgo., milieu du XVe s., Biblio. Roy. de Belgi.
 Bataille de l'Écluse : Miniature des Chroniques de Froissart.
 Un portus, diapositive Stopcolor « Nos Gloires ».

La boussole

Le cabinet du géographe au XVe siècle dans GOTHIER L., *Hist. Uni. y compris la Belg.*, tome I, p. 148, Liège, Dessain, 1952 et dans *Documents pour la Classe* n° 51, p. 16.

Voir aussi LABAL P., *Cours de 4^e*, p. 88 ; DORCHY H. et GYSSELS G., *Moyen Age et Temps Modernes*, p. 226, Liège, Sciences et Lettres 1950.

Le gouvernail d'étambot

Comparaison entre la rame latérale et le gouvernail d'étambot dans AUBERT A., *Cours de 6^e*, p. 83, Paris, Hachette, 1958.

Les deux systèmes utilisés au XIII^e siècle dans LABAL P., *Cours de 4^e*, p. 88.

Caravelles

Différents modèles, d'époques différentes dans

Dossier du mois, n° 181, p. 6.

Documents pour la Classe, n° 51, p. 14.

Documents pour la Classe, n° 89, p. 18.

Astrolabe

Documents pour la Classe, n° 89, p. 16.

Sabliers, horloges

Images empruntées au n° *Esso Magazine* consacré à *La Mesure du Temps*.

Progrès des cartes

Dossier du mois, n° 181, pp. 1, 5, 13.

voir aussi les manuels pour la 6^e de HAYT F., p. 201 ; DORCHY et GYSSELS, pp. 227, 228, 251 ; LE GOFF, *Cours de 4^e*, p. 300.

Bandes magnétiques

Enregistrements des textes publiés en annexe.

c) Divers

Modèle réduit de la Santa-Maria, Revell H 336.

Modèle réduit d'un astrolabe construit par les élèves.

Modèle d'une marinière ou boussole primitive (eau, fétu, aiguille).

Une documentation excellente et très complète est constituée par les fardes éditées par la Documentation Française et dans les Documents pour la Classe (voir Bibliographie).

De très nombreux documents nous ont aussi été apportés par les élèves qui les avaient glanés dans des revues comme *Le Patriote Illustré*, *Soir Illustré*, *Paris Match*, *Pilote*, *Esso Magazine*, etc., dans des calendriers édités souvent luxueusement par de grandes firmes commerciales, etc.

Il va de soi que la documentation citée est beaucoup trop abondante pour être utilisée dans une ou deux leçons. Nous avons essayé par cette énumération de permettre à chacun d'en réunir une d'après ses possibilités et de sélectionner une dizaine de documents qui conviendraient le mieux à son goût et à sa personnalité.

TEXTES

Un texte chinois définit la marinière (boussole primitive).

« L'aimant est couvert de petites pointes légèrement rougeâtres, et sa superficie est parsemée d'aspérités. Il attire le fer et se joint à lui ; c'est pourquoi on l'appelle vulgairement « la pierre qui hume le fer ». Quand on frotte avec l'aimant une pointe de fer, elle reçoit la propriété de montrer le sud. Si l'on pose cette aiguille en travers d'une mèche de roseau qu'on pose ensuite sur l'eau, elle montre également le sud, mais toujours avec déclinaison vers le point « ping. » (entre 1111 et 1117)

Cité dans M. MOLLAT : *Histoire Universelle des Explorations*, p. 350.

Nouvelle Librairie de France, Paris, 1955.

M. MOLLAT : R. Van Santbergen : *Recueil de Textes d'Histoire*, Tome II, p. 135, H. Dessain, Liège, 1961.

F. HAYT : *Hist. Générale ; De l'Empire Romain au XVII^e s.*, p. 197, Wesmael-Charlier, Namur, 1962.

« Les capitaines qui naviguent dans la mer de Syrie — écrit en 1242 un Arabe — lorsque la nuit est tellement obscure qu'ils ne peuvent se diriger, prennent un vase rempli d'eau qu'ils mettent à l'abri du vent. Ils y jettent une aiguille enfoncée dans une cheville de bois ou dans un chalumeau en forme de croix. Ensuite, ils prennent une pierre d'almant assez grande pour remplir la paume de la main, l'approchent de la surface de l'eau et impriment à leur main un mouvement de rotation vers la droite, en sorte que l'aiguille tourne sur la surface de l'eau. Ils retirent ensuite leur main subitement, et l'aiguille, par ses deux pointes, fait face au sud et au nord. »

Cité dans H. DORCHY et G. GYSELS : *Moyen Age et Temps Modernes*, p. 226, Sciences et Lettres, Liège, 1950, d'après Ch. DE LA RONCIERE : *Histoire de la découverte de la Terre*, Larousse, Paris, 1938.

Le poète français et moine ménestrel Guiot de Provins écrit dans sa « Bible » vers 1190 :

« Grâce à la marinière, une pierre laide et noire, ils pratiquent un art qui ne peut mentir. Et, ainsi, ils regardent droit au but, depuis que l'aiguille l'a touchée (la marinière) et qu'ils l'ont sur un fétu fichée (l'aiguille). Et ils la mettent sur l'eau sans plus, et le fétu flotte dessus, puis la pointe se tourne vers l'Etoile (polaire)... Quand la nuit est obscure et brune, quand on ne voit ni étoile, ni lune, alors, ils font éclairer l'aiguille. Depuis lors, ils ne peuvent s'égarer, puisque la pointe va vers l'Etoile. Ainsi les marins sont assurés de tenir la droite voie. C'est un art qui ne peut faillir. »

Cité dans M. MOLLAT, R. VAN SANTBERGEN : *Recueil de Textes d'Histoire*, Tome II, p. 135, d'après J. ORR : *Les œuvres de Guiot de Provins V.*, 635 sq, Manchester, 1915 (texte modernisé).

Egalement dans M. MOLLAT : *Hist. Univ. des Explor.*, p. 350.

F. HAYT : *Hist. Univ.*, Tome I, p. 197.

P. LABAL : *Le Moyen Age*, Hachette, Paris, 1963.

Pour la longitude :

« On commença à se servir de petites horloges qu'on appelle montres, assez légères pour qu'on puisse les transporter. Leur mouvement dure 24 heures, plus longtemps même pour peu qu'on les aide, et elles offrent un moyen bien simple pour trouver la longitude. Avant de vous mettre en route, mettez soigneusement votre montre à l'heure du pays que vous allez quitter, et apportez toute votre attention à ce qu'elle ne s'arrête pas en chemin. Quand vous serez arrivé, prenez l'heure du lieu avec l'astrolabe, comparez cette heure à celle de votre montre et vous aurez la différence de longitude. »

Gemma Frisius, astronome allemand, vers 1530, cité dans THOMAZI, *Hist. de la Navigation*, Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1947, p. 64.

La Navigation

Un passager des flottes espagnoles écrit au XVe siècle : « *le pilote est presque toujours la sonde à la main, les astrolabes et les cartes devant les yeux pour connaître les fonds et les bancs et pour bien juger des ports, des golfes et des montagnes et dessinant fort soigneusement ce qui le méritait.* »

Cité dans THOMAZI, *Hist. de la Navigation*, p. 57, Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1947.

« *Nos navires erraient au hasard, sans direction, et se seraient perdus si... je n'eusse pas fait usage des instruments astrologiques (sic) l'astrolabe et le quadrant.* »

Lettre de Vespuce, Dossier du Mois 181, *Documentation Française*, p. 5, d'après CHARTON : *Voyages Anciens et Modernes ou choix des relations de voyages. Recueil de Textes*. Tomes II et IV, Paris, 1856-57.

PRESENTATION DE LA LEÇON

LES PROGRES DE LA NAVIGATION DU XIIe AU XVIe SIECLE

Comment navigue-t-on dans l'Antiquité et au Moyen Age ?

Carte : L'économie européenne à la fin du XIIIe siècle.

Cabotage : navigation le long des côtes, mais pas de voyages de nuit, ni en haute mer ;
on se dirige d'après le soleil et l'étoile polaire.

Les navires : une image de nef
petits, lourds, lents, trop bas sur l'eau et parfois non pontés, une seule voile, manœuvre difficile par une grande rame sur le côté.

Quels sont les progrès réalisés à partir du XIIe siècle ?

Audition des textes sur la boussole, Cabinet du géographe au XVe, images de différents types de boussoles, éventuellement démonstration au moyen de la marinière.

Les Arabes rapportent de Chine l'usage de la boussole (aiguille aimantée indiquant toujours la direction N.S.) au XIIe s.

Elle permet : de s'orienter en tout temps ;
de perdre la terre de vue
de voyager de nuit et en haute mer.

Cette amélioration entraîne la nécessité :

- 1° d'avoir de meilleurs navires
- 2° de savoir où l'on se trouve en pleine mer
- 3° de retourner au même endroit grâce à de meilleures cartes.

Amélioration des navires

Montrer l'image d'Aubert : Cours de 6e, p. 83, comparant le système latéral et le gouvernail d'étambot.

XIIe siècle : Apparition du **gouvernail d'étambot** (pièce de bois manœu-

vrée par une barre formant levier et articulée à l'étambot, pièce de bois à l'arrière du bateau) - Manœuvre plus facile de navires plus grands, plus rapides et plus puissants, même par gros temps.
Montrer le modèle réduit de la Santa-Maria et une image de la reconstitution dans le Dossier du Mois 181, p. 6.

La caravelle : apparaît au XVe siècle — mieux adaptée aux voyages en haute mer. Pourquoi ?
plus haute et pontée ;
robuste et mieux dessinée, ancres solides ;
plus rapide : 3 à 4 mâts, plusieurs voiles, environ 10 kms heure ;
dotée d'une solide artillerie.

Savoir où l'on se trouve en pleine mer (faire le point).

On y arrive par le calcul des coordonnées géographiques

la latitude : distance entre le pôle et l'équateur

la longitude : distance parcourue vers l'E ou l'O depuis le lieu de départ.
Ici, on peut faire comprendre en comparant avec le jeu du « Combat naval ».

La latitude :

Montrer une image d'astrolabe, démonstration d'observation au moyen du modèle d'une prise de mesure.

L'astrolabe :

(appareil connu des Chinois, apporté en Europe par les Arabes) permettant de mesurer la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon. Celle-ci, grâce à des tables astronomiques, permettait de connaître la latitude.

La longitude :

image du sablier et des premières horloges ou montres. On pouvait la calculer par la différence de l'heure de midi entre le lieu de départ et le lieu où l'on se trouvait * audition du texte enregistré de Gemma, le Frison.

Il importe d'insister sur le caractère encore rudimentaire de ces moyens de navigation, sur les erreurs importantes qu'ils provoquaient (audition des textes d'un passager des flottes espagnoles et de Vespuce), mais de montrer comment grâce à eux, il a été possible de faire des cartes de plus en plus précises qu'on améliore encore de nos jours par les observations recueillies par satellites.

L'amélioration des cartes

Montrer des cartes de différentes époques.

Au début, croquis grossiers du littoral avec les noms des ports (portulans) et des points de repère.

Au XIe siècle, les Arabes commencent à utiliser le globe.

Utilisant les masses de renseignements rapportés par les navigateurs, le prince portugais, Henri le Navigateur, fit confectionner les premières cartes utilisables, établies d'après le calcul des coordonnées.

Montrer la difficulté de représenter sur une carte plate, une portion sphérique du globe.

Mercator invente, au XVI^e siècle, un système permettant d'obtenir sur la surface plate d'une carte des angles ayant la même valeur que sur la surface du globe. Dès lors, les navigateurs purent tracer leur route avec une grande exactitude. Ce système est encore utilisé de nos jours pour les cartes marines.

Montrer une carte de Mercator.

PLAN SCHEMATIQUE

Dans l'Antiquité et au début du Moyen Age, on navigue :

le long des côtes (cabotage) ;

pas en haute mer, ni la nuit, sans pouvoir s'orienter par temps couvert ;

dans des navires petits, lents, dirigés par une grosse rame latérale.

Les progrès du XII^e au XVI^e siècle

Apparition au XII^e siècle en Europe de la **boussole** : aiguille aimantée indiquant toujours la direction N.S.

Inventée par les Chinois et apportée par les Arabes, elle rendit possibles les voyages en pleine mer et durant la nuit.

Cette amélioration entraîne la nécessité

d'avoir de meilleurs navires

Apparition au XIII^e du **gouvernail d'étambot** :

manœuvre plus précise, plus aisée de navires plus importants.

les caravelles XV^e

navires pontés

plus hauts

plus rapides : 4 mâts

plus volumineux

bien armés.

de savoir où l'on se trouve en pleine mer

par le calcul des coordonnées géographiques :

latitude (distance entre l'équateur et le pôle) au moyen de l'**astrolabe** (inventé par les Chinois, apporté par les Arabes au XIII^e.)

longitude (distance parcourue vers l'E ou l'O depuis le lieu de départ) grâce à une mesure de plus en plus précise du temps (montres et horloges) XV^e XVI^e siècles.

de pouvoir retourner au même endroit

au moyen de cartes plus précises

établies d'après les coordonnées et donnant une représentation de plus en plus exacte de la terre. Cartes marines de Mercator au XVI^e siècle.

LEXIQUE

Une grande partie du vocabulaire a été intégrée dans le plan schématique.

Nous ferons cependant figurer sur la partie gauche du tableau noir réservée à cet effet les données suivantes :

gouvernail d'étambot : pièce de bois manœuvrée par une barre formant levier et articulée à l'étambot, pièce de bois à l'arrière du navire.

Coordonnées géographiques : latitude (distance en degrés entre le pôle et l'équateur), longitude (distance parcourue vers l'E. ou l'O. calculée en degrés depuis le méridien du lieu de départ); leur point d'intersection permet de connaître le point où l'on se trouve.

Faire le point : calculer les coordonnées pour connaître cet endroit.

Bateau ponté : fermé à sa partie supérieure par un pont qui évitait, en cas de tempête, au bateau de se remplir d'eau.

Tables astronomiques : relevé de la hauteur qu'un astre peut atteindre au-dessus de l'horizon aux différentes latitudes et aux différents jours de l'année.

Portulans : livres contenant des renseignements sur les ports, la configuration des côtes, les vents, les courants, etc.

Cartes portulanes : dessins approximatifs du littoral portant la représentation des renseignements contenus dans les portulans.

APPLICATIONS

Construction de modèles réduits de navires : drakkars, nef, caravelles, etc., ou simplement dessin des voilures, parties de ces navires.

Construction d'une marinière ou boussole primitive au moyen d'un petit vase d'eau, d'une aiguille flottant sur un fragment de liège et un aimant.

Construction d'un astrolabe au moyen d'un disque de bois ou de matière plastique, muni d'une réglette mobile en son centre.

Construction d'un bâton de Jacob ou d'une arbalète.

Prendre en classe des points de repère figurant l'horizon et un astre et montrer au moyen de ces appareils comment se mesure la déclinaison.

En collaboration avec le cours de géographie : déterminer l'heure de midi du lieu au moyen d'un bâton et déterminer la méridienne du lieu.

Construction d'un cadran solaire horizontal.

Calculer les coordonnées géographiques du lieu.

QUESTIONS DE REVISION ET D'EXAMENS

Qu'appelait-on cabotage ? Expliquez le principe de la boussole. Quels progrès a-t-elle permis dans l'art de la navigation ?

En comparant la représentation d'une nef et celle d'une caravelle, donnez les grandes améliorations réalisées dans la construction navale. Quelles possibilités ont-elles données aux navigateurs de l'époque ?

Quels sont les grands progrès réalisés dans l'art de la navigation qui ont nécessité la construction des caravelles ?

D'après un croquis de l'astrolabe au tableau, expliquez la manière dont on se servait de cet instrument en complétant le croquis. Comment s'appelait la mesure ainsi obtenue et quelle était son utilisation ?

Vous avez écouté ou lu attentivement le texte de Gemma Frisius. Expliquez ce qu'était la longitude et comment on la calculait.

Comparez une carte du XIV^e siècle et une du XVI^e. Quelles sont les différences ? Comment est-on arrivé à une plus grande exactitude dans le tracé ? Quelle amélioration capitale Mercator y a-t-il apportée ?

ASPECT DU TABLEAU NOIR

Vocabulaire

Plan schématique

Croquis et notes

A. GATHON,

INTRODUCTION DU MACHINISME DANS L'INDUSTRIE TEXTILE.

RENAIX, CENTRE TEXTILE.

CLASSE DE CINQUIEME DES HUMANITES

I Le choix du sujet

L'histoire locale réserve au professeur d'histoire des ressources qui peuvent présenter un grand intérêt. Enseignant à des élèves de la région de Renaix, je me devais d'utiliser l'histoire locale pour montrer à mes élèves l'évolution des techniques dans l'industrie textile ; la population du Renais vit en effet depuis le Moyen Age de cette industrie qui y a acquis un véritable monopole.

Les traces de l'évolution des techniques sont nombreuses et tangibles : le musée folklorique, les archives, les journaux et les usines actuelles m'ont fourni tout le matériel nécessaire à montrer d'une façon aussi concrète que possible les différentes phases de cette évolution.

D'autre part, il m'était aisé d'organiser une excursion à Renaix de façon à montrer aux élèves le fonctionnement des machines dont j'allais leur parler.

Cette leçon se présente à la fois comme un complément et un compte rendu de cette excursion ; le complément consiste essentiellement en textes extraits des archives et des journaux que j'ai pu récolter ; quant au compte rendu, il consiste à ordonner tous les éléments que les élèves auront glanés au cours de leur visite au musée et dans l'usine.

Il suffira alors de situer la place de Renaix dans l'ensemble de l'industrie textile.

II Bibliographie

- Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, IV, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1952.
Pierre ROUSSEAU, *Histoire des techniques et des inventions*, Paris, Arthème Fayard, 1958.
Georges LEFRANC, *Histoire du travail et des travailleurs*, Paris, Flammarion, 1957.
Pierre BRIZON, *Histoire du travail et des travailleurs*, Bruxelles, Eglantine, 4e édition, 1926.
Claude FOHLEN et François BEDARIDA, *L'ère des révolutions (1765-1914) dans « Histoire Générale du travail »* publiée sous la direction de Louis-Henri PARIAS, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1962.

- René LECLERCQ, *Historique de la bonneterie dans le Tournaisis*, s.l. et s.d.
 F. X. VAN HOUTTE, *L'évolution de l'industrie textile en Belgique et dans le monde de 1800 à 1939*, Université de Louvain, 1949.
 E. MERTENS, *Enquête générale au sujet de la situation économique de la région de Renaix*, Bruxelles, Ministère des Affaires économiques, 1956.
 M. GOOSENS, *Histoire des fibres textiles dans la revue Textilis*, Gand, n° 5, 1955.
 G.L.B., *Recherches historiques sur la ville de Renaix*, Gand, 1856.
 O. DELGHUST, *L'industrie du lin au siècle dernier*, *Mélanges d'histoire locale*, paru dans le *Courrier de Renaix*, 1950.
 O. DELGHUST, *Renaix à travers les âges*, Renaix, s.d.
 DE SMET, *Steden van Zuid-Oostvlaanderen IV, Ronse*, dans *Tijdschrift van de Belgische Vereniging voor Aardrijkskundige Studies*, 21ste Jaargang 19, 1952, n° 1.
 M. EMMANUEL, *Proeve van Geschiedenis van de Textielnijverheid en het Textiel onderwijs te Ronse*, s.l. et s.d.
 Michel PORTOIS, *L'industrie textile à Renaix de son origine à nos jours*, 1956.
 M. VERSCHUEREN, *Ronse als Textielcentrum*, Mémoire de licence en sciences économiques à l'Université de Gand, 1955, 1956.
 L'ECHO DE RENAIX, années 1841, 1854, 1861.
 ARCHIVES DE L'ETAT A GAND, Département de l'Escaut, n° 1654/1.
 ARCHIVES DE L'ETAT A GAND, Fonds de Hemptinne-Lousbergs, Brievenopleboek van de firma F.G. et H. Lousbergs, 1804-1905, p. 269, 270.
 ARCHIVES DE L'ETAT A BRUXELLES, Vue en perspective de Renaix par A. Sanderus ; Cartes et plans gravés n° 311.

III Matériel didactique

CARTE MURALE : Europe après 1924 N. C.

DIAPPOSITIVES faites 1) au Musée du Folklore, à Renaix :

- le bobinage(2)
- un rouet (3)
- métier à tisser à la main (4)
- divers types de navettes (5).

2) aux archives de l'Etat, à Bruxelles :

- panorama de Renaix au milieu du 17e s. par A. Sandéus (1).

TEXTES extraits

- 1) de l'étude de Delghust, Industries du lin, sur la crise de 1840.
- 2) Echo de Renaix sur la navette volante.
- 3) Echo de Renaix sur l'établissement d'une ligne de chemin de fer passant par Renaix et reliant le Borinage à Gand.

GRAPHIQUES MONTRANT

- 1) travail journalier produit par un tisserand (1).
- 2) nombre de métiers mécaniques existant à Renaix de 1897 à 1924 (2).
- 3) nombre de broches existant à Renaix de 1897 à 1924 (3).
- 4) chiffres de la population de Renaix de 1800 à 1947 (4).
- 5) chiffres de la population ouvrière de Renaix de 1897 à 1924 (5).

IV. Marche de la leçon

A. Renaix avant la révolution Industrielle

1. Motivation :

- a) rappel de l'excursion à Renaix : une usine textile parce que Renaix est un centre qui s'occupe essentiellement de cette industrie.

b) panorama de Renaix au milieu du 17^e siècle : l'église Saint-Hermès - le château où sera installée la première usine textile - agglomération urbaine dont l'activité principale est l'industrie textile.

2. Comment fonctionne cette industrie ?

Projection : les richesses du musée du folklore :

- (2 à 5) — commentaire par les élèves
- les termes techniques au tableau.

3. Synthèse partielle

Du Moyen Age au 19^e siècle,

la filature	se font à la maison par des artisans indépendants travaillant à domicile avec toute leur famille.
la teinture	
le bobinage	
le tissage	

B. La révolution Industrielle

1. Motivation

Texte I :

Delghust O. L'industrie du lin au siècle dernier - n° 12. Déclaration d'un tisserand de Renaix en 1840 : « *Les Anglais prennent les meilleurs lins et les meilleures étoupes. Les mécaniques nous font du tort* ».

- l'industrie textile de Renaix connaît des difficultés qui sont dues : 1) à la concurrence anglaise
- 2) aux mécaniques.

2. Que s'est-il passé en Angleterre ?

Rappel d'une leçon précédente sur les débuts de la révolution industrielle en Angleterre : les progrès réalisés consistent dans le remplacement des hommes par des machines, ce qui permet de réduire le prix.

3. Comment peut-on résoudre les difficultés de l'industrie belge ?

a) Texte II :

Echo de Renaix, n° 1, 20 juin 1841, dont voici la traduction (en néerlandais dans le journal).

Des tests réalisés prouvent

« 1° que grâce à ces métiers pourvus d'une navette volante, il est possible de tisser avec plus de facilité et de rapidité, les étoffes les plus fines et les plus serrées.

2° que l'on peut tisser avec ce système certaines étoffes façonnées presque inconnues de nos tisserands et qui trouveraient un débouché favorable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

3° que des jeunes filles de 15 à 16 ans peuvent manier sans difficulté ces métiers, comme on le pratique en Angleterre depuis que le salaire des fileuses a commencé à diminuer.

4° que les métiers actuellement en usage chez nos tisserands peuvent être sans beaucoup de frais ni difficultés adaptés au nouveau système.

5° qu'il résulte de tout ce qui précède que la généralisation de la navette volante procurerait à notre industrie linère de gros avantages. »

- expliquer en quoi consiste la navette volante,
- en quoi, elle constitue un progrès,
- montrer pourquoi l'auteur de l'article prend tant de précautions à l'égard du public : les progrès techniques seront difficiles à faire admettre à la population de Renaix.

b) à partir de ce moment des machines s'installent à Renaix graphiques (2) et (3)

- (5) la population ouvrière augmente, mais pas dans les mêmes proportions que les machines : les machines sont de plus en plus perfectionnées, donc nécessitent moins de main-d'œuvre.

elles ramènent la prospérité à Renaix

graphique (4) accroissement de la population après la crise 1840-1848.

de plus les usines sont à Renaix, et les artisans des campagnes, sans travail, viennent s'installer près des usines où ils travaillent.

4. Quels sont les problèmes posés par l'installation des machines ?

a) leur prix :

les artisans pauvres ne peuvent les acheter ; seules quelques riches personnes utilisent leur argent pour acheter des machines : elles engagent des ouvriers dans leur usine. Désormais, tout le travail se fait dans quelques usines de la ville.

b) d'autre part, changement dans la population, la société :

avant la révolution : artisans indépendants

après la révolution : patron = propriétaire de l'usine
ouvrier = vit de son salaire

donc un problème : les relations entre patron et ouvrier = le problème social (sujet d'une autre leçon).

c) force motrice, l'énergie : la vapeur

il faut du charbon qui ne se trouve pas sur place.

Texte III, extrait de l'Echo de Renaix, 11 août 1861.

« Lundi dernier, le premier wagon chargé de charbon est arrivé de Saint-Ghislain à Renaix par le chemin de fer Hainaut-Flandre. »

5. Synthèse partielle

A partir du 19^e siècle, l'industrie textile suit l'exemple de l'Angleterre.

Introduction de machines qui

- 1) produisent plus
- 2) avec moins de main-d'œuvre - chômage
- 3) réduisent le prix de revient
- 4) posent des problèmes : relations entre patron et ouvriers, développement des moyens de communication.

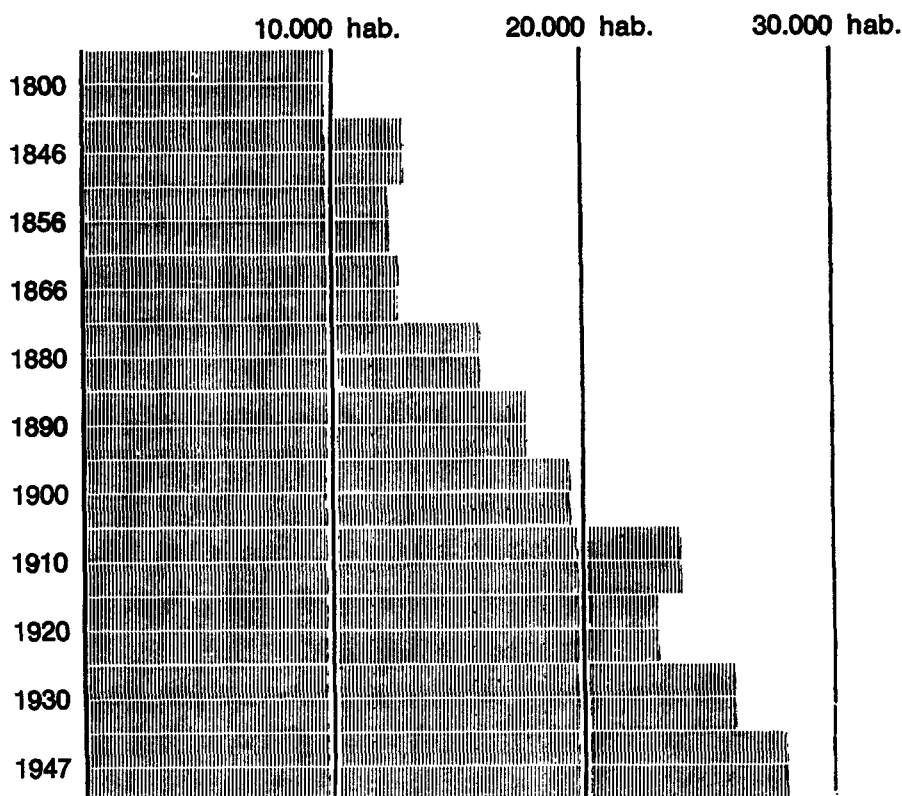
V Questions d'examen

1. En 1840, un tisserand de Renaix déclarait :
« *Je n'ai jamais vu de fil mécanique et ne veux pas en voir.* »
Que pouvez-vous déduire de ce texte concernant
 - 1) la mentalité des artisans de Renaix de l'époque. Pouvez-vous donner les raisons pour lesquelles cet artisan réagit de cette façon ?
 - 2) l'état des techniques utilisées à Renaix en 1841. Cette situation se présente-t-elle dans tous les pays européens ?
2. Comparez le travail d'un tisserand du Moyen Age avec celui d'un tisserand du 20^e siècle :
le lieu de travail
le métier
le travail fourni
la situation sociale.

VI Suggestions de coordination

1. avec le cours de français :
introduction au roman social
rédaction : une visite à l'usine.
2. avec le cours de morale :
avantages et inconvénients de la machine : le progrès technique élève-t-il ou abaisse-t-il l'homme ?

Chiffre de population de RENAIX (Verschueren p. 8)



TRAVAIL JOURNALIER D'UN TISSERAND (cités par (1) Goossens (2) Delghust)

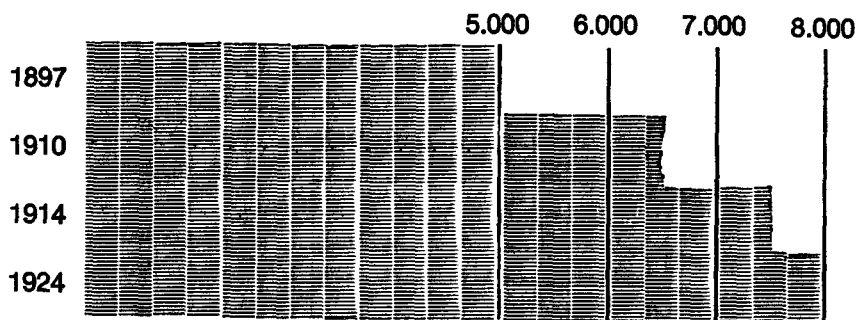
4.000 Av. J.-C. = 0,4 m.

1840 9,50 m.

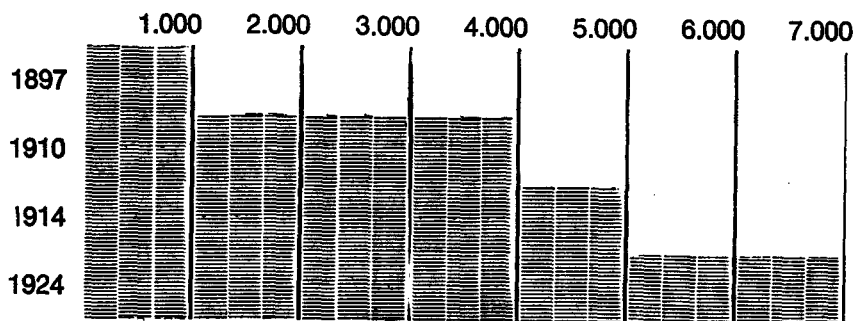


1859 76 m.

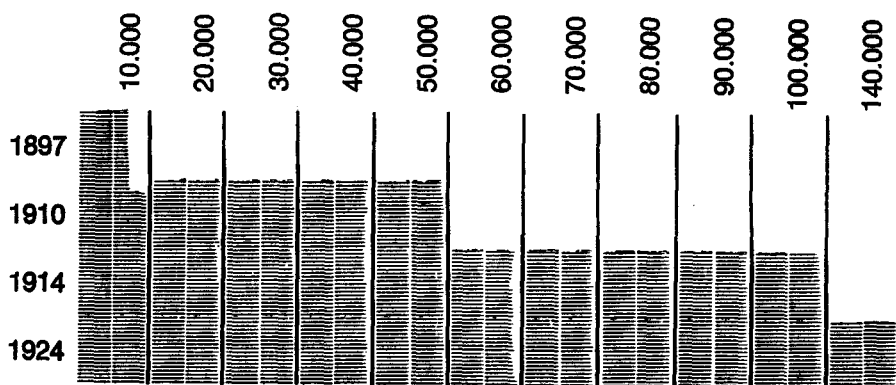




POPULATION OUVRIERE (Portols p. 13)



METIERS MECANQUES (Portols p. 13)



BROCHES (Portols p. 13)

VII Aspect du tableau

Vocabulaire	Introduction du machinisme dans l'industrie textile
le rouet la bobine la trame la chaîne la navette la canette	Renaix, centre textile I Du Moyen Age au 19e siècle : la filature la teinture le bobinage le tissage  se font à la main par des artisans travaillant à domicile avec toute leur famille. II A partir du 19e siècle : L'industrie textile suit l'exemple de l'Angleterre : introduction de machines qui 1) produisent plus 2) demandent moins de main-d'œuvre - chômage 3) réduisent le prix de revient 4) posent des problèmes : relations patrons-ouvriers moyens de communication.

M. DELBECQ.

L'INDEPENDANCE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

CLASSE DE SECONDE

I Délimitation du sujet

L'indépendance des Etats-Unis s'inscrit dans le programme des secondes sous le titre : « la naissance des Etats-Unis ». Il est impossible, à notre avis, de traiter le sujet en une seule fois ; c'est pourquoi nous avons trouvé expédient de le scinder en deux leçons. La première, sous le titre : « la naissance des Etats-Unis » s'étend jusqu'à la déclaration d'indépendance (1. situation des colonies anglaises en 1763 - 2. causes d'opposition et de révolte - 3. étapes de la révolte - 4. déclaration d'indépendance.). La deuxième leçon : « l'indépendance des Etats-Unis » peut être divisée en 3 points principaux : 1. la guerre - 2. la Constitution - 3. les conséquences.

Pour ce qui est de la guerre, une remarque s'impose : d'abord limitée, elle est bientôt marquée par l'intervention contre l'Angleterre de nombreuses puissances européennes : les théâtres d'opération sont multiples. Dès lors, pour ne pas perdre de vue le sujet de la leçon — qui doit rester centré sur l'indépendance des Etats-Unis — il convient d'en limiter autant que possible, l'exposé des faits, au strict nécessaire. Sans cela, on risquerait aussi de déborder du cadre et du temps impartis à la leçon.

II Bibliographie

Grandes collections

- P. SAGNAC, *La fin de l'Ancien Régime et la révolution américaine*, Collection *Peuples et Civilisations*, Tome XII, Paris, P.U.F.
- P. MOUSNIER et E. LABROUSSE, *Le XVIII^e siècle*, Collection *Histoire Générale des Civilisations*, Tome V, Paris, P.U.F., 1959.
- E. PRECLIN et V.-L. TAPIE, *Le XVIII^e siècle*, Collection *Clio*, Tome VII, 2, Paris, P.U.F.
- R. SEDILLOT, *Histoire des Colonisations*, Collection *Les grandes études historiques*, Paris, Fayard, 1958.
- J. GODECHOT, *Les Révolutions (1770-1789)*, Collection *Nouvelle Clio*, Paris, P.U.F., 1963.
- A. TROUX, G. LIZERAND et G. MOREAU, *Les Temps Modernes*, recueils de textes d'histoire pour l'enseignement secondaire publiés sous la direction de L. GOTHIER et A. TROUX, Tome III, Dessain, Liège-Paris, 1959.

Ouvrages spéciaux

- J. CANU, *Histoire de la Nation américaine*, Paris, Edition du Chêne, 1947.
Cl. MANCERON, *Histoire des révolutions en 1000 Images*, Paris, Pont Royal, 1963.
R. RENOU, *Histoire des Etats-Unis*, Collection *Que sais-je ?*, Paris, P.U.F., 1959.
A. MAUROIS, *Histoire des Etats-Unis*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 1963.
A. MAUROIS, *Histoire d'Angleterre*, Collection *Le Livre de poche*, Paris, Hachette, 1959.
La Documentation française, Naissance des Etats-Unis, Paris.
Credo de la Liberté, La Constitution des Etats-Unis et autres documents historiques, Département d'Etat des Etats-Unis, Washington, 1949.
Esquisse d'une histoire des Etats-Unis d'Amérique, Service américain d'Informations, 1963.

Manuels

- M. ARONDEL, J. BOUILLON et J. RUDEL, *XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Collection Girard, Bordas, 1962.
A. AUBERT, F. DURIF, P. LABAL et R. LOHRER, *XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1961.
J. ALDEBERT et M. BILLEREY, *Les temps modernes*, Paris, Delagrave, 1961.
V.-L. TAPIE et E. BRULY, *Les temps modernes*, Paris, Hatier, 1959.
F. HAYT, *Histoire générale*, tome II, Wesmael-Charlier, Namur, 1962.
L. GOTHIER et G. MOREAU, *Histoire générale*, Tome III, Liège, Dessain, 1952.
G. MICHEL et GYSSELS, *Les Temps modernes et contemporains*, Sciences et Lettres, Liège, 1953.
J.-A. VAN HOUTTE et J. DEMEY, *La période moderne*, Tournai, Casterman, 1959.

III Matériel didactique

1. *Cartes* : Les Etats-Unis au XVIII^e siècle.
2. *Diapositives* :
 - a) carte de la région orientale des Etats-Unis
 - b) portraits de Washington, Franklin, La Fayette, Rochambeau
 - c) tableau représentant la reddition du Yorktown
 - d) carte dessinée indiquant les théâtres d'opérations
 - e) texte du préambule de la constitution
 - f) dessins schématiques sur les 3 pouvoirs.
3. *Bandes magnétiques* : voir textes ci-après (n° 2, 3, 5 et 6) et disque de L. Armstrong.
4. *Panneau d'affichage* : portraits de Washington, Madison, Franklin, Rochambeau; fac-simile de la première page de la Constitution des Etats-Unis.

Structure de la leçon

A. Liaison avec la leçon précédente

Cette leçon précédente portait sur la naissance des Etats-Unis jusqu'à la déclaration d'indépendance : les principaux points en seront rappelés par des questions posées aux élèves.

B. La leçon

- 3 points y sont traités : I. La guerre
II. La Constitution
III. Les conséquences.

I. La guerre d'indépendance (1775-1783)

Première phase (1775-1777) : les Insurgents luttent seuls.

Au début : revers. Pourquoi ?

soldats occasionnels contre armées de métier,

« beaucoup de soldats d'été » (déserteurs)
peu de discipline
parti loyaliste favorable aux Anglais
manque d'expérience du commandement.

D'où prise de New York et de Philadelphie par les Anglais.

Mais Burgoyne isolé et harcelé doit capituler à Saratoga (1777) : *carte-dia*.

Deuxième phase (1778-1783) : La coalition contre l'Angleterre

Conséquence de Saratoga : entrée en guerre de la France.

Ses raisons :

humiliée par le traité de Paris (1763),

Vergennes désire affaiblir l'Angleterre : *lect. du texte 1*

le gouvernement poussé par certaines sphères : enthousiasme pour les « bons » Américains : *audition du texte 2*.

D'abord des volontaires, surtout La Fayette ; aide financière (Beaumar-chais). Habilité et popularité de Franklin.

D'où, en 1778, traité de commerce et d'amitié avec la France : corps expéditionnaire de Rochambeau. Mouvement convergent des forces alliées : capitulation de Yorktown (1781).

Entrée en guerre de l'Espagne pour Gibraltar, puis des Provinces-Unies ; Ligue des Neutres contre le droit de visite.

Troisième phase : L'indépendance est reconnue

car en Angleterre :

opposition grandissante à la guerre (Chatham, Burke, Fox),

hostilité des commerçants (marchés perdus, corsaires)

d'où, en 1783 : le traité de Versailles reconnaît l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

II. La Constitution des Etats-Unis

a) *élaboration lente et difficile*

Pourquoi :

particularisme des Etats

manque d'argent (papier-monnaie discrédité), crise économique (guerre de tarif).

Finalement votée à Philadelphie par une Convention de 55 délégués, en 1787.

b) *La Constitution des Etats-Unis*

— *Le préambule* : étudié, après *audition du texte 3*
supprime l'indépendance des Etats.

— *Les organes de gouvernement* : étudiés à partir des *dessins sur dia*.

1. *le Président* (voir *dia Constitution 1*)
étude de ses pouvoirs et de son rôle.

2. *le pouvoir législatif* (voir dia Constitution 2) :
le Congrès composé de deux Chambres ; modalités d'élection et vote des lois. Rôle particulier du Sénat (au sujet des traités).
3. *la Cour Suprême* (voir dia Constitution 3)
son but :
sauvegarder la Constitution et les droits naturels,
juger les différends entre citoyens et administration, les conflits entre les Etats.

Les juges nommés à vie, par le Président.

Surtout : droit d'amendement de la Constitution (par les deux tiers des 2 Chambres). Donc, Constitution perfectible.

III. Conséquences de l'indépendance des Etats-Unis

1. Exemple de la première constitution entièrement écrite fondée sur les principes rationnels, pénétrés de l'esprit des philosophes.
2. Créé en Europe, le mythe américain (*audition du texte 5*), l'image d'une société proche de celle définie par Rousseau.
3. Influence directement les révolutions en Europe (*audition du texte 6*), surtout la France : mais celle-ci élargira le caractère de la déclaration des droits.

Conclusion

Importance capitale de la révolution américaine. Cependant, nombre de problèmes restent à résoudre : notamment celui de l'esclavage qui risquera un jour de briser l'union. Il est utile de l'évoquer dès maintenant. (*audition du disque de L. Armstrong*).

V Plan au tableau noir

I . La guerre d'indépendance (1775-1783)

1e phase (1775-1777) : Les Américains luttent seuls.

Au début : revers des Insurgents :

soldats peu nombreux

loyalistes favorables aux Anglais

manque de commandement

Mais victoire de Saratoga (1777), d'où :

2e phase (1778 - 1783) : coalition contre l'Angleterre.

Surtout la France. Ses raisons : affaiblir l'Angleterre,
poussée par l'opinion.
rôle de Franklin.

D'abord, volontaires et aide matérielle, puis

traité d'alliance (1778) : corps de Rochambeau.

Entrée en lutte de l'Espagne, des Provinces-Unies ; Ligue des Neutres.

Capitulation de Yorktown et

Traité de Versailles (1783) : indépendance des Etats-Unis.

II . La Constitution de 1787

1. Pouvoir exécutif : 1 Président, élu (à 2 degrés) pour 4 ans.
2. Pouvoir législatif : un Congrès de 2 Chambres : Représentants (élus directement pour 2 ans). Sénat, 2 par Etat, pour 1 an.
3. La Cour Suprême : juges nommés à vie par le Président, pour maintenir la Constitution.

Droit d'amendement par le Congrès (2/3 des voix).

III. Conséquences

1. Exemple de constitution fondée sur les idées philosophiques.
2. Influence directe sur l'Europe, surtout en France.

VI Questionnaire de révision

1. Au sujet de la guerre, expliquez les revers subis au début, par les Insurgents.
2. En utilisant le texte n° 1 (Comte de Ségur), relevez les raisons qui incitèrent le gouvernement français à une politique de neutralité officielle. Expliquez pourquoi il se décide finalement à intervenir.
3. Expliquez les pouvoirs et le rôle du Président des Etats-Unis.
4. Quelle est la composition du Congrès. Expliquez particulièrement le rôle du Sénat.
5. Expliquez dans quel but fut instituée la Cour Suprême.
6. Montrez comment la Constitution américaine est perfectible. A quelles conditions peut-elle être corrigée ?

VII Questions d'examen

1. Comparez l'organisation politique de l'Angleterre au XVIIIe siècle avec celle des Etats-Unis d'Amérique.
2. Relevez, par des exemples, les conséquences directes et lointaines de l'indépendance américaine (Europe, Amérique).
3. Indiquez un des grands problèmes qui n'était pas abordé par la Constitution. Signalez quelques-unes des difficultés qui en résulteront plus tard pour la République étoilée.

VIII Textes

Textes relatifs à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

1. Comment fut accueillie en France, la nouvelle de la révolte des colonies anglaises :

« ... Le courage de ces nouveaux républicains leur attirait partout, en Europe, l'estime, les vœux des amis de la justice et de l'humanité. La jeunesse surtout, par un singulier contraste, élevée au sein des Monarchies, dans l'admiration des grands écrivains comme des héros de la Grèce et de Rome, portait jusqu'à l'enthousiasme l'intérêt que lui inspirait l'insurrection américaine.

Le gouvernement français qui désirait l'affaiblissement de la puissance anglaise, était insensiblement entraîné par cette opinion libérale qui se déclarait avec tant de vivacité. Il donnait même secrètement... des secours en armes, en munitions et en argent, aux Américains ; mais, par suite de sa faiblesse, il n'osait se prononcer ouvertement ; il affectait... une impartiale neutralité... »

COMTE DE SEGUR, *Mémoires, souvenirs et anecdotes...*, T. 1^{er}, pp. 69-76, passim, ED. Barrière, Paris, Firmin-Didot, dans *Recueils de Textes d'histoire*, publiés sous la Direction de L. Gothier et A. Trous, T. III, *Les Temps Modernes* par A. Trous, Lizerand et Moreau, pp. 352-353, H. Dessain, Liège, 1959.

2. Le marquis de La Fayette écrit à sa femme en 1777 :

« Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté ; nulle ambition, nul intérêt particulier ;... le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité ; elle va devenir le responsable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté. »

D'après DECHAPPE, *Hist. par les textes*, T. I, p. 621, Delagrave, Paris, cité dans F. HAYT, *Hist. Gén., Du XVII^e S. à nos jours*, pp. 78-80, Wesmael-Charlier, Col. Roland, 1961.

3. Préambule de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique :

Nous, le peuple des Etats-Unis, en vue de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense commune, de développer la prospérité générale et d'assurer à nous-mêmes et à notre postérité les bienfaits de la liberté, ordonnons et établissons la présente Constitution pour les Etats-Unis d'Amérique.

Texte dans *Credo de la liberté, La Constitution des Etats-Unis et autres documents historiques*, p. 25, Département d'Etat, Washington, 1949.

4. Lettre adressée par George Washington aux 13 Etats américains, en 1787, pour les décider à ratifier la Constitution fédérale :

« Dans toutes nos délibérations, nous avons eu fortement en vue ce qui apparaît le plus grand intérêt de tout vrai Américain : la consolidation de notre Union, à laquelle est attachée notre prospérité, notre existence nationale.

Cette importante considération... a engagé chaque Etat dans la Convention à être moins rigide que sans cela, on aurait pu le craindre. Ainsi la Constitution que nous présentons est le résultat d'un esprit de compréhension mutuelle que la singularité de notre situation politique rendait indispensable. »

Texte cité dans P. SAGNAC, *La fin de l'Ancien Régime et la révolution américaine*, dans *Peuples et Civilisations, Hist. Générale*, T. XII, p. 390, Presses Universitaires de France, Paris, 1947.

5. Sur le « bon » Américain :

« Ici..., sur ce nouveau continent, une société nouvelle existe, elle n'est pas composée comme en Europe, de grands seigneurs qui possèdent tout et d'un peuple qui n'a rien. Il n'y a pas de familles aristocratiques, pas de cours, pas de rois ni d'évêques... L'Américain est un homme nouveau qui agit selon des principes neufs. Il a des idées nouvelles et des opinions neuves... »

J. HECTOR DE CREVECOEUR, *Lettres d'un fermier américain*, dans *Naissance des Etats-Unis*, Documentation française, Paris, 1958.

6. Impressions du Norvégien Heinrich Steffens, à Elseneur, le jour où fut annoncée au Danemark, la victoire des colonies américaines :

« Je me souviens... du jour où fut célébrée la conclusion de la paix, la victoire de la liberté. Dans le port, tous les navires avaient arboré leur pavois. Père avait invité à la maison quelques amis, et, contrairement à la coutume établie, nous, enfants, avons été admis à la table. Père expliqua la signification de cette fête, nos verres furent également remplis de punch, et, au moment où nous buvions au succès de la nouvelle république, un drapeau américain et un drapeau danois furent hissés dans notre jardin. Tous ceux qui participaient à cette fête voyaient déjà les grands événements qui découleraient de cette victoire... »

Dans *Esquisse d'une Histoire des Etats-Unis d'Amérique*, p. 24, Service américain d'Informations, 1953.

Texte d'un negro spiritual : « Go down Moses »

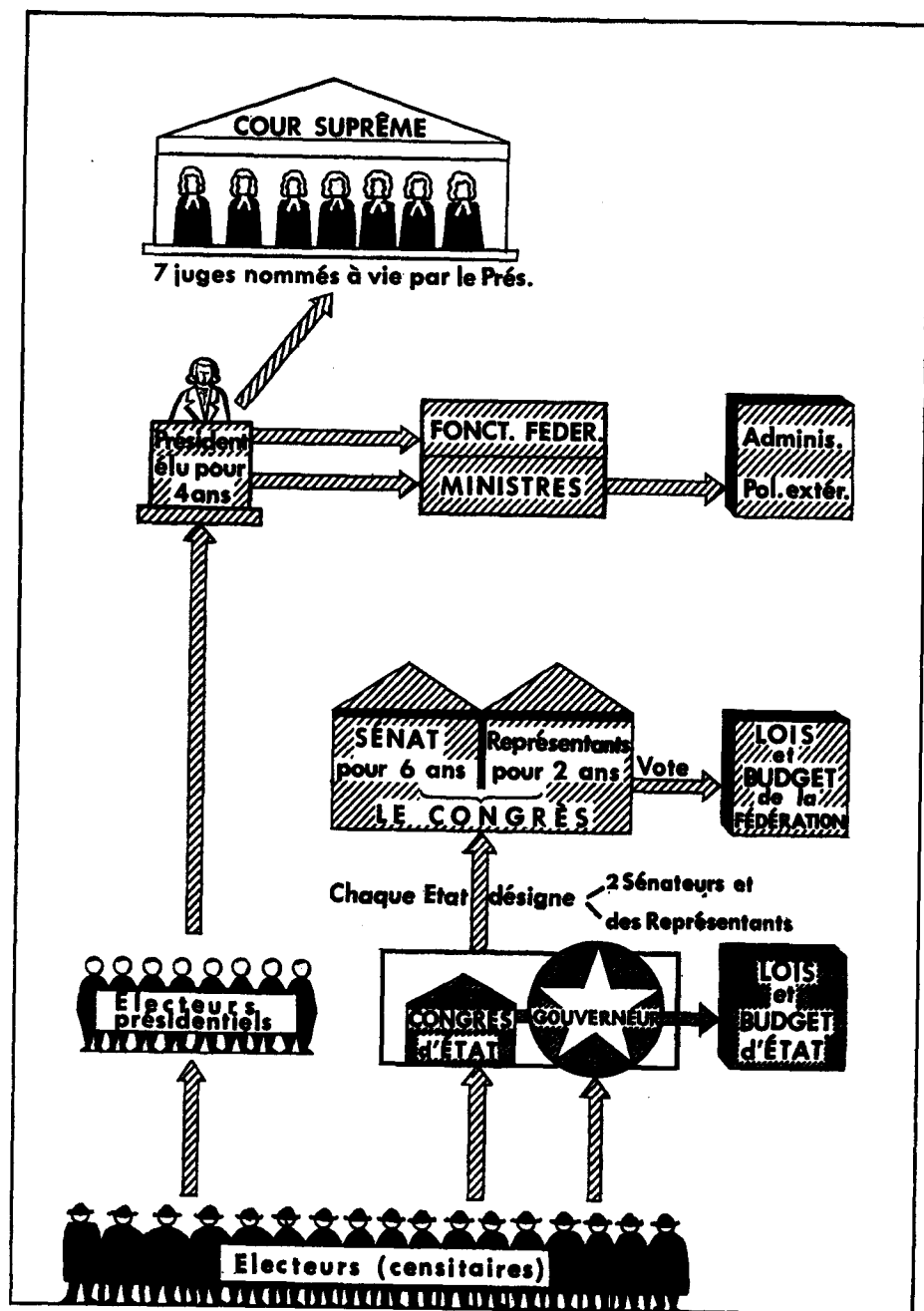
Go down Moses
Way down in Egypt land
Tell old Pharaoh
To let my people go
Now in his rule was in Egypt land
Let my people go
Oppressed so hard they could not stand
Let my people go
So the Lord say : Go down, Moses
Way down in Egypt land
Tell old Pharaoh
To let my people go...

Descends, Moïse,
Là-bas au pays d'Egypte
Dis au vieux Pharaon
De laisser partir mon peuple
Maintenant il était en son pouvoir en Egypte
Laisse partir mon peuple
Opprimés si durement ils ne pouvaient plus tenir
Laisse partir mon peuple

*C'est pourquoi le Seigneur dit : Va, Moïse,
Là-bas au pays d'Égypte
Dis au vieux Pharaon
De laisser partir mon peuple...*

Extrait du disque de Louis Armstrong et ses chœurs, « *Swing low sweet Satchmo* »,
12 spirituels célèbres, plage : « *Go down Moses* », enregistré en février 1958, sur
33 tours Brunswick, n° 87017 A.

Gérard NAZE.



Constitution des U.S.A.-3-(1787)

PROJETS DE SORTIES PEDAGOGIQUES.

VISITONS LES MUSEES DE PEINTURE !

Certains jugent les musées sans indulgence. Certes, il faudrait les rendre plus attirants et, si possible, plus riches. Mais, telles quelles, les galeries de peinture de nos grandes villes offrent un complément indispensable à l'enseignement.

Pour nous limiter à Bruxelles, constatons que le professeur de 2e de l'Enseignement Secondaire ou Normal Primaire y trouve, même en temps ordinaire, une riche illustration pour son cours sur le XVIIe S. notamment pour l'Ecole d'Anvers. En outre, à la fin de 1965, l'attrayante exposition « Le Siècle de Rubens » a temporairement renouvelé l'arsenal Rubénien, Van Dyckien ou Jordaensien, parfois unilatéral, du Musée d'Art Ancien. On pouvait y découvrir des merveilles : Quelle joie de faire partager aux élèves l'admiration suscitée par l'extraordinaire portrait d'Arthur GOODWIN ! Quelles harmonies de brun, chaudes et raffinées ! Quel visage expressif et intelligent dont la vivacité tranchait sur l'air compassé de certains polichinelles de cour !

Les musées ou les institutions spécialisées devraient se préoccuper de faire reproduire ce chef-d'œuvre, portrait d'un énergique opposant à l'absolutisme des Stuarts, qui combattit dans l'armée parlementaire et périt en 1642.

Et les marines argentées et agitées des deux Peeters ! Le professeur y renvoyait volontiers, ainsi qu'aux Brouwer, les élèves désireuses de prolonger la visite.

L'intérêt suscité par l'exposition fut fort vif. Même des adolescentes, que la multiplicité de leurs tâches ou des raisons de programme n'incluaient pas dans le périple des visites demandèrent à y être conduites à leurs moments libres. Cette aspiration à une culture esthétique plaide, une fois de plus, en faveur de l'organisation systématique de cours d'initiation à l'histoire de l'art... en notre siècle de science et de technique.

Qu'il s'agisse d'expositions, de visites dans le désert de nos musées ou de voyages scolaires, ce travail doit être soigneusement préparé en classe, judicieusement guidé sur place, et l'assimilation, contrôlée de diverses façons.

Au préalable, le professeur a introduit le sujet en fournissant une vue d'ensemble sur l'école de peinture, son cadre historique, ses épigones, son style dominant. Déjà à ce moment, il est plus important de faire analyser la structure d'une reproduction que de noyer les auditrices sous un fatras de détails biographiques. Les élèves apportent elles-mêmes des documents, l'une ou l'autre peut faire un bref exposé sur un peintre qu'elle aime.

La visite même peut être guidée par un collaborateur du musée, par les professeurs d'histoire, d'histoire de l'art ou de dessin. On se gardera d'une vue exhaustive. L'expérience prouve que l'attention des élèves de seize ans dépasse rarement une heure, une heure sur leurs pas, seules ou avec le professeur toujours enchanté de cet éveil du goût artistique. La visite vise, avant tout, à développer, non l'érudition, mais l'esprit d'observation, d'analyse, en mettant l'élève en contact avec l'œuvre originale. Parfois, la confrontation, fortuite ou délibérée, du tableau et de sa reproduction a enlevé bien des idées fausses... ou des illusions confortables.

L'analyse de deux ou trois tableaux par peintre suffit à dégager les dominantes de son style. Sauf peut-être pour Rubens dont il est bon, notamment grâce à ses esquisses et à ses paysages, de montrer l'universalité à des adolescentes vite rebutées par l'étalage des chairs.

La présentation d'un tableau mettra l'accent sur ses qualités esthétiques, plutôt que sur son aspect anecdotique ; on n'imposera pas ses propres goûts et on laissera la place au rêve ou à l'interprétation personnelle.

Il est indispensable que les visiteuses prennent quelques notes concises ; néanmoins, empêchons-les de noircir du papier au lieu de s'impregner de l'œuvre !

Ayant parcouru le Rijksmuseum d'Amsterdam, la section des Expressionnistes à Gand ou l'exposition Van Gogh à Charleroi, les élèves garderont une trace écrite dans la farde d'histoire et sous forme de panneaux synthétiques affichés en classe. Elles font toujours ces travaux avec plaisir et les illustrent avec goût et même abondance. Leur plan recoupe celui de l'exposé préliminaire. Bien sûr, elles peuvent étoffer les exposés en recourant à des ouvrages de références. Mais vigilance ! Il faut prévenir l'écueil des copies, plus ou moins camouflées, du catalogue ou des biographies. Et sévir s'il s'est produit.

Le compte rendu le plus fructueux de la visite réside, me semble-t-il, dans quelques analyses de tableaux : thème, sujet, composition, personnages, couleurs, etc.

Prévenues, les élèves y adjoignent volontiers l'analyse de l'une ou l'autre œuvre choisie par chacune selon ses affinités.

La conclusion leur demande une appréciation personnelle et globale. Certaines y ont exprimé, avec une franchise très sympathique, des impressions ou des idées originales.

Les connaissances acquises à l'occasion de la visite font toujours partie de la matière des interrogations écrites et des examens semestriels. Terminons en citant la question posée en décembre 1965 aux élèves de 2e Normale Primaire :

« En laissant de côté l'aspect artistique, montrez comment l'exposition « le Siècle de Rubens » a pu enrichir vos connaissances de la politique, de l'économie, de la religion, de la société, de la vie culturelle etc., (1) au XVIIe S. Illustrez chaque rubrique par un exemple. »

L'accent n'avait pas été mis sur ces divers aspects au cours de la visite. Les réponses furent donc élaborées au cours de l'examen. Certes, elles furent inégales, mais il y en eut d'excellentes. Ce contrôle de la visite compléta les analyses précitées, il offrit aux élèves l'occasion de prouver qu'à travers l'écran des visiteurs et la houle des épaules, elles avaient su observer les tableaux et en tirer profit et joie.

(1) Ici, les adolescentes montraient leur personnalité en songeant par exemple à la famille, à l'aspect psychologique, à la mode, aux distractions ...

VISITE D'UNE CATHEDRALE GOTHIQUE.

Si les arts de la couleur restent encore trop souvent enfouis dans des musées, les œuvres architecturales s'imposent au regard du passant le plus pressé. Conditionnons les élèves afin qu'ils souhaitent s'arrêter et entrer !

Les jeunes s'intéressent à l'architecture. Songeons aux visites systématiques de certains établissements scolaires, comme l'Ecole Decroly, à la mine de peinture et d'architecture moderne que fut l'exposition de Bruxelles, en 1958. En voyage scolaire, autant que les vieilles pierres, on peut faire admirer l'UNESCO à Paris, ou entrer dans une école moderne (il y en a...)

Mais durant l'année scolaire, les professeurs peuvent entraîner les élèves dans ou devant les édifices caractérisant la période étudiée. La Belgique médiévale nous a légué, malgré les « passades et repassades des armées » et le manque de protection de certains monuments, de nombreux châteaux forts, hôtels de ville et églises. Les deux premiers genres de bâtiments ont souvent été visités par les élèves arrivant en 3e de lycée ou en 1ère Normale Primaire.

Les églises gothiques illustrent fort bien la leçon sur le mouvement artistique du XIIIe au XVe S., la visite doit en être plutôt printanière, car les élèves les plus averties frissonnent parfois durant l'heure de visite, sous la chape de froid qui émane de l'ensemble.

En classe, la visite proprement dite a été préparée par un bref exposé historique de la construction et du rôle de l'édifice, en l'occurrence la Cathédrale Saint-Michel (l'ex-Sainte-Gudule) de Bruxelles, on aura relu l'extrait sur le symbolisme des cathédrales (Michel et Gysels, Moyen Age et début des Temps Modernes, cl. de 3e). La miniature montrant Marguerite d'York devant l'église, aura permis aux plus observatrices de constater l'existence de chapelles adventives, disparues depuis.

Certaines élèves auront apporté des coupures de journaux sur les nettoyages de la façade, voire sur les parkings spontanés agglutinés au pied du monument.

Le plan, qui concrétise les divers siècles de la construction, aura rappelé que cette dernière a, comme toujours, débuté par le chœur.

Or, la visite ne part pas de là, pour des raisons pratiques et esthétiques.

Le rendez-vous⁽¹⁾ est fixé à 100 mètres de la cathédrale, ce qui permet d'embrasser du regard sa masse imposante, désormais dégagée — côté positif des grands remue-ménage bruxellois.

Basée sur l'observation, la visite s'élabore essentiellement à partir des réponses des élèves. Celles-ci analysent d'abord les lignes verticales et horizontales ; l'impression d'ensemble. Une voyageuse souligne la différence avec Notre-Dame de Paris ; d'autres s'étonnent de l'absence de rosace, de flèches.

Le professeur souligne, sans tomber dans l'érudition, quelques caractéristiques brabançonne, fournit une donnée numérique, rappelle la date des tours. Tout en s'approchant de la cathédrale, les élèves sont invitées à donner leur impression sur l'environnement architectural. Devant la façade, elles observent le portail, le tympan, les trumeaux, les gâbles, fleurons et pinacles que beaucoup contemplent pour la première fois.

Contournant l'édifice, elles voient les arcs-boutants et comparent les pilastres des nefs latérales. Elles situent les chapelles des XVI^e et XVII^e S. Devant le chevet du chœur, elles font un croquis des quatre fenêtres romano-ogives. Il est même arrivé qu'une habituée de la Place de la Chapelle ait retrouvé une analogie avec l'église située là. A l'intérieur, la visite se poursuit selon l'ordre chronologique. La retombée des voûtes peut être clairement suivie dans son évolution, surtout si une torche électrique a fouillé l'obscurité du déambulatoire. La trappe montrant l'infrastructure romane est souvent ouverte. Note romanesque ! Comme l'est aussi la localisation, dans les hauteurs du transept, de la fenêtre d'une cellule ecclésiastique.

L'envolée de la nef centrale est admirée des deux extrémités. Faut-il insister sur les belles statues baroques, qui brisent l'élan des colonnes, ou sur la chaire de vérité de Verbruggen qui ravit les touristes ? Les petites chapelles des nefs latérales évoquent le rôle des métiers. La comparaison des colonnes souligne les étapes de la construction. Dans la chapelle du Saint Sacrement, plus d'une élève renverse le cou pour dénombrer la quinzaine de compartiments de la voûte en réseau. Les vitraux sont analysés au point de vue artistique. L'histoire du Saint Sacrement du miracle permet de replacer une manifestation antisémite dans son contexte historique ; les découvertes modernes sur les moisissures de couleur rouge complètent l'explication. Dôme à lanterneaux, grilles, sont également observés, mais la visite laisse de côté de nombreux tombeaux ou éléments de mobilier. La visite est centrée sur l'art gothique, de ses premières manifestations à sa fin tardive dans la chapelle de la Vierge, au XVII^e S. Discerner son évolution requiert toute l'attention des jeunes visiteuses.

(1) S'informer si l'église est ouverte au public à cette heure-là.

Les notes prises sont converties en devoir écrit selon le plan suivant : importance, historique, extérieur, intérieur (parties, éléments), impressions personnelles. L'indispensable illustration s'appuie sur des vues de la façade Ouest, d'où partent des flèches explicatives, et de la nef centrale, sur un plan, sur des croquis de fenêtres, d'arcs-boutants, d'une voûte en croisée d'ogives, de l'un ou l'autre ornement architectural. Une interrogation écrite ou l'examen vérifie l'acquisition des notions principales. Par exemple : dessinez et expliquez ce que sont et à quoi servent les arcs-boutants, la croisée d'ogives, un fleuron ou un pinacle. Plus tard, en voyage en Belgique ou à l'étranger, les jeunes filles ont, espérons-le, visité les églises gothiques avec une base sérieuse et un esprit soucieux de confrontations.

La visite de Saint-Michel terminée, quand le temps et le dynamisme des élèves le permettent, on ne se sépare pas sur le parvis. On profite de cette échappée, souvent réalisée une après-midi de congé, pour repérer quelques restes de la première enceinte — camouflée déjà l'année suivante — et admirer quelques pignons à redans, épargnés par la pioche.

Pour finir, l'observation de la façade de l'hôtel de ville permet aux plus attentives de retrouver des éléments architecturaux encore frais à leur mémoire et de noter quelques différences. Ici comme ailleurs, la comparaison fait jouer les intelligences.

L'absence momentanée de quelques statues de la cathédrale est palliée par les sculptures de l'Hôtel de Ville qui donnent une vue brève, mais caractéristique, du début de l'évolution bruxelloise.

Et l'humour satirique des culs-de-lampe et des chapiteaux clôt la visite sur une note joyeuse.

Georgette SMOLSKI,

Ecole Normale Primaire de l'Etat (Forest).

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

LE DOCTEUR JIVAGO. D. Lean.

Ce film géant (3 h. 30 de projection), en couleurs d'un producteur italien (C. Ponti) avec une distribution cosmopolite, nous ramène au pire des conformismes, infléchissant la sincérité, la poésie du roman dans un sens qui ne dérange pas les habitudes du spectateur et ses idées préconçues. Nous trouvons dans ce film une image du mythe de la révolution d'octobre fidèle aux mythes occidentaux, qui n'est nullement le fait de Pasternak dont la vision romanesque et historique, nuancée et ambiguë se trouve ici mutilée.

Le film nous montre une malédiction, un naufrage, une succession d'horreurs; le roman : une tentation et un immense espoir. Le docteur Jivago n'est plus ce poète dont l'antagonisme avec l'histoire et son refus d'y participer s'expliquent par une certaine conception de la vie qui répugne à la violence, mais un personnage falot qui se laisse conduire par les événements.

D. Lean verse des larmes sur quelques bourgeois dépossédés et persécutés, dont il a pris le soin de nous dire qu'il a voulu conter l'histoire et non celle de la révolution. Rien ne l'obligeait de nous décrire les premières années après 1917 comme idylliques et par conséquent d'une façon inexacte. Mais sa fresque procède du mensonge par omission. A côté de la trahison historique, il faut reconnaître la valeur du film qui retrace avec poésie la belle histoire d'amour du docteur Jivago, mais ceci n'est pas du ressort de Clio. Il est évident que le professeur d'histoire se devra de faire comprendre aux élèves que verraient cette production le sens réel de la révolution.

PARIS BRULE-T-IL ? R. Clément.

Ici encore plus de trois heures de projection.

La seconde partie est meilleure que la première au point de vue historique. Elle suit les péripéties des différents mouvements de résistance, leur opposition et leur action en face des forces françaises libres. Des bandes d'actualités sont glissées habilement parmi des scènes de reconstitution.

La première partie suit plus le livre de D. Lapierre et L. Collins. Ce dernier est américain, l'autre est rédacteur dans « Paris-Match ». Leurs notations d'atmosphère comportent de curieuses inexactitudes. De plus, il suit la thèse de Paris sauvé par le général nazi von Choltitz. Et cependant, les thèses du livre et les séquences du film sont démenties par leur déroulement : sans l'insurrection, les troupes alliées au-

raient suivi leur plan : foncer sur le Rhin, laissant Paris à von Choltitz qui aurait pu mettre le plan de destruction en exécution.

Ici encore donc, beaucoup de précautions si les professeurs conseillent à leurs élèves d'aller voir ce film, ou s'ils vont le voir eux-mêmes.

A L'ASSAUT DU CIEL. J. PERE. Commentaire de C. ROY. M.E.N. 1966 - N. B.

Le film retrace les principaux épisodes de la Commune de Paris à partir d'estampes, de textes et de témoignages du temps. Le choix de tous ces éléments est orienté nettement dans le sens d'une glorification de la Commune et des Communards. La collusion des Versaillais avec Bismarck est soulignée de même que les violences et les atrocités de la répression. Les violences des Communards sont excusées par la condition misérable, les souffrances du siège et les maladresses gouvernementales.

Le rôle de la Franc-Maçonnerie comme élément « pacificateur » est montré, mais sans aucun « à-propos ». Certaines erreurs d'interprétation de termes « prolétariat », « révolution », etc... Une mise au point s'impose, car si l'importance de la Commune est telle que tous nous devrions lui accorder un peu plus de temps, il faut pour faire comprendre cet événement aux élèves, un texte soigné et le plus sobre possible, le plus objectif possible et ne pas abuser de procédés de « mauvaise propagande ». Les termes et les images violentes et « vengeresses » ne sont pas toujours les plus convaincants. Ce film nous montre des documents authentiques, mais dont le montage est partisan et engagé; il peut servir également à la formation de l'esprit critique, et doit être employé avec prudence afin de ne pas obtenir l'opposé de ce que nous désirons : faire comprendre aux élèves l'inégalité des classes à cette époque, la répression et l'injustice, les conséquences de la Commune sur l'évolution de la pensée et de l'action anarchiste et socialiste, et peut-être aussi l'échec très probable de toute révolution mal préparée.

Le commentaire de C. Roy est déprécié par le ton sur lequel il est dit.

J. DEBACKER.

NOTES et glanures

GEOGRAPHIE ET HISTOIRE

REHBEN, Ernest, *Essor et problèmes de l'agriculture danoise, un bilan technique, économique et humain*, Paris, Génin, 1963.

Les conditions naturelles du Danemark sont médiocres, cependant les 200.000 fermes danoises dont plus de la moitié a une superficie inférieure à 10 hectares, font du pays le premier exportateur mondial de viande, le second de beurre, le troisième de fromage.

Des précipitations pour 750 mm, surtout hivernales, imposent l'irrigation par aspersion. Des gels prolongés, 1800 heures d'insolation excluent certaines espèces fourragères (maïs). Le sol est sableux, couvert de moraines, sauf dans le sud où les collines argileuses fortement lessivées demandent des engrais organiques abondants.

Sur 3.000.000 d'hectares cultivés, la moitié est consacrée aux céréales avec prépondérance de l'orge (750.000) et le tiers aux pâturages. Ils alimentent 3.000.000 de bovidés dont la moyenne laitière s'établit annuellement à 4.500 lit. de lait, à 4,41% de matières grasses et 10.000.000 de porcs aux jambons arrondis et au lard alterné.

L'essor date de 1850 ; il s'explique par l'industrialisation des pays voisins, par l'action parlementaire (sur 175 députés dont 75 sociaux-démocrates, 50 députés paysans jouent les arbitres), par l'effort communal (épargne), l'entraide coopérative (90 % de la production laitière), l'activité syndicale (retraites élevées) et l'enseignement. Pour 200 fermes, un conseiller agricole formé par 4 années d'études à l'Institut royal agronomique et 6 ans de stage pratique. Dans 30 écoles agricoles de caractère technique fréquentent 75 % de la jeunesse agricole pendant cinq mois, tandis que tous les cinq mois, 65 Hautes Ecoles populaires accueillent 6.500 élèves sans obligation aucune. L'esprit communautaire des Danois, issu de leurs traditions ancestrales, le goût de l'instruction diffusé par les Réformes. La mentalité évolue vite : aujourd'hui, on s'insurge contre la servitude de la stabulation

libre individuelle que l'on souhaiterait mettre en coopérative pour libérer la main-d'œuvre. On réclame le regroupement des terres et la formation de communes de 3.500 personnes au plus. Paradoxe d'un monde en perpétuelle évolution : on ne peut s'empêcher de penser aux *kholkhozes* tant décriés.

R.V.S.

CLOZIER, René, *Géographie de la circulation*, tome I : *L'économie des transports terrestres (rail, route et eau)*, Paris, Génin, 1963.

Les espaces géographiques déterminant la circulation sont surtout les grandes zones climatiques : les régions arides sont encore le domaine des bêtes de somme, alors que les régions humides inter-tropicales sont souvent des aires de portage. A la zone arctique particulièrement défavorable s'oppose la zone tempérée privilégiée pour le développement des techniques modernes. Les principaux moyens sont la voie d'eau, la route, le chemin de fer. Les auxiliaires : les lignes électriques, téléphoniques, les aqueducs, gazoducs, oléoducs, les ondes radio, les émissions bancaires. Aux pays de haute civilisation matérielle souffrant de suréquipement répondent les pays sous-évalués, dont l'économie de subsistance est mal organisée, les transports rares et coûteux. Trois déficiences dans leurs communications : inachèvement, hétérogénéité, irrégularité. Les défauts sont d'ordre structurel (ruptures de charge) et fonctionnel (incompétence des agents). Beaucoup de ces données peuvent aider à expliquer les problèmes de circulation posés à nos ancêtres.

R.V.S.

Emilienne DEMOUGEOT, *Variations climatiques et invasions*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 1 s., Paris, PUF, 1965.

Un optimum climatique semble se situer entre 6500 et 500 avant J.C. La limite des glaces se tenait alors jusqu'à 500 m plus haut qu'aujourd'hui. Il se caractérise par une augmentation de la plu-

viosité. D'Afrique, elle amena en Europe occidentale la civilisation agraire campennienne et omallienne (— 400 av. J.-C.). La phase de régression fut marquée par des pluies raréfiées : le Fayoum et la Caspienne baissent de niveau. Sévit la famine dont la Bible conserve le souvenir. Vers 2500 se situe le déplacement des peuples indo-européens. Les populations du Sahara se déplacent vers la vallée du Nil. Ces déplacements chassèrent peut-être ceux qui du Moyen-Orient, par les routes de la Méditerranée et de l'Atlantique allèrent élever les mégalithes, fusionnant d'ailleurs avec les populations mésolithiques. Les produits de l'agriculture l'emportent progressivement sur ceux de la chasse ou de la pêche. D'Est arrivèrent des éleveurs plus agressifs. Dès le deuxième millénaire, la charrue de bois est utilisée dans les terres marécageuses de la plaine baltique occidentale traversée par des chaussées de bois. Un certain commerce de l'ambre et des produits finis d'or et de bronze s'établit. Le bronze tardif s'étendra jusqu'à vers 500 av. J.C. Déjà des oscillations climatiques sont observables dans la stratigraphie des tourbières. Des mouvements de peuples se propagent : surpopulation, épuisement des sols, changement d'outillage ou d'armement, progrès de l'organisation tribale ou attrait créés par le grand commerce méditerranéen. Vers 500 av. J.C., les Nordiques doivent renoncer à progresser au Nord ; vers le sud déjà, ils se heurtent aux Celtes dans le Hartz et aux Slaves en Silésie. Le froid s'installe contraignant les lacustres suisses au départ.

En Proche-Orient, un maximum de sécheresse est atteint au XII^e siècle av. J.C. Non sans relation possible avec les migrations des « Peuples de la Mer », des Doriens, des Omriens, des Phrygiens, des Mèdes et des Perses. En Occident, le climat s'aggrave à partir de —500 ; froid et inondations dévastent les côtes ; les glaciers descendent de deux cents mètres, prélude à l'« Hiver des Géants » décrit par l'Edda. Vers —330, Pythéas le Massaliète trouve la mer gelée sur les côtes de Norvège. L'expansion celtique s'oriente résolument vers le sud, contournant sur un axe N.W.-S.E. les poussées germaniques qui se perdent vers —250 jusqu'en Bessarabie. Le grand hiver peut expliquer le grand branle-bas germanique des quatre siècles précédant le Christ. Une recrudescence de la transgression

marine explique les déplacements des Cimbres, Teutons et Ambrons, à la fin du II^e siècle. Mais le caractère brusque de leur mouvement peut être causé par une de ces redoutables tempêtes de sable qui soufflent au printemps dans ces régions et qui dut être plus redoutable encore au temps du climat froid et humide. Les fouilles attestent l'abandon des champs en cuvettes et des sillons couverts de sable. Quittant le Danemark, ils arrivent sur le Danube en 113. Ils pénètrent en Gaule du Rhin jusqu'en Espagne en 109, battent les Romains encore en 107 et 105, avant d'être exterminés en 102 et 101. Les *Gauten* (hommes) du Götland émigrèrent à leur tour, rejoints sur le continent par les Gépides (« trainards »). Les dialectes germaniques se formèrent dans la période de stabilité qui suivit. Mille ans plus tard, une nouvelle crise climatique poussa vers le sud les Vikings.

R.V.S.

HISTOIRE SOCIALE

Michèle PERROT, *Colloque sur la Première Internationale*, dans *Annales*, t. 20, p. 1200-1205, Paris, Colin, 1965.

L'Association internationale des travailleurs procède d'une double origine : ouvrière dans les pays à forte tradition prolétarienne, nationaliste et démocratique dans les pays d'organisation ouvrière réduite.

Dans les pays à forte tradition prolétarienne, l'Internationale est d'abord un super-syndicat chargé d'aplanir les rivalités de main-d'œuvre, désastreuses en cas de grève, et de défendre ou de promouvoir les salaires. Les ouvriers attendent d'abord une aide pratique, matérielle, dans leurs luttes. Dans les pays d'organisation ouvrière réduite, l'A.I.T. est la missionnaire des nationalités opprimées dont les malheurs touchent la sensibilité populaire : l'insurrection polonaise eut un grand retentissement auprès des travailleurs anglais, ceux-ci accueillent Garibaldi avec ferveur. Cet internationalisme n'a rien de libertaire ni d'antimilitariste. L'Internationale de 1864 est l'affirmation du droit des nationalités combattantes, leur alliance, à certains égards un syndicat de patriotes.

Sauf en Belgique, l'A.I.T. s'implante dans les secteurs les plus menacés par l'évolution économique. Ainsi, la haine du

bagne industriel, trait fondamental de la psychologie ouvrière dans la seconde moitié du XIX^e siècle, expliquerait aussi bien le succès de l'idée coopérative que celui de l'Internationale : la société de producteurs, pour un long terme, modèle rêvé par l'élite ouvrière française, n'est-ce pas la projection nostalgique de la dignité, des libertés perdues ?

La grandeur de l'Internationale contraste avec sa petite taille. Le mythe de l'Internationale, c'est la naissance, dans un monde que les terreurs de la faim avaient quitté, d'une eschatologie de type nouveau, industrielle. Dans le domaine de l'idéologie, l'Internationale a été une impulsion créatrice : elle a fait Karl Marx. Le marxisme se fait à ce moment, il ne pénètre pas, il se crée.

R.V.S.

R. OBERLE et P. LEUILLIOT,

L'enseignement au XIX^e siècle et l'histoire sociale, dans Bulletin du Comité des travaux historiques,
t. IV, p. 25-39, Paris, 1962.

L'école reflète la société qui l'institue et l'organise puisque son rôle est de former des hommes répondant à l'idéal que se forge cette société. L'enseignement demeure ainsi en liaison, — différée il est vrai, — avec la conjoncture politique, les structures sociales, les croyances religieuses... Ainsi, après les commotions révolutionnaires, devant l'essor du machinisme, la Bourgeoisie sent-elle la nécessité d'ajouter à la culture humaniste, une formation temporelle préparant efficacement à la vie réelle. Cette urgence est particulièrement perçue dans les milieux d'affaires. Dès 1812, on s'oppose là à la prépondérance du latin. L'enseignement scientifique pénètre dans les programmes sporadiquement, la pédagogie est moins axée sur l'harmonie classique que sur les réalités contemporaines.

L'historien doit procéder à une triple enquête sur la pédagogie, les élèves, les maîtres. Dans le premier cas, sa recherche doit déterminer dans quelle mesure l'école est conservatrice du passé, citadelle de résistance des forces traditionalistes, puissance de renouvellement et de progrès. Les changements dans les méthodes révèlent une modification de la finalité de l'enseignement, la répartition des matières correspond à un état des mentalités collectives ; ainsi, les sciences,

l'histoire moderne, les langues vivantes préparent avant tout les élèves à l'intelligence du monde contemporain.

L'étude de la fréquentation scolaire reflète également les tendances représentatives de la société. Elle varie selon les temps, les lieux, les saisons même.

La situation matérielle, morale, intellectuelle du corps enseignant est fort intéressante... Pour conduire ces enquêtes, on peut notamment analyser les discours de distribution des prix, les doléances des maîtres, les débats de presse, le texte des conférences pédagogiques, etc.

R.V.S.

WILLARD Claude, *Le mouvement socialiste en France (1893-1905) : les Guesdistes,*

Paris, Editions sociales, 1965.

D'abord secte de caractère messianique, le Guesdisme s'aperçoit de l'absence de spontanéité ouvrière et de la nécessité d'une organisation fortement centralisée et d'une doctrine : le marxisme. Jules Guesde, Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, Gabriel Deville forment le noyau des militants. Ils enregistrent des succès à partir de 1890, comme mouvement de masse, et figurent bientôt comme parti politique. De sérieuses difficultés s'annoncent cependant. La structure sociale et économique d'un pays dont l'évolution vers la grande industrie n'entraîne qu'une faible concentration en raison de la résistance des petites et moyennes entreprises, de la ténacité de la classe moyenne et du maintien de la petite propriété paysanne. D'où la très grande hétérogénéité du prolétariat dont une partie est concentrée dans les flots alors qu'une autre reste marquée par les entreprises artisanales qui les occupent. L'abondance des tendances idéologiques n'est pas une mince affaire d'autant que le zèle à l'étude doctrinale n'est pas le fort des militants. Le marxisme reste suspect en raison de ses origines prussiennes. Il reste schématique, même chez Lafargue qui le connaît le mieux, d'où la faiblesse du mouvement incapable de s'adapter aux nécessités de la stratégie révolutionnaire, et livré aux hasards de l'empirisme. Tel quel, le *Parti ouvrier français* apparaît cependant comme le bloc le mieux soudé au début du XX^e siècle. Mais déjà, il est en proie à une dualité : marxiste dans les régions normalement

socialisantes, il est radical socialiste dans les terroirs de démocratie traditionnelle. Intellectuels et commerçants l'emportent dans les cadres dirigeants. On assiste donc à une renonciation progressive de la lutte révolutionnaire et on incline vers la conquête du pouvoir par les voies légales. Il en résulte des compromissions avec les paysans et un certain nationalisme. Les jeunes militants se sentent dès lors attirés par le syndicalisme révolutionnaire. Un redressement s'opère à la suite de l'expérience Millerand. Les guesdistes condamnent le ministérialisme et reviennent à une position de classe. Sciérosé, le mouvement glisse cependant de plus en plus vers le réformisme. Il n'en reste pas moins que lors de la scission de Tours en 1920, la S.F.I.O. et le Parti communiste revendiquent les guesdistes comme leurs précurseurs, car de fait : « Des lendemains de la Commune à 1905, le P.O.F. est, de fort loin, l'école socialiste qui enrichit le plus le patrimoine du mouvement ouvrier et socialiste français. Artisans de la renaissance du mouvement ouvrier et introducteurs du marxisme en France, les guesdistes créent le premier parti indépendant de la classe ouvrière, un parti de classe qui rejette toute compromission avec la bourgeoisie et s'impose une discipline de combat. »

R.V.S.

Oliver Henry RADKEY, *The Sickie under the Hammer. The Russian Socialist Revolutionaries in the Early Month of Soviet Rule*, N.Y., Columbia U.P., 1963.

Les socialistes-révolutionnaires, héritiers des *narodniki* du XIXe siècle, ont fait contre eux l'unanimité des autres révolutionnaires qui les accusent d'avoir vendu la Révolution aux Blancs. Au printemps 1917 cependant, sauf dans les villes industrielles et en Biélorussie, les populistes l'emportent partout. Les cadres s'étant vidés, il est normal que les *intelligenty* s'emparent des leviers ; certaines villes telles que Saratov, Karkhov, Voronej ne restèrent pas indifférentes. Infiniment supérieurs en tactique révolutionnaire, les Bolcheviques ont concentré leur influence sur les travailleurs urbains et sur l'armée ; ils peuvent ainsi reprendre en main la base à l'exception des pay-

sans pour conquérir lesquels manquaient de militants. Après l'échec de la tentative bolchevique de juillet, les S.R. se méfiant de la droite se gardent de ce côté et ne volent pas la menace qui grandit à gauche. Leur indécision, le caractère vague de leur programme, lassent finalement les travailleurs qui leur avaient fait confiance. L'entrée de S.R. au gouvernement bolchevique fut une manœuvre pour diviser cette faction qui continue à les attaquer en les présentant comme des agents de l'Allemagne et des affameurs. La dispute entre S.R. et bolcheviques pour la mainmise sur les paysans se solde au bénéfice des seconds, mais sans que les paysans apparaissent toujours convaincus.

R.V.S.

Georges LEFRANC, *Histoire des doctrines sociales dans l'Europe Contemporaine*, Paris, Aubier, 1967.

L'auteur a étudié depuis plus de 35 ans le socialisme français, le syndicalisme français ou étranger et l'histoire du travail. Il met l'évolution des doctrines sociales en relation avec les faits économiques, sociaux et politiques qui les encadrent. En partant de Saint-Simon, 1760-1825, il arrive à l'année 1968. On trouvera ici des idées intéressantes sur l'opposition du communisme et du socialisme en 1919 et 1920, sur le socialisme de Léon Blum et sur celui de Henri de Man. Il est certain que dans ses conclusions l'auteur émet des idées originales mais très personnelles. Il termine sans doute par une note optimiste : Pour l'historien de l'avenir, peut-être les doctrines sociales des 19e et 20e siècles n'apparaîtront-elle que comme des tâtonnements dans l'ombre à la recherche d'une plus grande vérité qui réunira la plupart dans ce qu'elles ont de meilleur. C'est une thèse optimiste peut-être, mais qui ne rencontrera certes pas toutes les adhésions. Un index des noms cités avec quelques indications, une bibliographie terminent ce livre qui est appelé à rendre de grands services à ceux qui veulent s'initier aux doctrines sociales. Il retiendra sans doute l'attention des spécialistes et leur suggérera peut-être des thèmes de recherche même ou surtout si les idées que Georges Lefranc émet rencontrent une certaine opposition.

J. D.

ANTIQUITE

Maurice MEULEAU,

Le Monde antique,

collection Le Monde et son histoire,
éditions Bordas-Laffont, Paris, 1966.

Tome I : De la Préhistoire à l'histoire -
Les peuples de l'Orient classique - Les
Grecs et l'expansion de leur civilisation.

Tome II : Civilisations d'Extrême-Orient -
Le monde des Barbares - Rome.

La série « Le Monde et son histoire »
comportera dix volumes dont le but est
de présenter au public une synthèse des
connaissances et des activités humaines
de la préhistoire à l'époque contemporaine.

Le texte dépasse de très loin la simple
vulgarisation : les sources et les références
sont très nombreuses, de bonne qualité
et basées sur la bibliographie la plus
récente. Pour chaque période étudiée
interviennent les données de la géographie
humaine, de l'économie, de l'histoire, de
l'archéologie. Schémas, plans, cartes évolutives
complètent très heureusement le
texte.

Le grand mérite de ces deux volumes
est d'élargir l'étude du monde antique
dans l'espace en y introduisant l'Asie
Orientale (Inde et Chine). D'autre part,
l'auteur a accordé à certains domaines
trop souvent négligés une place plus
grande que dans les études traditionnelles :
civilisations cananéenne, araméenne,
hittite, hellénistique, celtique, scythe.

Mais c'est dans l'iconographie que le
professeur d'histoire trouvera son plus
grand profit : quelque 1300 photos dont
certaines en couleurs accompagnent
le texte. Outre son abondance, l'iconographie
présente l'avantage d'être très variée
(paysages, archéologie) et de montrer à
côté d'œuvres connues beaucoup de documents
dont la reproduction est difficile à
trouver ailleurs. A titre d'exemple,
l'auteur a utilisé largement les monnaies
et les objets ou les scènes se référant à
la vie quotidienne et au monde du travail
agricole ou artisanal.

Le tome II se termine par une bibliographie
succincte et un index abondant. Cet ouvrage
trouverait sa place dans toutes les bibliothèques
personnelles ou scolaires.

M.R.V.

Alfred NAWRATH, *La mer Egée,*
Kümmerly et Frey, Berne, 1966. 675 FB

Ce très beau livre comprend trois parties :
les photos, un bref commentaire des photos
et un texte de vulgarisation générale offrant
au grand public un résumé des données
historiques, mythologiques, économiques,
archéologiques. Le tout est accompagné
d'une carte très claire où sont reportés
les numéros des photos, ce qui permet
un repérage rapide.

Les photos sont d'excellente qualité
quoique parfois les couleurs en soient
excessives. Le professeur d'histoire y
trouvera matière à illustrer la configuration
du paysage, l'habitat, l'archéologie antique
et moyen-âgeuse, la vie quotidienne (agriculture :
scènes de battage, moisson, culture en
terrasses ; élevage, pêche, travail du marbre).

Un des grands mérites de l'ouvrage est
de ne pas limiter la mer Egée aux îles
traditionnelles : les auteurs y présentent
en même temps l'archipel, les côtes grecques
(de l'Athos à l'Attique), l'Asie Mineure
(d'Assos à Anamur) et Chypre.

M.R.V.

Roland CRAHAY, *La religion des Grecs,*
collection Problèmes, Labor, Bruxelles,
1966.

Présenter valablement en 200 pages la
religion grecque est une gageure dont M.
Crahay a surmonté aisément les difficultés
sans laisser de côté aucun aspect
essentiel du sujet. L'auteur expose dans
les dix premiers chapitres de l'ouvrage les
connaissances traditionnelles sur la religion
grecque : religion officielle, religion
individuelle, présence du sacré, puissance
divine, conceptions sur l'univers et les
hommes, rites, cultes à mystères, attitudes
du croyant vis-à-vis des dieux, etc.

Le chapitre XI nous semble un des plus
intéressants : l'auteur y tente une classification
des tensions et des oppositions qui, dans
un ensemble aussi mal défini que la religion
grecque, prennent une place bien plus
large que dans une religion dogmatique. M.
Crahay distingue les domaines suivants :

1) D'Homère à Euripide, l'évolution du
jugement moral sur l'anthropomorphisme
des dieux lié au problème du mal et de
la responsabilité.

2) Le rationalisme à l'assaut de la religion
semble avoir été surtout du res-

sort des historiens grecs : M. Crahay base le rationalisme d'Hérodote sur sa connaissance des religions étrangères, parle du « mépris glacial de Thucydide pour le surnaturel » et fait de Polybe le « théoricien du rationalisme historique ».

3) La satire : Aristophane, cependant opposé aux novateurs comme Socrate ou Euripide, ruine l'anthropomorphisme au profit d'une piété authentique. Lucien au contraire sape les bases mêmes du sentiment religieux.

Sur 200 pages, M. Crahay a le grand mérite d'avoir cité 125 textes repris à la littérature, à la philosophie, aux inscriptions, et cet ensemble constituera un recueil précieux pour tous les historiens.

M.R.V.

Pierre DEVAMBEZ avec la collaboration de Robert FLACELIERE, Pierre-Maxime SCHUHL et Roland MARTIN, *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Hazan, Paris, 1966.

Réalisé sous la direction de quatre éminents spécialistes de la civilisation grecque, ce dictionnaire propose en 500 pages, 400 articles et 400 photos illustrant l'essentiel de la vie grecque depuis le II^e millénaire avant notre ère jusqu'aux débuts du christianisme.

A côté des noms propres de lieux et de personnes, les *realia* tiennent une grande place : d'importantes et intéressantes ruines sont consacrées par exemple à l'agriculture, à l'alimentation, à l'histoire, à l'éducation, à la douane, aux contrats, à la monnaie, etc.

Les articles s'accompagnent souvent de citations de textes, et l'illustration tout en présentant l'essentiel des grandes œuvres apporte aussi une moisson d'œuvres moins connues, puisée dans les ressources de la céramique, des bas-reliefs ou des monnaies. A titre d'exemples : p. 62, un relief peu exploité représentant une scène médicale ; p. 255, une pyrrhique (relief du Musée de l'Acropole) ; p. 259, le jeu de la balançoire (amphore du VI^e s.) ; p. 298, coffret à linge et bahut (plaques de terre cuite du Ve s.). Un ouvrage de consultation facile et sûr pour les professeurs et les élèves.

M.R.V.

LE NORD DE LA GAULE A L'EPOQUE MEROVINGIENNE

André JORIS, *On the edge of two worlds in the heart of the new empire :*

the Romance regions of Northern Gaul during the Merovingian period, dans *Studies in Medieval and Renaissance history*, vol. III, Lincoln, University of Nebraska Press, 1966, 52 p., 2 cartes.

Cette belle synthèse, bien charpentée et très solidement documentée, était primitivement la contribution que l'auteur devait apporter à une « Histoire de la Wallonie » aujourd'hui abandonnée. Si l'œuvre prévue devait avoir la qualité de cet exposé, il nous faudrait la regretter très vivement. Outre qu'elle eût comblé une lacune trop évidente, elle eût apporté aux historiens et aux enseignants du pays wallon une mise au point scientifique remarquable de leur histoire régionale.

L'article se divise en deux parties essentielles. *L'effondrement* (pp. 3-21) retrace les invasions du nord de la Gaule, la formation du royaume franc mérovingien, pose le problème et analyse la littérature érudite relative à la frontière linguistique et à la colonisation franque. *Vers un nouvel équilibre* (pp. 21-50) esquisse les « conditions de la vie matérielle », administration, classes sociales, peuplement, agriculture, métiers, commerce, décrit « L'Eglise et l'évangélisation » et la « Culture intellectuelle et artistique », pour conclure synthétiquement (pp. 50-52).

Sur les ruines laissées par les migrations germaniques, un état de choses nouveau s'élabore lentement, péniblement : une séparation linguistique, complexe, instable difficile à expliquer ; une administration embryonnaire ; une société lente à intégrer, où finiront par dominer le droit franc, la langue romane et la religion chrétienne ; une économie à prédominance agricole, où le commerce et l'industrie mosans réussiront à se maintenir et à progresser ; un effondrement de la culture latine, que le clergé réussira pourtant à sauvegarder. Deux faits à noter : la concomitance de l'évangélisation et d'une reconquête romane de certaines régions en partie germanisées, le retard de la vallée scaldienne par rapport au pays mosan, moins bouleversé par les invasions, mieux situé sur l'axe commercial de la Meuse et qui va tirer un immense bénéfice de l'accession de l'Austrasie et des Carolingiens.

L'intérêt de cette belle synthèse, c'est qu'elle nous présente à la fois un exposé succinct, précis, documenté, de notre histoire régionale à l'époque mérovingienne, et une abondante bibliographie qui nous permettra de prolonger notre enquête.

de la police sur un peuple dépossédé de tous ses droits. Tandis que la condition des serfs était aggravée au point de se confondre avec l'esclavage, les privilèges et les droits de la noblesse étaient continuellement renforcés. Les restrictions qui limitaient la faculté de disposer des serfs furent en particulier abolies. Les serfs furent exclus du serment directement prêté au souverain et immédiatement soumis au propriétaire pour l'imposition. En 1760, la noblesse obtint le droit de déporter les paysans pour peupler la Sibérie.

A la même époque, une espèce de fièvre saisit les hauts dignitaires qui désirèrent tous devenir propriétaires de fabriques, de sociétés commerciales et qui se font délivrer des privilèges de monopole.

L'activité industrielle même développée sur les domaines seigneuriaux entraîne une plus-value de la bourgeoisie dont les droits politiques ne sont pas accrus pour autant. Certains bourgeois enrichis, grands propriétaires de manufactures et gros fermiers aspirent à entrer dans la noblesse. Certains y réussirent, ils devinrent ainsi propriétaires de serfs, tandis que les ouvriers salariés employés dans ces entreprises étaient transformés en esclaves.

Le XVIII^e siècle fut l'époque au cours de laquelle la noblesse esclavagiste consolida ses privilèges, s'adapta aux transformations de l'économie et devint une couche parasitaire, tandis que l'appareil administratif évoluait vers une bureaucratie croissante et que les travailleurs perdaient leurs dernières libertés.

Sous Elisabeth, Pêtr Ivanovitch Suvalov prôna des réformes. Son projet concernant l'administration favorisait la noblesse, car il demandait l'exclusion des roturiers. Sur le plan financier, il pousse à l'accroissement des impôts indirects, au développement du commerce et de l'industrie par des mesures douanières, aux manipulations monétaires. Les droits de douanes furent reportés aux frontières extérieures, ils favorisèrent la formation d'un marché de caractère bourgeois. La justice reste entre les mains de la noblesse. La partie du Code concernant la condition des sujets définissait une société dominée par la noblesse. Celle-ci a seule le droit d'utiliser des serfs dans les fabriques, d'exploiter certaines activités industrielles ou minières.

La sécularisation des biens des monastères donne aussi satisfaction à la

noblesse dans la mesure où elle limite les insurrections paysannes fréquentes sur ces terres d'église.

R.V.S.

Michel LARAN, *Nobles et paysans en Russie, de « L'Age d'Or » du servage à son abolition (1762-1861)*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 21, p. 111 - 140, Paris, Colin, 1966.

Il est difficile de comprendre les problèmes de la Russie soviétique et l'ampleur de sa Révolution si l'on ne connaît pas les structures sociales qui l'ont provoquée. Or, l'historien occidental reste mal informé sur cette matière. Cette mise au point vient à point nommé pour éclairer nos enseignants. Face au serf, qui est aussi domestique, artisan, contribuable et soldat, le seigneur est le propriétaire foncier, le patron, l'employeur, le collecteur d'impôts, l'officier. Il est le juge, l'administrateur, le recenseur. Il devrait être un père, un directeur de conscience, un conseiller agronomique, un sauveur en cas de famine. En fait, dans un Etat qui, si autocratique que soit le souverain, a besoin de ses services, mais ne peut les exiger depuis le manifeste de 1762, le seigneur est le maître absolu de ses paysans. Depuis 1767, Catherine II a supprimé le droit de pétition des paysans. La seule mesure humanitaire prise par l'armée des philosophes fut de supprimer l'usage du marteau du commissaire-priseur lors des adjudications de serfs. La *soumission silencieuse* est recommandée à ceux-ci par le *Recueil des lois* de 1832. La *Société libre d'économie* de Petrograd affirme que le paysan n'est pas un adulte doué de raison, de volonté et de finesse : il est instable, imprévoyant, grossier, voleur, menteur et surtout paresseux. Il n'est au mieux qu'un grand enfant. Les seigneurs présentent leur droit de tutelle comme l'application d'un devoir charitable. Les biens des Cheremetiev couvraient en 1800 une superficie de 769.750 *desiatines* (d'un hectare, 09) avec 210.340 serfs. Les divers domaines étaient confiés à des intendants (*prikachtchik*), véritables tyrans volant le maître et les sujets, trompant le seigneur et sabotant ses timides efforts de réforme.

Des amendes frappaient les célibataires, la jeune fille à partir de 17 ans, la veuve jusqu'à 45 ans, l'homme jusqu'à 59 ans. La médiocrité de l'agriculture, la faculté d'utiliser les serfs comme main-d'œuvre, entraîne l'essor de l'industrie.

te, chacun pour notre région. Nous en saurons à l'auteur le plus grand gré, tout en regrettant que ce soit à une revue américaine peu accessible à nos enseignants qu'il ait cru devoir confier son travail.

J. Du.

DEPARTEMENTS BELGES SOUS L'OCCUPATION FRANÇAISE

Robert DEVLEESHOUWER, *L'arrondissement de Brabant sous l'occupation française, 1794-1795, aspects administratifs et économiques*, Bruxelles, Institut de sociologie, 1965.

Nos compatriotes apprennent l'histoire du Régime français à travers l'œuvre de P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, dont la conception remonte au début du XX^e siècle et dont le titre est en soi un programme. Le mérite de R. Devleeshouwer est d'avoir démontré de manière péremptoire le caractère calomnieux des informations fournies par ce gros ouvrage auquel certaines *Conférences de la société d'art et d'histoire de l'ancien diocèse de Liège*, publiées à la fin du XIX^e siècle avaient montré la voie. On sait que lors de la deuxième invasion française, les provinces belges furent davantage traitées en ennemies qu'en amies en raison du grand nombre de col laborateurs des Autrichiens. Si le fait reste incontestable, il y a lieu de souligner que l'administration mise en place par les Français comprenait de nombreux Belges soucieux de ménager leurs concitoyens. Les contributions de guerre ne furent payées que très partiellement, et les otages enlevés en garantie furent bien traités.

Le nombre d'émigrés originaires de ces régions ne dépasse pas 80.000 soit dix fois moins que le chiffre cité par Verhaegen. Leur retour fut rapide. La fraude de grain à destination de la France rapporta gros aux Belges qui s'y livraient. Quant à la justice, ainsi que l'avait démontré G. de FROIDCOURT dans son étude sur *Le Tribunal révolutionnaire à Liège*, elle fut humaine, équitable et même débonnaire.

R.V.S.

Roger DARQUENNE, *L'histoire économique du département de Jemappes*, fasc. 1 du 79^e vol. des mémoires et publications de la société des sciences, des arts

et des lettres du Hainaut. Adresse : Maison Losseau, Mons. 1965.

Les progrès économiques du département de Jemappes commencèrent avec le Consulat. Ils se marquèrent par la création de voies de communication, l'expansion de l'Industrie houillère débarrassée de la concurrence anglaise et qui trouvait un exutoire en France et à Bruxelles ; progrès des Industries textiles et de la porcelaine, spécialement à Tournai qui est alors la ville la plus prospère avant Mons, préfecture peu attrayante et Charleroi, qui s'éveille à peine ; progrès de l'agriculture, notamment par la suppression de la jachère. Essor de la bourgeoisie qui se partage les biens nationaux et accède aux fonctions publiques. La noblesse qui n'a pas émigré comme en France, reste une puissance financière. L'auteur a des pages poignantes sur la détresse de la classe ouvrière.

La crise économique de 1810-13 fut moins pénible pour la bourgeoisie que la séparation d'avec la France en 1814. Chez certains bourgeois wallons, la poussée d'Irrédentisme français en 1831 s'explique, en partie, par l'espoir de retrouver les marchés français. En résumé, un ouvrage solidement documenté et d'une remarquable objectivité.

L.P.

LA RUSSIE AU XVIII^e SIECLE

S. O. SCHMIDT, *La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIII^e siècle*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 21, p. 95-110, Paris, Colin, 1966.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, ce ne sont plus les services rendus par les ancêtres qui déterminent la situation d'un noble dans la société tsariste, mais l'importance de ses terres et le rang de l'administration auquel l'avait poussé son ancienneté. Cependant, l'exploitation des paysans et des couches laborieuses de la population s'intensifiait, provoquant un mécontentement qui parfois tournait à l'émeute. La politique extérieure plus active conduisait en effet l'Etat à être plus exigeant et à renforcer les pouvoirs des fonctionnaires et de l'armée. Ces transformations allaient par la suite faire de l'appareil d'Etat une immense machine bureaucratique indépendante et aboutir à la toute-puissance des fonctionnaires et

Le *Voyage de Saint-Petersbourg à Moscou*, de Radichtchev Alexandre, reflète bien le drame de cette classe servile.

Sous Nicolas Ier, les troubles deviennent plus nombreux. La *pougatchovchtchina* (soulèvement de Pougatchov au XVIIIe s.) se multiplie de 1826 à 1856, les soulèvements passent de 35 à 59 par an, en moyenne. Aussi certains inclinent-ils à tirer un meilleur parti de cette main-d'œuvre en libéralisant l'emploi ; d'autres entreprennent de rendre au moujik sa dignité d'homme : Herzen, Tourguéniev, Pouchkine, Khomiakov, Nekrassov, etc. Dans les territoires polonais de Vilna, Grodno, Kovno, l'âpreté des propriétaires est plus grande encore qu'en Russie. Quelques tentatives de réformes spontanées (substitution de la redevance à la corvée), des négociations secrètes se heurtent à l'obstination des conservateurs. Le mécontentement entraîné par la Guerre de Crimée décide d'une réforme limitée par transport des terres à la communauté paysanne. Les intéressés pourront racheter individuellement. Des libertés individuelles sont accordées. Des deux côtés, le mécontentement subsiste, mais telle quelle la réforme crée de nouvelles structures : agriculteurs capitalistes (*koulaks*), hommes d'affaires, prolétariat ouvrier formé de paysans ruinés et d'artisans.

R.V.S.

F. DE LABRIOLLE, A. N. Radishev et les philosophes français du XVIIIe siècle, dans les *Cahiers du Monde russe et soviétique*, n° 3, 1964.

Dans la Russie du XVIIIe siècle quelques intellectuels endossent réellement les idées nouvelles, non pour s'en parer comme Catherine II, mais pour y chercher le salut de millions de Russes encore esclaves en plein siècle des lumières. Radishev, parmi eux, joue le rôle joué en France par J.-J. Rousseau. On retrouve dans ses écrits les idées de celui-ci jointes à celles de Helvétius, d'Holbach et surtout celle de Raynal, mais avec une coloration originale, une résonance plus humaine, typiquement russe.

Comme Rousseau, il rejette le pouvoir de droit divin, et prône, avec le Contrat social, le principe des droits égaux et imprescriptibles des hommes. La propriété est la source de l'inégalité et de l'injustice sociale. Son expérience personnelle de la société russe dans sa brutale réa-

lité l'éloigne de solutions utopiques : l'homme est ce que fait de lui son éducation, son état social. Un esclave a une âme d'esclave. Plutôt que de lui apporter un enseignement, il vaut mieux lui rendre la liberté et en faire un homme. Pour la même raison, Radishev n'est pas séduit comme les Encyclopédistes par le despotisme éclairé. Plutôt que de donner le pouvoir à un Tiers-Etat d'origine bourgeoise qui n'existe pas en Russie, il le confie directement aux paysans. Il fait en cela œuvre révolutionnaire sans être lui-même révolutionnaire. La parenté idéologique avec un autre révolutionnaire, l'abbé de Raynal, est frappante. Comme ce dernier qui s'élève contre l'esclavage aux colonies, il trouve des accents énergiques pour dénoncer une forme plus honteuse encore de l'esclavage : le servage. Ils poussent l'un et l'autre jusqu'à l'extrême logique : la révolte violente des esclaves et la chute sanglante du despotisme. Point ici de vision théorique du paysan, mais des conversations bouleversantes de réalisme. Dans son *Ode à la Liberté*, il met en garde le tyran contre le tragique destin qu'il se prépare.

R.V.S.

HISTOIRE DE L'EGLISE

Charles SAUMAGNE, *Tacite et saint Paul*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 67-110, Paris, PUF, 1964.

Les origines du Christianisme et de la diffusion des sectes chrétiennes restent matière à débat. Les persécutions ne constituent pas le problème le moins débattu. On souligne ici les liens qui associent les Juifs et les Chrétiens, longtemps considérés comme des Juifs incirconcis. Si les premiers bénéficient généralement de la protection de l'Etat romain, les seconds sont suspects en raison de leur « athéisme » au regard des coutumes romaines. On dénonce au passage la légende de la persécution contre les chrétiens au lendemain de l'incendie de Rome. Cette version découle d'une interpolation de Sulpice-Sévère qui écrit plus de trois siècles après les faits. L'allusion de Tacite à des poursuites contre les Chrétiens concerne les décisions prises par Titus au lendemain de la prise de Jérusalem. Il souligne à cette occasion la nécessité d'anéantir « la superstition des Juifs et de ceux que l'on appelle vulgairement chrétiens, gens que leurs dérégléments avaient rendus odieux ». Le passage écrit par Tacite dans les *Histoires* non dans les

Annales, date de la fin du premier siècle environ ; l'auteur a été mêlé de fort près à la vie publique de la seconde moitié de ce siècle, depuis la chute de Jérusalem en 70. Il est certain qu'il assigne aux Chrétiens une place particulière. Il voit sans doute en eux le produit social et l'instrument véhiculaire de l'expansionnisme mystique du judaïsme hors de son cadre national originel.

On nous explique également les origines des propos concernant l'adoration par les Chrétiens d'un « dieu à tête d'âne », allusion à un épisode biblique où des onagres amènent la découverte d'une nappe d'eau dans le désert, et commémoré par une secte judaïsante à laquelle les premiers chrétiens pourraient être assimilés.

Tertullien s'est efforcé de démontrer, en rejetant les allégations du commun identifiant *Christus* avec un homme, qu'il s'agissait en vérité d'un dieu dont le culte est placé sous le couvert protecteur de la religion judaïque.

Ainsi les chrétiens ne peuvent nullement être taxés d'« athées » encourir des pénalités pour crime d'impunité.

Le formalisme juridique romain expliquerait en partie les persécutions.

R.V.S.

Bernard GUILLEMAIN, *La cour pontificale d'Avignon (1309 - 1376), Etude d'une société*, Paris, de Boccard, 1962, 807 p.

L'auteur présente au lecteur le pape, les cardinaux, les officiers de la curie, avec les organes du gouvernement pontifical, les immigrés de toute origine et de toute profession classés sous la dénomination collective de *courtisans* parce que attirés par la cour.

L'installation de la Curie à Avignon en 1309 fait de Clément V le premier pape avignonnais. Il n'y résida que très peu. Son successeur s'y fixa définitivement (J. XXII). La Curie se modifie profondément de 1309 à 1314. En 1305, le conclave compte 12 Italiens, 2 Français, 1 Castillan ; en 1314, 8 Italiens et 16 Français. Jusqu'en 1378, 134 cardinaux entrèrent au Sacré Collège, dont 4/5e originaires de France. Aucun Allemand ne connut pareil honneur. Les plus favorisés furent les Français du Centre et du Midi. Ils furent plus des politiciens que des théologiens.

Quant au personnel de la Curie, il compte 70 % de Français dont 50 % de méridionaux ; les Italiens représentent 23

% ; Impériaux, Anglais, Ibériques, Scandinaves ou Slaves sont en nombre infime.

Le personnel domestique des cardinaux est souvent originaire de France du Nord. En 1360, la population avignonnaise totalise 4.000 à 5.000 têtes dont un millier de Juifs adonnés au courtage, protégés par le pape, et vivant dans un ghetto d'un hectare. Il faut y ajouter les courtisans, ce qui fait environ 20.000 en 1378. On y trouve beaucoup de Comtois, Lorrains, Liégeois.

R.V.S.

R. M. KINGDON, J. F. BERGIER, *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève au temps de Calvin*, 2 vol., Genève, Droz, 1964.

Connaitre la vie de Genève sous Calvin par le dedans, à travers les délibérations de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, s'introduire dans la conduite de l'Eglise et de l'Etat, quelle meilleure introduction à la Réforme dans ses manifestations calvinistes ? Les *Ordonnances ecclésiastiques*, le *Consensus Tigurinus*, les procès de Jérôme Bolsec et de Michel Servet, les relations entre le Conseil de la ville de Genève et le Consistoire, dont les attributions sont attentivement délimitées. Les décisions particulières concernant la vie des habitants et les visites des paroisses fourniront de nombreuses motivations au professeur imaginaire.

R.V.S.

S. DELACROIX, *La réorganisation de l'Eglise de France après la révolution (1801 - 1809)*, t. 1, *Les nominations d'évêques et la liquidation du passé*, Paris, éd. du Vitrail, 1962.

On goûtera sous la plume de ce professeur de l'Institut catholique de Paris la description de l'utilitarisme religieux du Premier Consul et de Jean-Etienne-Marie Portalis, son directeur des cultes. Leur conception du rôle de la religion apparaît comme la conjonction de la pensée du XVIIIe siècle et de l'expérience révolutionnaire. On savourera leur cynisme et leur sécheresse. Napoléon Bonaparte ramène la religion à une hygiène de l'imaginaire humaine, à « une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers ». L'influence de Rousseau est patente : « Il importe

à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ». Pour Portalis, catholique convaincu, il est avant tout souple et pragmatiste. Le Français reste catholique : c'est une réalité psychologique, sociale, politique que l'Etat ne peut ignorer. L'utilité de la religion, c'est qu'elle fonde la morale, inspire la soumission aux lois, impose l'ordre social : la vérité théologique de la religion importe peu. Le gouvernement doit, à tout prix, faire de la religion dominante un instrument au service de l'Etat. La *Proclamation du Concordat* le souligne clairement : « Que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires. » Pour la Papauté, le Concordat sauvait la Chrétienté et affirmait la primauté de Rome au prix d'une capitulation passagère.

R.V.S.

FRANCE ET ANGLETERRE AU XVIII^e SIECLE ET PENDANT LA REVOLUTION

François CROUZET, *Bilan de l'économie britannique pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire*, dans *Revue historique*, t. 234, p. 71-110, Paris, PUF, 1965.

Contrairement à la France, la Grande-Bretagne connaît une conjoncture décennale favorable au moment de la Révolution. Les transformations techniques dans le textile, l'expansion de la métallurgie primaire, la fièvre des canaux apportent des changements structurels importants. Si les prix haussent jusque vers 1800 dans tous les secteurs, ils baissent en agriculture à partir de 1800, dans les textiles de 1799, dans la métallurgie de 1802, les mines de houilles de 1809 par suite de la surproduction et des difficultés d'écoulement dues à la guerre. La hausse agricole amena une accélération des enclosures et des défrichements. Malgré la baisse des prix, la production textile maintint une croissance ralentie, surtout grâce au coton, de même que l'industrie métallurgique primaire. La construction s'accéléra à la fin de la guerre, sans doute en raison de la disponibilité de capitaux rendus libres par le relâchement du commerce et de l'industrie. Dans l'ensemble, le volume de la production industrielle globale a sensiblement augmenté, mais de façon

nettement plus modérée que les secteurs clés du fer et du coton. Plus la guerre dure, plus le ralentissement s'accroît. La croissance a été plus rapide durant les périodes précédant et suivant la guerre. La difficulté d'approvisionnement outre-mer, la mobilisation de 500.000 hommes, les dépenses militaires improductives expliquent le mouvement que l'on a souvent décrit de manière inverse pour louer les effets stimulants de la guerre. Les investissements se détournent vers l'agriculture en raison des hauts prix de ce secteur, vers la construction, y compris celle de bâtiments de commerce et d'installations portuaires. Le ralentissement dû à la guerre fut plus manifeste encore sur le continent.

Sur le plan des salaires, ils haussent moins que la valeur des produits. Il y eut des effondrements, des années de cherté soudaine. Les ouvriers spécialisés sont dans une situation plus favorable de même que les ouvriers agricoles. Les tisserands à domicile connaissent par contre un effondrement de 50 %. La consommation de viande par tête diminue, de même que celle du blé ; seule la consommation de pommes de terre augmente de moitié. Tout confirme un déclin du niveau de vie moyen. Cependant le monde des affaires continue à accumuler du capital contrairement au continent. Les propriétaires fonciers bénéficient de la hausse des prix agricoles et des fermages. Leurs dépenses augmentent, ils payent leurs dettes. Les tenanciers eurent peu de part à ce profit, les frais de culture augmentent, les baux sont réajustés. Les dépenses de l'Etat sextuplent en raison de l'effort de guerre et du poids de la dette. Les dépenses militaires passent de 5,5 millions en 1792 à 72 en 1814. La recette fiscale est perçue pour plus de moitié par des impôts indirects, et ce malgré la création de l'*income tax*. Pour une croissance du revenu global de moins de 100 %, les recettes fiscales augmentent de plus de 400 %. Après la guerre, les rentiers sont remboursés en monnaie solide de prêts consentis contre de la monnaie dévaluée. Le prolétariat agit par les crises est jugulé par des lois répressives (*Combination Acts* de 1799, 1800). La bourgeoisie d'affaire mécontente des tensions demande à intervenir dans les affaires politiques. Ainsi s'annoncent la réforme électorale et le libre-échange hostile à l'intervention de l'Etat dans les affaires économiques. Quant aux travailleurs, leurs réactions se

furent de manière anarchique, soit par la prétention d'un retour en arrière, soit par la prise de conscience de réformes parlementaires, économiques et sociales.

R.V.S.

François CROUZET, *Croissance comparée de l'Angleterre et de la France au XVIII^e siècle*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 21, p. 254-291, Paris, Colin, 1966.

Les travaux récents sur l'économie du XVIII^e siècle en France varient seulement dans la gamme des pessimismes ; en Angleterre, pour la même époque, les jugements sont plus optimistes. Le mouvement de baisse des prix est plus tardif sur l'île que sur le continent, les fluctuations à court terme sont moins violentes. Le revenu de l'Anglais par tête augmente, malgré le cru démographique. L'expansion coloniale précoce de l'Angleterre encourage le mouvement, de même que la croissance de Londres et l'apparition de l'industrie cotonnière. Au début du XVIII^e siècle, l'Angleterre l'emporte sur la France grâce à une agriculture à plus forte productivité, grâce à un mouvement d'inventions encouragé par les besoins de techniques nouvelles, grâce enfin à un capital commercial plus important, un volume d'échanges élevé, appuyé sur une flotte considérable, soutenu par un système bancaire d'avant-garde. Le retard pris au XVIII^e siècle, la France fut incapable de le combler au XVIII^e siècle malgré un net ralentissement de la croissance en Grande-Bretagne et une accélération sur le continent. Durant cette période, le volume du commerce anglais croît de 2,4, celui de la France de 5. Ce pays reste le fournisseur de la plupart des pays continentaux sauf le Portugal. Les produits anglais ne commencent à affluer qu'après 1780 et la perte des treize colonies. Il est vrai que la France eut fort à souffrir des guerres de ce siècle qui expulsèrent son commerce des mers durant de longues périodes. L'incidence du commerce colonial, trop centré sur Saint-Domingue, explique le développement industriel des ports atlantiques.

Pour l'industrie, l'Angleterre passe en un siècle de 1 à 2,85 et la France de 1 à 4. Si l'Angleterre l'emporte en textile, la France produit plus en métallurgie. En volume de production, la France est à la première place pour les lainages, les toiles, les soieries, le fer ; à la seconde, pour

le charbon, les métaux non-ferreux, les navires. L'accélération rapide d'après 1780 marque l'entrée de l'Angleterre dans la Révolution industrielle. En France les avis sont mélangés selon qu'on se fonde sur l'industrie ancienne ou l'industrie nouvelle, celle-ci grandit rapidement après 1750.

En agriculture, la France progresse de 60 % contre 35 à l'Angleterre. Ce pays est néanmoins plus développé, plus prospère en revenu par tête. La population est plus urbanisée, un quart est employée dans l'industrie ; l'économie de subsistance a disparu, alors qu'en France l'autarcie est totale dans nombre de régions. Le traditionalisme industriel français est dépassé par le dynamisme industriel britannique. Toutes les grandes inventions sont anglaises, les Français se complaisent dans des jeux de salon (automates). Les structures institutionnelles laissent toute liberté en Angleterre, alors que la France reste sous l'emprise des contraintes corporatives. Il y avait en Angleterre plus d'apréty dans la poursuite du gain et en France trop de nonchaloir, même si les mentalités de classes n'étaient au total pas tellement différentes, encore que la barrière fût plus basse en Angleterre entre aristocratie et bourgeoisie. Tandis qu'en France, on observe une paupérisation des classes rurales, en Angleterre l'accroissement du revenu par tête favorise la croissance du marché intérieur, y compris les colonies. Les besoins d'une classe moyenne plus importante qu'en France donne à l'industrie de masse anglaise une qualité supérieure à l'industrie pour la masse française de qualité médiocre, même si à l'intention de l'aristocratie fortunée la France produise des marchandises de luxe ou de demi-luxe peu aptes à jouir des bienfaits de la mécanisation. La concentration des ouvriers en usine contribue à améliorer la production en Angleterre. Les fluctuations de la demande y sont moins violentes parce que la proportion destinée à l'exportation est plus forte et contrebalance l'influence de la conjoncture interne. Si les guerres du XVIII^e siècle n'ont pas eu d'influence marquante sur la croissance du commerce britannique, il n'en est pas de même après la révolution française où il monopolise tous les marchés d'outre-mer.

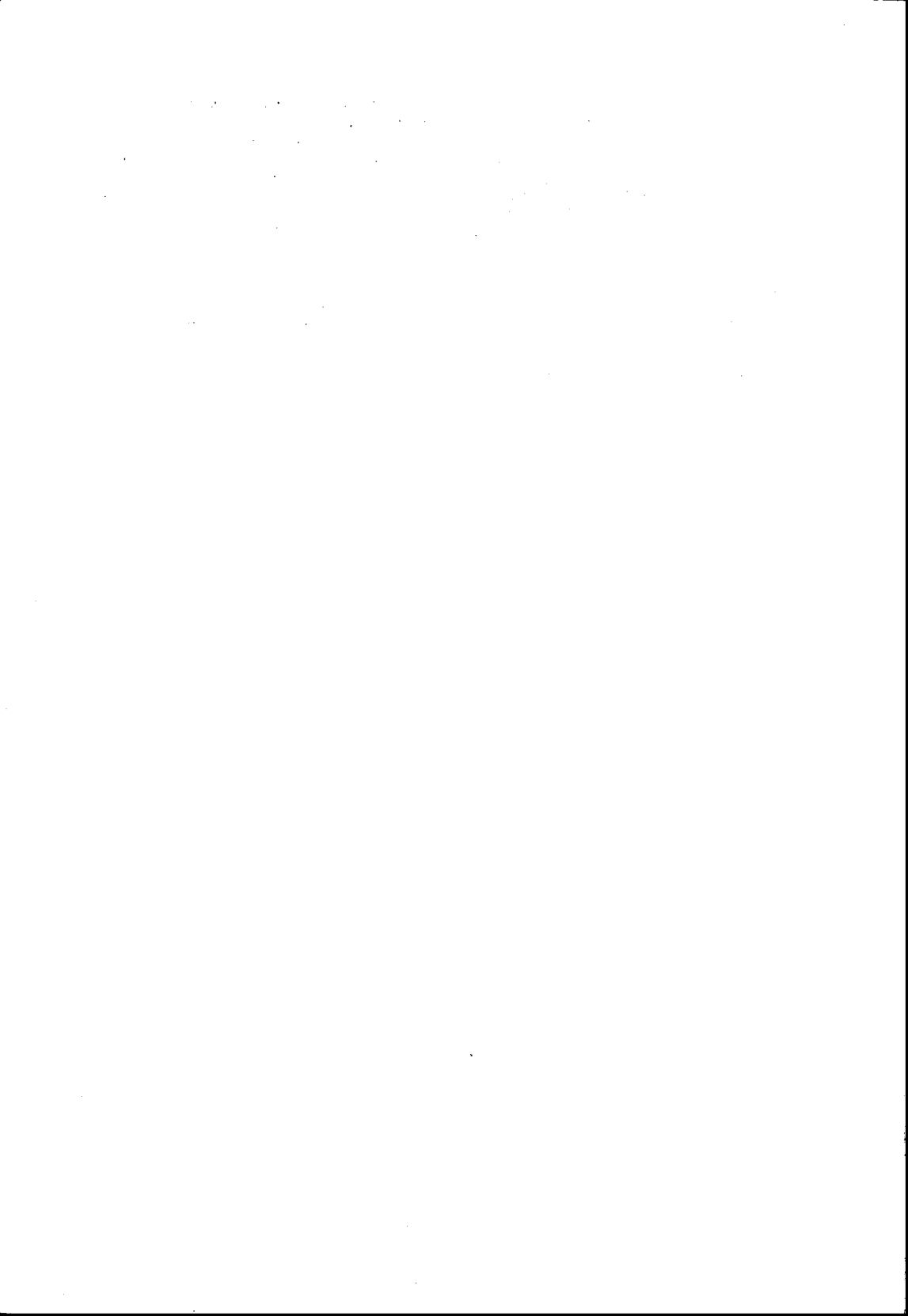
Les besoins de l'économie britannique ont donc provoqué la percée technique souvent qualifiée de révolution industrielle, car le pays souffrait de pénurie de

matériaux ou de moyens qu'il était nécessaire de compenser. Ainsi la houille l'emporte sur le bois, la mine entraîne l'emploi de la machine d'exhaure à vapeur. Les méfaits du système domestique de production dont la main-d'œuvre ne peut être surveillée et dont les frais marginaux augmentent le coût, entraînent l'emploi de machines destinées à abaisser l'importance du poste salaire. L'autofinancement est à la base de la concentration capitaliste. En France, l'existence d'un prolétariat à demi employé maintient les activités des marchands-fabricants de type ancien. En Angleterre, les conditions étaient plus favorables au progrès tech-

nique qu'en France, elles déclenchèrent un processus cumulatif capable de s'entretenir lui-même, que la France ne connut que plus tard lorsque des causes extérieures (concurrence anglaise) agirent sur son économie. Rien n'était perdu lorsque la Révolution rendit ce décalage irrémédiable en raison des perturbations sociales.

Les nombreuses références de cet article de synthèse aideront les professeurs à illustrer de chiffres ces données, ils y trouveront aussi des textes et des graphiques.

R.V.S.



LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des numéros de 1967-1968 :

- N° 39 : Echos d'octobre 1917.
- N° 40 : Orient - Occident.
- N° 41 : Exploration et aventure.
- N° 42 : Croissance et déclin économiques.
- N° 43 : Les années sociales terribles.
- N° 44 : L'homme et la ville.
- N° 45 : La Chine.
- N° 46 : Art et Société.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3.

TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE.

- GILI J.-A. : *Défense et illustration de l'histoire.*
Brèves réflexions d'un jeune historien . 5

DIALOGUE AVEC LES PHYSICIENS.

- DEBACKER Josette : *Le carbone* 14 13

INFORMATION HISTORIQUE.

- VAN SANTBERGEN R., *La matière historique à l'école - Essai de typologie (2^e partie)* 25
TRENARD L., *La famille Panckoucke* 45
SIMONET H., *La programmation de l'économie et la réforme de l'Etat* 61
DUMOULIN A., *Les liaisons économiques globales dans la société moderne* 75

INFORMATION PEDAGOGIQUE.

- GATHON A., *Les progrès de la navigation du XII^e au XVI^e siècle* 101
DELBECQ M., *Introduction du machinisme dans l'industrie textile - Renaix, centre textile* . . . 112
NAZE G. *L'indépendance des Etats-Unis d'Amérique* 120
SMOLSKI G. : Projets de sorties pédagogiques :
Visitons les musées de peinture ! 129
Visite d'une cathédrale gothique . 132
DEBACKER J., *Chronique cinématographique* . . 135

- NOTES ET GLANURES 137